



ATTRACTIVITÉ ÉQUIPEMENT & ARMATURE




Metz
Métropole

PLUS
PLAN LOCAL D'URBANISME INTERCOMMUNAL
METZ MÉTROPOLE

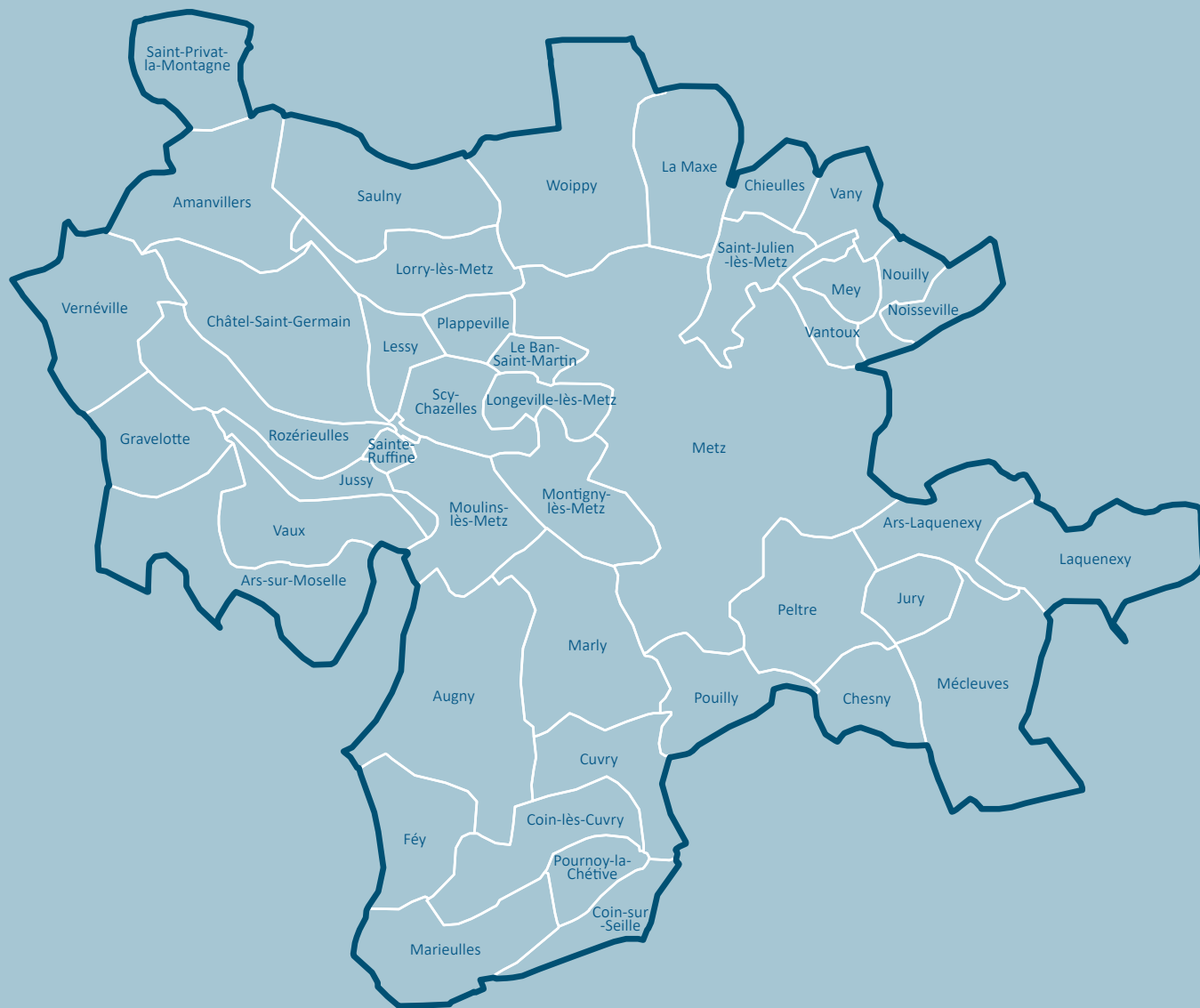


TABLE DES MATIÈRES

1. UNE MÉTROPOLE FRANÇAISE AU CŒUR DE LA GRANDE RÉGION	4
1.1. De la métropole institutionnelle au bassin de vie et à l'aire d'influence	4
A. La place de la Grande Région dans la Mégalopole Européenne	4
B. La Région Grand Est, territoire multipolaire métropolisé et interdépendant	9
C. Une métropole messine avec des singularités	10
D. Le cœur métropolitain au centre d'un bassin de vie élargi	16
1.2. Une métropole rayonnante au service des citoyens et du territoire	21
A. Des équipements variés vecteurs d'images et d'attraction	21
B. L'accès à l'offre de santé et les structures pour seniors	35
C. Le parcours éducatif et les pratiques sportives	43
2. LES PERSPECTIVES D'ÉVOLUTIONS DE METZ MÉTROPOLE	57
2.1. UN REGARD PORTE VERS LE NORD-MOSELLAN TRANSFRONTALIER	57
A. Un vaste territoire interdépendant sous influence urbaine	57
B. Un carrefour d'échanges et des infrastructures d'envergure	58
C. Une métropole intégrée dans l'écosystème nord lorrain	62
2.2. DES DYNAMIQUES TERRITORIALES QUI REINTERROGENT L'ARMATURE URBAINE	65
A. Des polarités urbaines complémentaires à relier	66
B. L'anticipation des principales grandes transformations territoriales	68
C. La conciliation de la métropolisation et de l'armature urbaine	71

1. UNE MÉTROPOLE FRANÇAISE AU CŒUR DE LA GRANDE RÉGION

1.1. De la métropole institutionnelle au bassin de vie et à l'aire d'influence

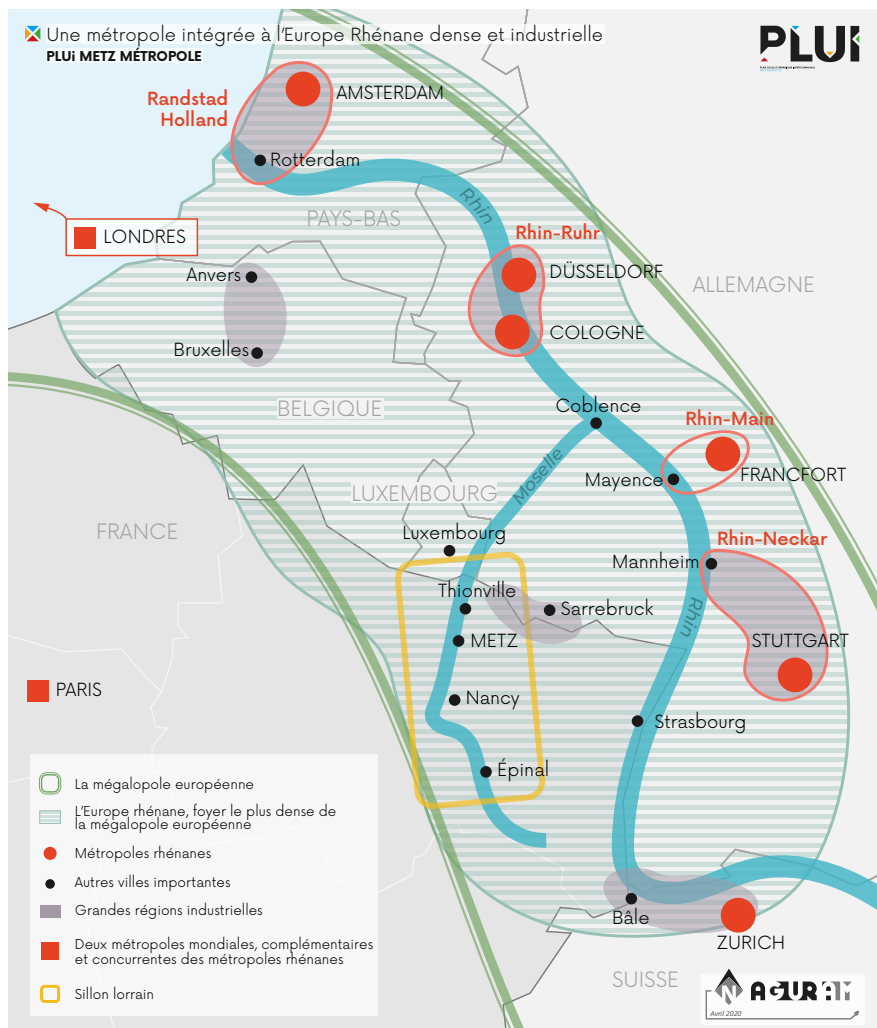
Depuis 2010, le **groupement européen** de coopération territoriale, qui s'appelle la **Grande Région**, regroupe des divisions territoriales allemandes, belges, luxembourgeoises, et françaises au sein de l'Europe rhénane. **Centré sur Luxembourg**, l'objectif de ce territoire de **11,6 millions d'habitants**, dont **Metz fait partie**, est d'améliorer les coopérations politiques et économiques entre les différents acteurs. Cette région transfrontalière se situe **au sein de tissus urbains** et économiques particulièrement denses.

À un échelon inférieur, Metz Métropole appartient au **Sillon**

lorrain qui regroupe les intercommunalités d'Épinal, Nancy, Metz et Thionville. Ce pôle métropolitain existe notamment parce que l'axe nord-sud de l'ancienne **région Lorraine** structure depuis des décennies le **développement économique** de ce territoire. **L'autoroute A31**, qui est longée par des **voies ferrées** et des **voies navigables** à de nombreux endroits, est l'épine dorsale de cet axe. Les actions du Sillon lorrain portent sur les infrastructures de déplacements, le tourisme, la santé, l'université, la culture, l'attractivité économique et le développement transfrontalier.



A. La place de la Grande Région dans la mégalopole européenne



Le Rhin est le fleuve d'Europe centrale qui s'étire de la Suisse aux Pays-Bas en longeant la frontière française et en traversant largement l'Allemagne. Avec plus de 1 200 kilomètres, il **constitue la colonne vertébrale de l'Europe rhénane**. Bien que le Rhin soit longtemps resté la frontière d'espaces politiquement divisés, l'axe rhénan est majeur pour la **circulation des hommes, marchandises et capitaux** depuis des temps très anciens.

Dans l'Europe rhénane, l'industrie est omniprésente même si **de nombreuses crises** ont impacté les vieilles régions nées de la révolution industrielle au sein de cet espace transfrontalier. Certaines sont en déclin alors que d'autres demeurent toujours très dynamiques.

La Grande Région transfrontalière appartient à l'Europe rhénane qui se situe dans la **mégalopole européenne**. Les villes de Luxembourg, Bruxelles, Francfort et Strasbourg, capitales européennes, se situent toutes dans un **corridor restreint au nord** de la mégalopole.

Cela concerne l'**ancienne région Lorraine** dont l'une des caractéristiques de cet héritage est l'existence de nombreux **sites pollués** en lien avec la fin de l'extraction minière et le déclin de la sidérurgie et du textile.

Aujourd'hui, la puissance économique de l'Europe rhénane repose notamment sur le **tertiaire supérieur** qui désigne les activités de banque, assurance, ingénierie, services aux entreprises et management. L'Allemagne de l'Ouest est toujours très industrielle ; elle est le deuxième atelier du monde derrière la Chine. L'implantation de la **Banque Centrale Européenne à Francfort**, la puissance de sa bourse, et les nombreuses institutions de l'Union européenne situées à **Luxembourg**, ville dont **l'économie est portée par la finance, témoignent de cette orientation**. Pour faire face au chômage, l'économie de l'Europe rhénane s'est orientée dans les années 1970 vers **l'industrie automobile** qui était fortement créatrice d'emplois mais aussi la chimie, la mécanique... À Metz, cela se traduit notamment par l'implantation de

Peugeot sur le site de Borny en 1969 pour la production de boîte de vitesse. Ce site est lié à celui de Trémery plus au nord qui construit des moteurs. Ces deux implantations sont en train de **prendre le virage de l'électrique**, preuve que **l'investissement et l'innovation** sont bien représentés sur le territoire Nord mosellan.

Ouverte en 1964, la **Moselle canalisée** permet à la Grande Région transfrontalière d'être connectée au Rhin via la confluence entre ces deux cours d'eau à **Coblence**, en Allemagne. Ce nouvel axe avait été inauguré par le Général de Gaulle, la Duchesse de Luxembourg et le président Allemand Lübke, illustrant la **coopération entre les trois pays** pour cet aménagement d'envergure.

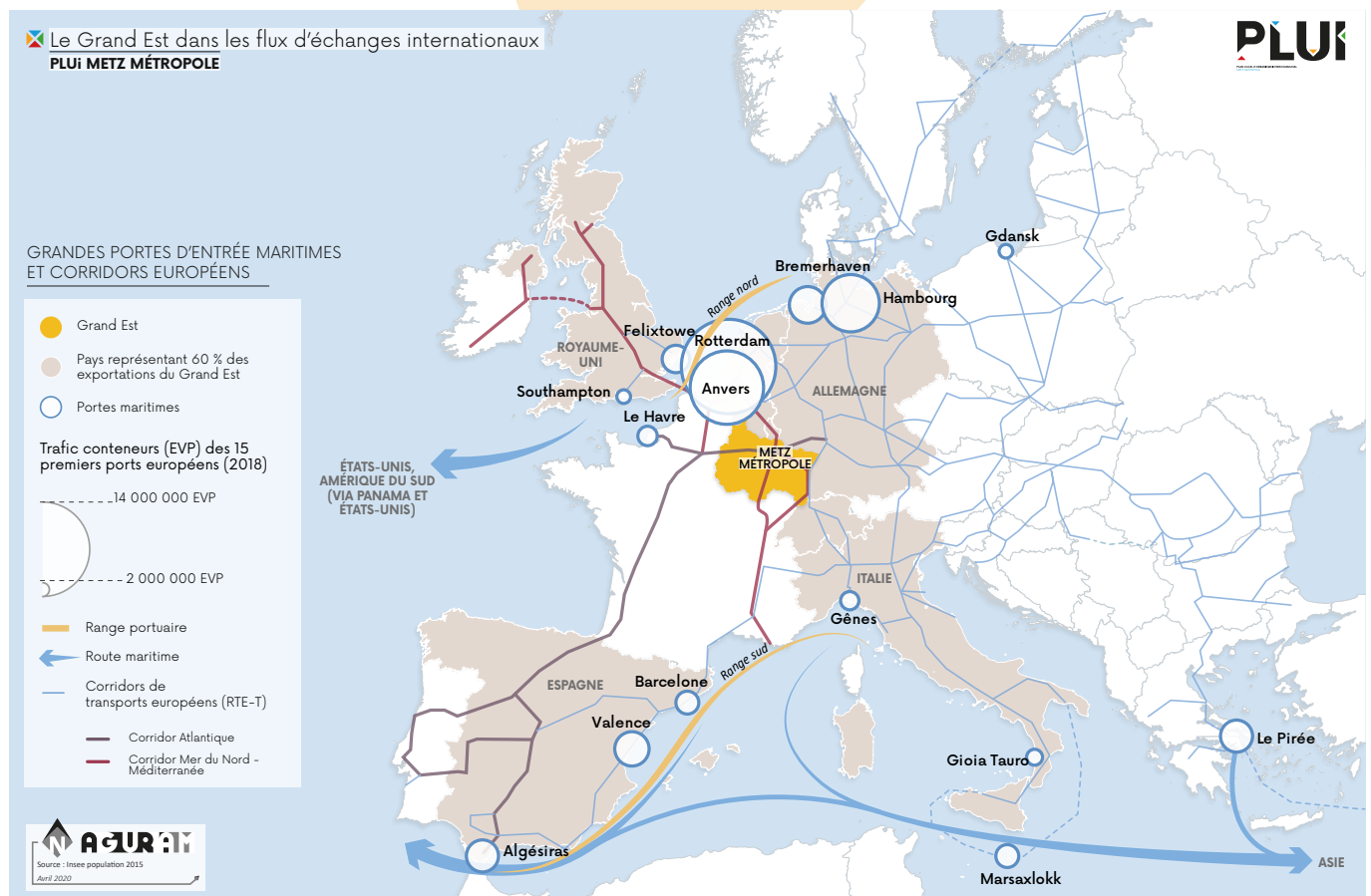
Extrait du discours du Général de Gaulle lors de l'inauguration de la Moselle canalisée :
 « Voici donc accomplie cette grande œuvre : l'aménagement de la Moselle, reliant directement, par une voie d'eau large et sûre, les contrées lorraine, luxembourgeoise et sarroise avec les pays rhénans. Voici que trois États célèbrent ensemble un tel aboutissement. Voici que la confiance et l'amitié, que se portent désormais les peuples de France, d'Allemagne et du Luxembourg, effacent, aux bords de cette rivière, tant et tant de larmes, de fureurs, de douleurs, dont elle fut, au long des siècles, le vain objet et le triste témoin ».



- Des flux d'échanges internationaux et locaux

Si la **Grande Région** appartient à la mégapole européenne, cet espace économique majeur s'insère lui-même dans les

grands flux d'échanges internationaux, particulièrement par le biais de la voie d'eau.



En 2018, les 2 premiers ports européens sont **Rotterdam et Anvers** avec respectivement 14,5 et 11,1 millions de conteneurs transbordés. Ils se situent très loin devant les autres ports d'Europe, le 3^e étant Hambourg (8,7 millions). **Au niveau mondial, toujours en 2018, Rotterdam était le 11^e port le plus important et Anvers le 13^e.** Tous les autres ports mondiaux situés devant au classement **se trouvent en Asie, dont 6 en Chine.** La 1^{ère} position est occupée par Shanghai (42 millions), puis **Singapour** (36 millions) et **Shenzhen** (26 millions). Le 1^{er} port américain est Los Angeles avec seulement 9 millions de conteneurs en transit annuel.



Le port de Rotterdam au Pays-Bas

Le trafic cumulé des ports d'**Anvers et Rotterdam** se situe au 3^e rang mondial en nombre de conteneurs. Cela représente le transit de Shenzhen. Ces deux ports constituent **la principale entrée des marchandises sur le territoire de l'Union européenne, et Metz y est bien relié.**

En 2018, la **Région Grand Est** a exporté pour 62 milliards d'euros de marchandises et importé pour 56 milliards. Contrairement à la France, **la balance commerciale régionale est positive.** Ce sont environ **19 % des exportations** régionales qui ont été réalisées par le département de la Moselle. Le Grand Est se positionne comme la 2^e région exportatrice de France. Sur son territoire, les échanges de biens en volume ont été multipliés par 33 entre 1950 et 2000. La région peut compter

sur les infrastructures de **4 des 9 corridors du réseau transeuropéen de transport (RTE-T)**, dont 2 en Lorraine, qui se croisent à Metz, pour réaliser les liens entre son économie et ses fournisseurs ou clients. Les hautes performances des infrastructures et des outils logistiques jouent un rôle clé. **Les corridors entre la Mer du Nord, la Mer Méditerranée et l'Atlantique** favorisent les accès aux marchés de la région : Allemagne, Royaume-Uni, Italie, Espagne, etc. et aux grands ports mondiaux.

La **caractéristique transfrontalière** de la Région Grand Est s'illustre par le fait que **28 % des exportations 2018** ont été dirigées **vers l'Allemagne**, qui constitue le principal partenaire économique du territoire très loin devant l'Italie (9 %).

▪ **De nombreuses infrastructures de transports desservent la Grande Région**



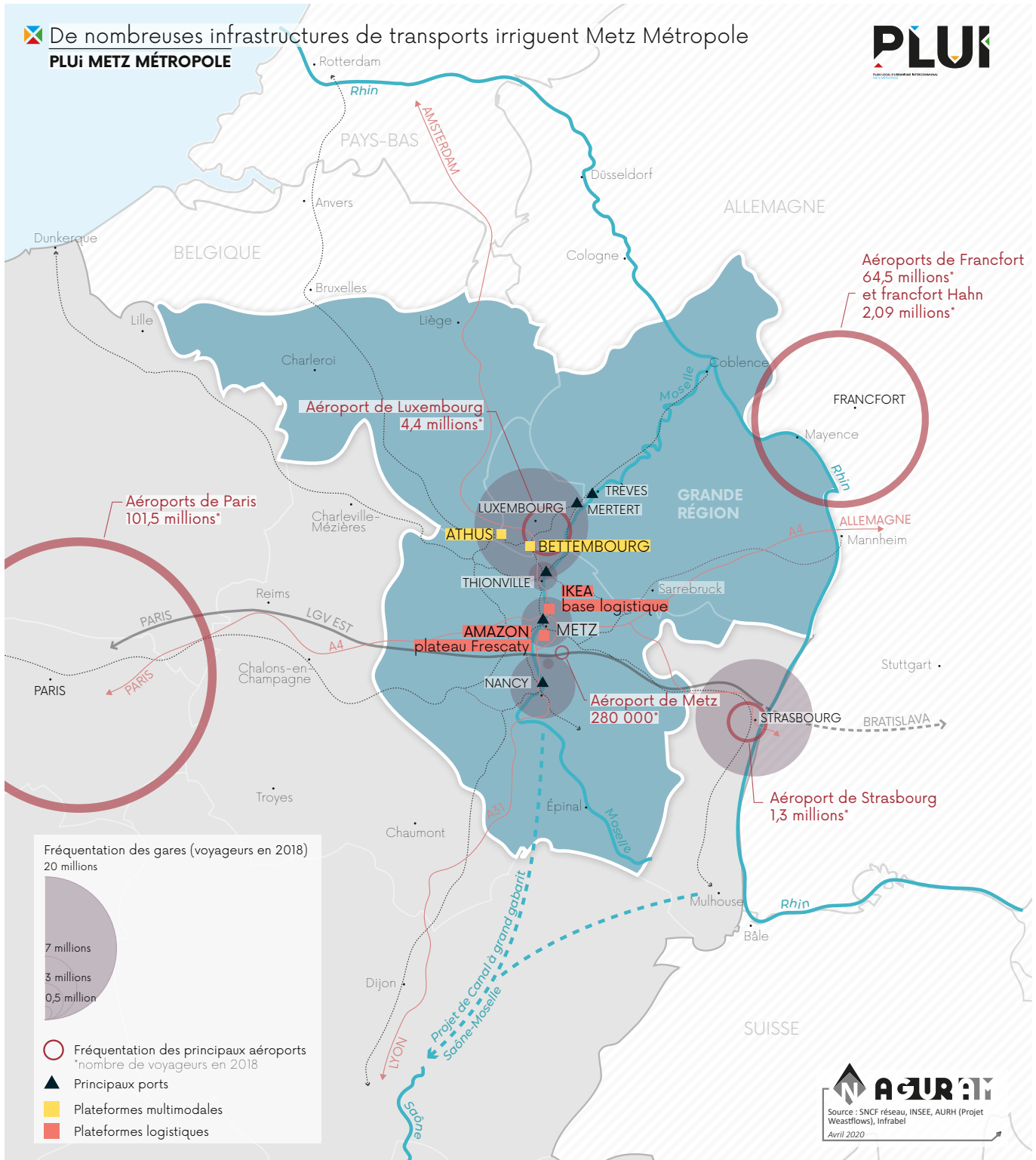
La gare de Metz-Ville joue un rôle structurant dans la Grande Région

Si la **Grande Région est centrée sur le Luxembourg**, la position de Metz Métropole demeure stratégique au sein de ce vaste territoire. Cette situation au sein de cette Grande Région transfrontalière est matérialisée par la richesse des infrastructures de transports sur le territoire métropolitain : **interconnexion A31/A4**, liaisons nord-sud et est-ouest, existence d'un contournement est, de **4 gares dont celle de Metz** avec une desserte TGV.

Si la desserte est qualitative, c'est hors saturation aux heures de pointe, que cela soit au niveau de **la route (A31)** ou de **la voie ferrée** (cadencement, incompatibilité avec le système européen de contrôle des trains, etc.).

La gare **Lorraine TGV**, située à 27 km **au sud de Metz** propose une desserte directe vers **Strasbourg** en 50 minutes, mais aussi des liaisons directes vers Bordeaux, Lille, Nantes, Rennes et l'aéroport Charles de Gaulle.

Bien que la fréquentation de **la gare Lorraine TGV** n'est que de 585 000 voyageurs en 2018, contre 7 millions pour la gare de Metz, elle propose une **desserte structurante**. Ce trafic assez faible s'explique **par l'absence d'interconnexion** au reste du réseau ferré, qui n'est pas à grande vitesse.



Le projet d'une gare interconnectée à Vandières est abandonné depuis 2015. Pourtant, comme dans d'autres régions françaises, l'existence d'une gare dédiée à la grande vitesse qu'il faut rejoindre en voiture individuelle ou en navette est beaucoup moins structurant pour le territoire et pratique pour les usagers qu'une gare connectée au réseau TER.

Les habitants de la métropole messine bénéficient d'une desserte aérienne de grande qualité avec 5 aéroports situés dans un périmètre raisonnable pour des dessertes locales, européennes et internationales. Luxembourg est l'aéroport de proximité et il est plus rapide de se rendre en voiture à l'aéroport de Francfort (2h12) que dans les aéroports parisiens (2h58 pour Charles-de-Gaulle et 3h11 pour Orly).

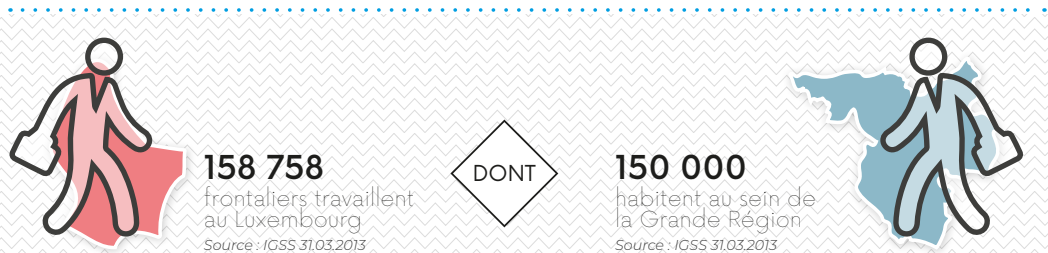
Le travail transfrontalier avec Luxembourg dans la Grande Région

« La croissance luxembourgeoise est une locomotive pour les bassins d'emploi de la Grande Région, mais la difficulté réside aujourd'hui dans la structuration de la demande d'emploi, et notamment son niveau de qualification. 60 % de la demande d'emploi du Grand Est concerne un niveau CAP-BEP. L'offre côté Luxembourgeois, quant à elle, est concentrée sur de l'emploi qualifié (domaines de l'industrie notamment et ses services tertiaires). La proximité du Luxembourg a certes un impact sur le chômage en Grand Est, notamment parce que la dynamique des flux est accélérée, mais pas de manière à en faire baisser significativement le taux. Ce taux est à 8,6 % en France métropolitaine. Il est le même dans le Grand Est, mais aussi dans les zones d'emploi de Longwy et Metz. Celui de Thionville est sensiblement inférieur (8,4 %). Les personnes en difficulté sur le marché de l'emploi, car peu qualifiées, pourraient avoir un parcours de retour à l'emploi plus long. **Le véritable enjeu est de permettre plus d'employabilité dans les pays ».**

Francicia COURTOIS, directrice générale adjointe de Pôle emploi Grand Est

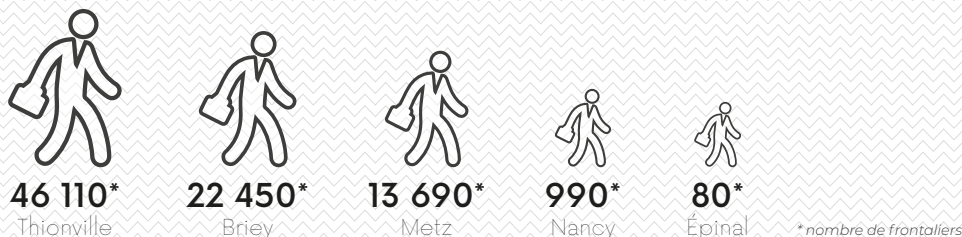
L'importance du travail frontalier dans la Grande Région

CHIFFRES CLÉS



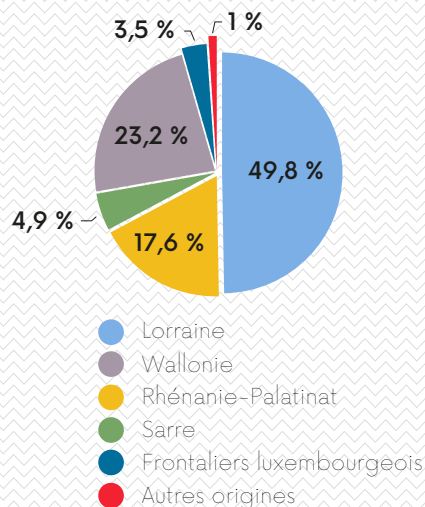
FLUX FRONTALIERS QUOTIDIENS VERS LE LUXEMBOURG (au 31.02.2017)

Source : IGSS 2017 - Arrondissement



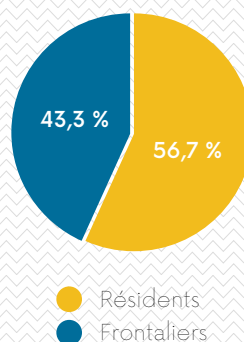
PART DES TRAVAILLEURS FRONTALIERS AU LUXEMBOURG PAR ORIGINE GÉOGRAPHIQUE (au 31.03.2019)

Source : IGSS - Statistiques 2019



RÉPARTITION DE LA MAIN D'OEUVRE SALARIÉE AU LUXEMBOURG (au 31.03.2019)

Source : IGSS - Statistiques 2019



PLUI
PLAN LOCAL D'URBANISME INTERCOMMUNAL

B. La Région Grand Est, territoire multipolaire métropolisé et interdépendant

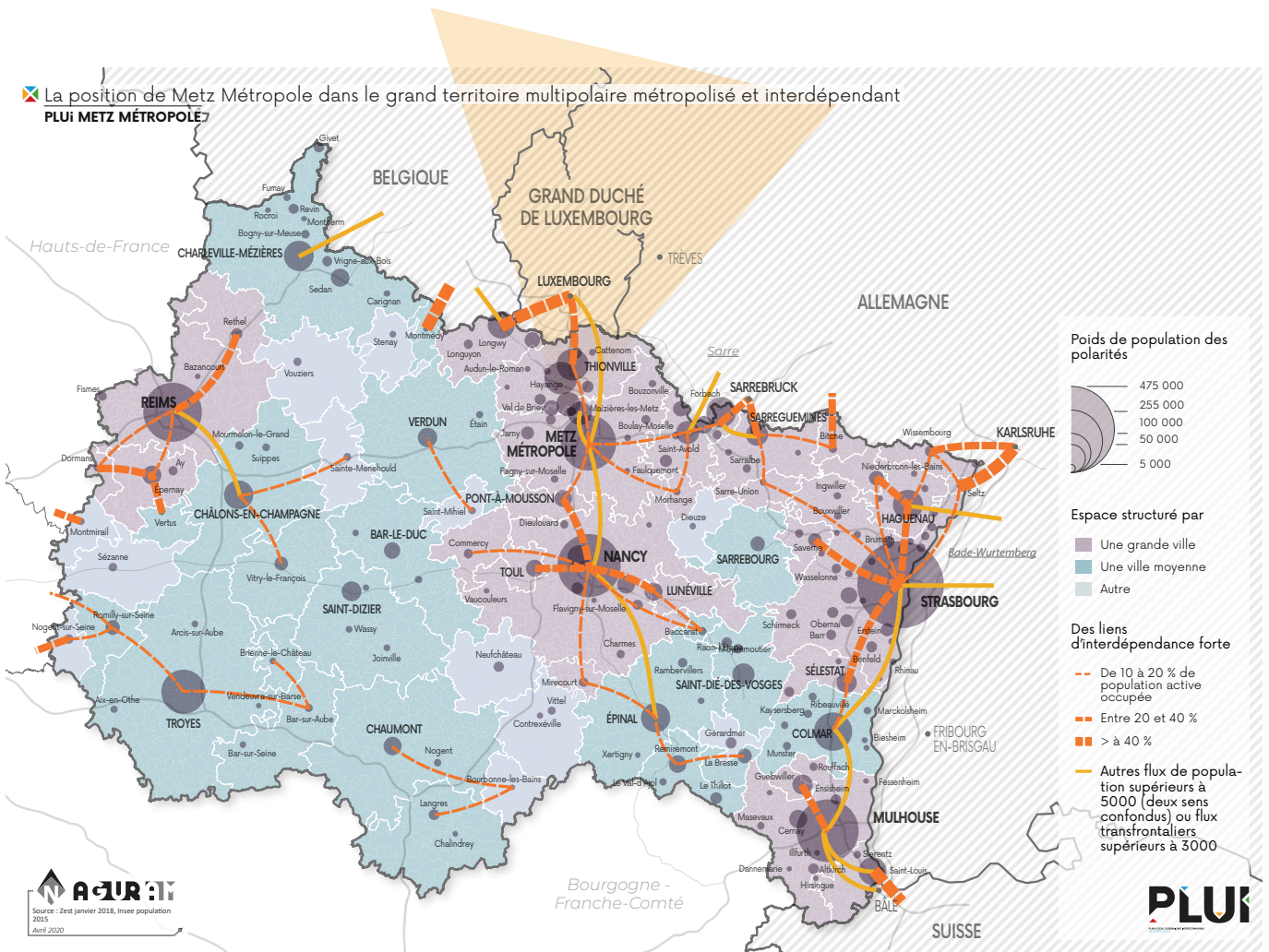
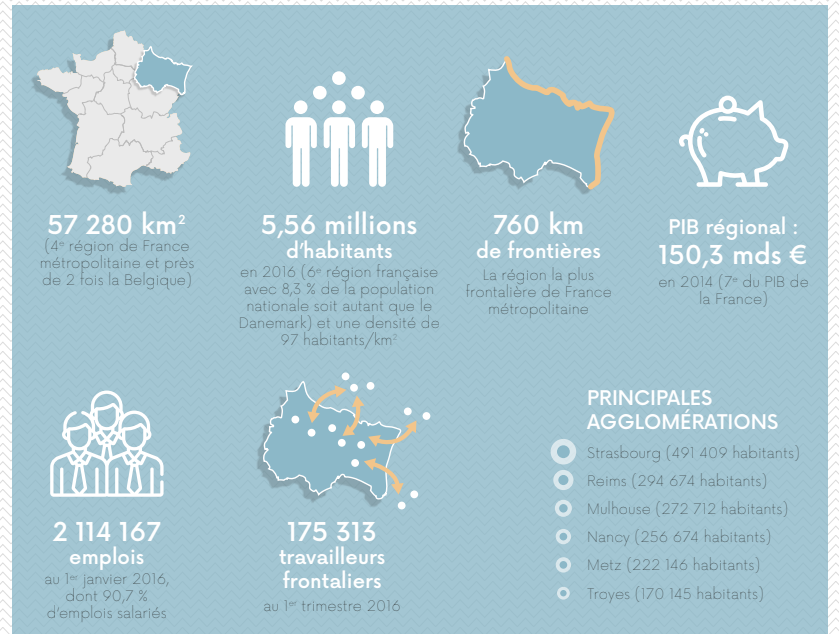
Aujourd'hui Metz Métropole se situe au cœur de la Région Grand Est créée en 2016, et la ville de Metz accueille environ 5 fois par an l'assemblée plénière qui réunit les 169 élus régionaux.

Le Sillon lorrain et ses territoires associés représentent plus de 1 200 000 habitants.

L'axe qui relie Bâle, Mulhouse, Strasbourg et Karlsruhe constitue lui aussi un espace économique majeur pour la région. Comme le Sillon lorrain, il est transfrontalier entre 3 pays avec, la particularité que la Suisse n'appartient pas à l'Union européenne.

Dans la Région Grand Est, les connexions offertes par les infrastructures autoroutières et ferroviaires directes se substituent aux continuités urbaines et fondent la réalité du territoire métropolisé. Le Sillon lorrain marque en réalité la délimitation ouest de la mégalopole européenne.

La région Grand Est EN QUELQUES CHIFFRES CLÉS

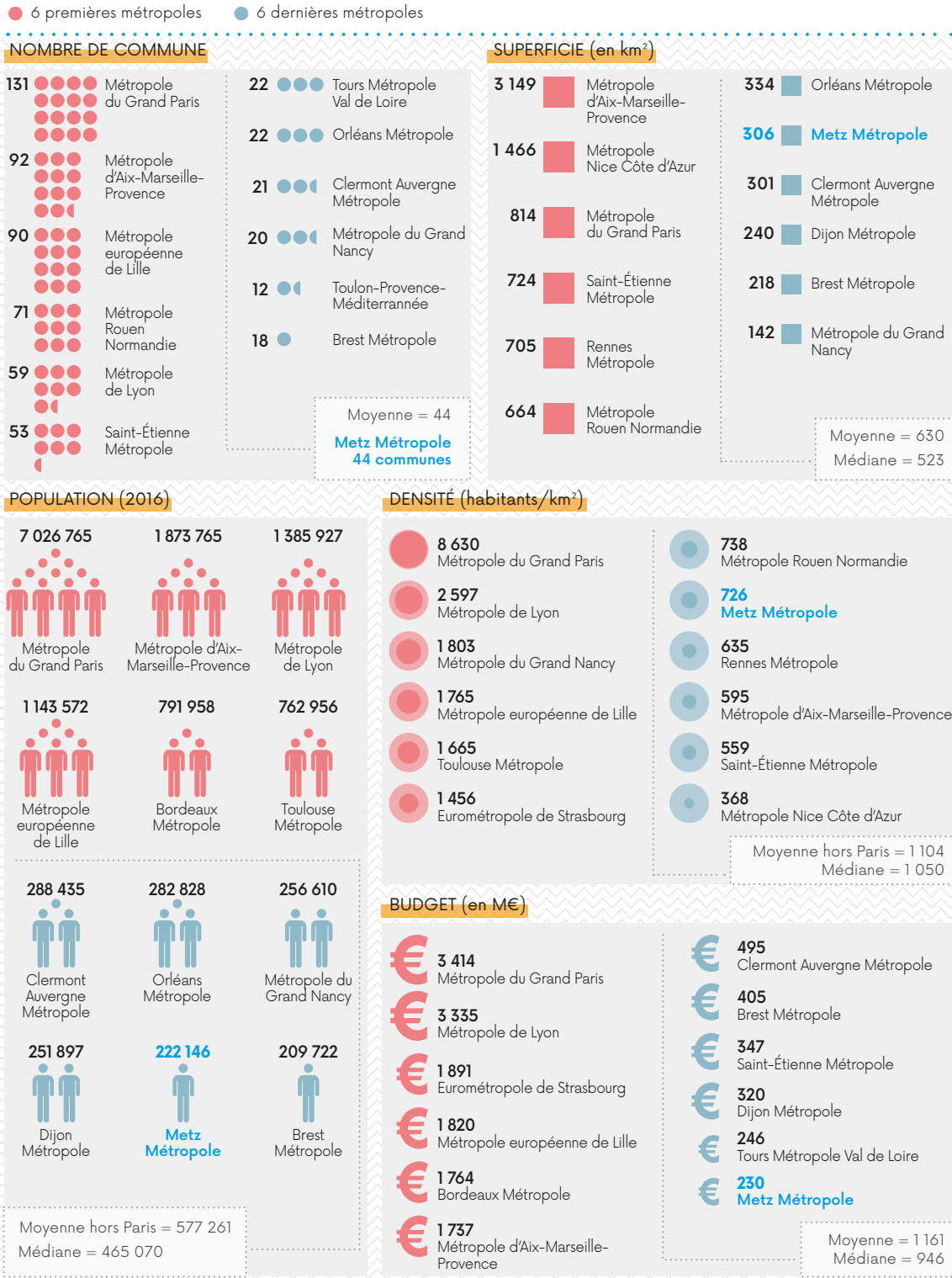


C. Une métropole messine avec des singularités

L'intercommunalité dont Metz est la ville-centre était, à ses débuts, en 1975, un district avant de devenir une communauté d'agglomération en 2002. La question de son accession au statut de communauté urbaine se posait, en 2015-2016, lorsque l'instauration des 15 premières métropoles françaises et la création de la Région Grand Est avec Strasbourg pour capitale et préfecture de région ont motivé et permis

l'accession de l'intercommunalité au rang de métropole au bénéfice de son ancien statut de capitale régionale, au centre d'une zone d'emploi de plus de 500 000 habitants. Depuis le 1^{er} janvier 2018, l'intercommunalité de Metz appartient aux **22 métropoles du territoire français**, mais se positionne parmi **les petites métropoles françaises**, que cela soit en superficie, population et budget.

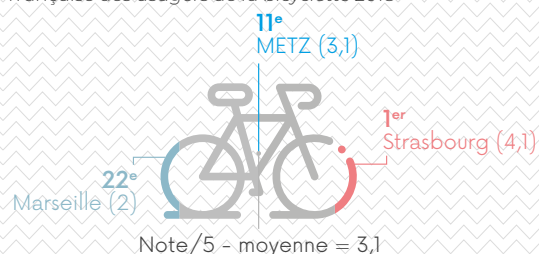
22 métropoles en France LE CLASSEMENT



LA POSITION DE METZ MÉTROPOLE parmi les 22 métropoles françaises

CLIMAT VÉLO

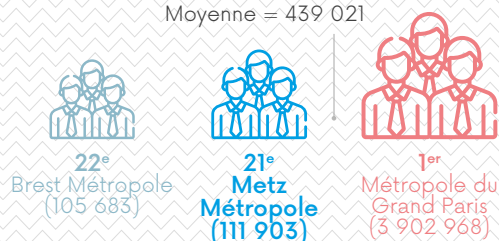
Sources : baromètre des villes cyclables, Fédération française des usagers de la bicyclette 2018



EMPLOI TOTAL

Sources : INSEE RP 2015

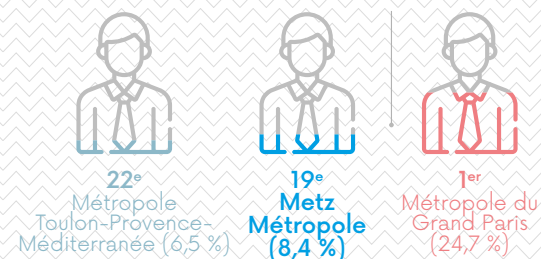
Moyenne = 439 021



PART DES CADRE DES FONCTIONS MÉTROPOLITAINES DANS L'EMPLOI TOTAL

Sources : INSEE RP 2015

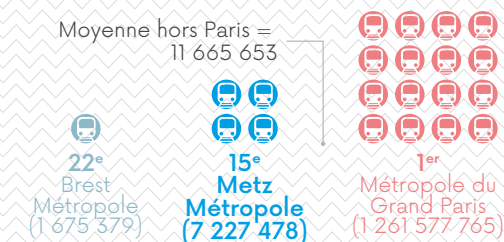
Moyenne = 12,2



NOMBRE DE PASSAGERS FERROVIAIRES

Sources : SNCF 2017

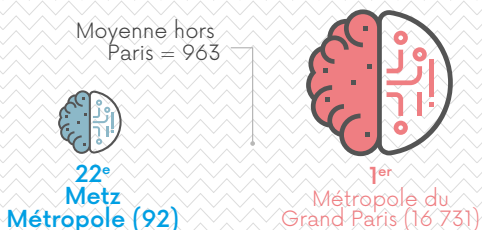
Moyenne hors Paris = 11 665 653



NOMBRE MOYEN D'INVENTEURS ENTRE 2013 ET 2015

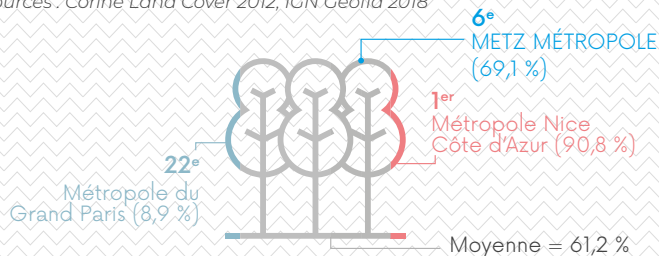
Sources : INSEE RP 2015, INPI 2018

Moyenne hors Paris = 963



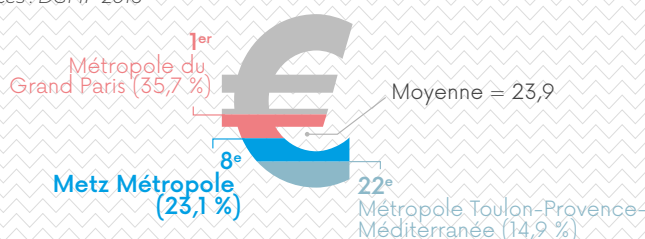
POIDS DES ESPACES NATURELS, AGRICOLES ET FORESTIERS DANS LA SUPERFICIE TOTALE DE LA MÉTROPOLE

Sources : Corine Land Cover 2012, IGN Geofla 2018



PART DE LA FISCALITÉ ÉCONOMIQUE CUMULÉE DANS LE PRODUIT FISCAL TOTAL

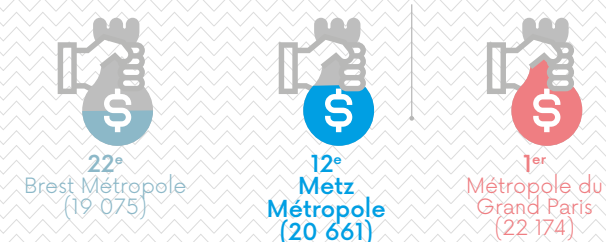
Sources : DGFIP 2016



REVENU DISPONIBLE PAR UNITÉ DE CONSOMMATION (en €)

Sources : Filosofi 2015

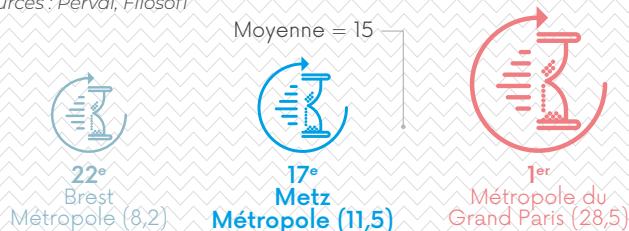
Moyenne = 20 824



NOMBRE D'ANNÉES DE REVENUS NÉCESSAIRES POUR ACHETER UN T3 DANS L'ANCIEN EN 2015

Sources : Perval, Filosofi

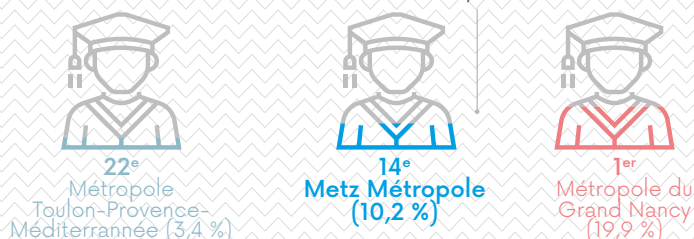
Moyenne = 15



PART DES ÉTUDIANTS DANS LA POPULATION TOTALE À LA RENTÉE 2016

Sources : MENESR 2018, INSEE RP 2015

Moyenne = 11 %



• Quelques chiffres-clés du territoire de Metz Métropole



Portrait du territoire de METZ MÉTROPOLE

44 communes
306 km²



222 000 habitants
+600 000 bassin de vie

35 % de la population du Sillon lorrain qui s'étire d'Épinal à la frontière luxembourgeoise



LOR'NTECH

Le Pôle européen du Sillon lorrain est propulsé au rang de métropole French Tech en 2015



113 000 emplois à Metz Métropole

Soit **60 %** des **191 000** de la zone d'emploi



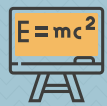
14 624 entreprises dont
1 736 créées en 2017



87 200 actifs occupés en 2016 dont
5 800 travaillent au Luxembourg (6,5 %)



22 900 étudiants en 2019-2020 soit
38 % des étudiants de l'université de Lorraine



2 universités
4 écoles d'ingénieurs
1 pôle de compétitivité
5 centres de transfert technologique



Une attractivité commerciale **2X** plus forte que « l'évasion » (centre ville, Waves, Muse)



PRINCIPAUX ÉQUIPEMENTS CULTURELS

Musée de la Cour d'Or
Musée National Centre Pompidou-Metz
(300 000 visiteurs annuel)
École Supérieure d'Art de Lorraine
Cité musicale de Metz
Les Arènes
Conservatoire à rayonnement régional
Opéra-Théâtre de Metz Métropole



NOUVEAU PORT DE METZ

1^{er} port fluvial céréalier de France
6^{ème} port fluvial français



1 gare principale (Metz)

1h25 vers Paris

3 gares TER
(Ars-sur-Moselle, Metz-Nord et Peltre)

7 millions de voyageurs par an



1 aéroport Metz-Nancy-Lorraine géré par la Région Grand Est



1 gare TGV à Louvigny

700 000 voyageurs/an

47 minutes vers Strasbourg

30 minutes de voiture

Des documents cadres pour le logement et les transports



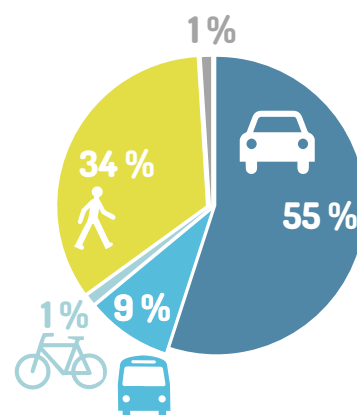
La métropole dispose de 2 documents stratégiques récents sur son territoire : le **Programme local de l'habitat (PLH)** et le **Plan de déplacements urbains (PDU)** approuvés en février 2020.

Le **nouveau PDU** de la métropole conçoit les actions qui permettent de **créer les conditions d'une mobilité durable et ambitieuse**, au bénéfice des citoyens et du territoire à l'horizon **2030**. Son objectif clé est de

favoriser l'usage du mode de transport le plus adapté aux besoins.

La mobilité recoupe de **nombreux enjeux locaux et nationaux** : améliorer le cadre de vie, préserver l'environnement, maîtriser les dépenses énergétiques et lutter contre le réchauffement climatique, tirer profit des évolutions technologiques, promouvoir le lien social au sein de l'espace public, etc. C'est dans ce contexte que le **PDU définit et régit les grands principes d'organisation des transports** de personnes et de marchandises, de circulation, de stationnement et d'aménagement d'espaces publics sur le territoire métropolitain.

Les **principaux grands objectifs du plan** sont de réduire la part modale de la voiture à 48 % des déplacements en 2030 (contre 55 % en 2017) **en favorisant un report modal vers les transports en commun**, y compris le TER. Pour cela, l'ambition est de porter l'usage des modes collectifs de 9 % de part modale en 2017 à 12 % d'ici 2030 en améliorant la qualité des dessertes et le nombre d'usagers desservis. La future 3^e ligne de Bus à haut niveau de service (BHNS), et l'augmentation à venir de l'offre en parking de rabattement, y concourront. Si **63 % des déplacements** sur le territoire de Metz Métropole représentent **moins de 3 kilomètres**, ce sont seulement 1 % des trajets qui sont réalisés à vélo. Le PDU vise 3 % pour ce mode de transport d'ici 2030 à l'aide d'un **schéma cyclable** comprenant de nouveaux aménagements. Le dernier grand objectif du PDU est de **favoriser la marche**, mode de transport naturel redoutablement efficace pour les trajets de moins d'un kilomètre. Ce sont **34 %** des déplacements « porte à porte » qui sont effectués à pied. Tout déplacement d'ailleurs, s'il n'est pas effectué en totalité à pied, commence et se termine de cette manière. La marche est liée à la **qualité des espaces publics**, au vivre ensemble mais aussi à la **santé** des citoyens.



Parts modales en 2017

Le **PLH 2020-2025** a pour objectif majeur de favoriser le **parcours résidentiel** sur le territoire d'une métropole solidaire, capable de **répondre aux besoins de tous** ses habitants. Pour atteindre cet objectif, **ce sont 3 grandes orientations qui sont fixées** : diversifier l'offre de logements, favoriser la mixité sociale et réhabiliter le parc ancien en réalisant la promotion d'un habitat durable.

Isabelle KAUCIC, vice-présidente de Metz Métropole en charge de l'habitat et 1^{ère} adjointe au maire de Metz (2014-2020) :

« Réhabiliter le parc privé, développer un habitat durable, prendre en compte le vieillissement et le handicap, accompagner les jeunes et les personnes en difficulté dans le cadre du Logement d'abord, telles sont les priorités du PLH 2020-2025 ».



En matière de production future de logements, le **Plan local d'urbanisme intercommunal (PLUi)** doit notamment s'articuler avec le **PLH adopté pour la période 2020-2025**. Mais la répartition territorialisée du PLH étant différente des orientations du Schéma de cohérence territoriale de l'agglomération messine (SCoTAM), les objectifs de production inscrits pour 6 ans ne constituent qu'une des références pour le futur PLUi.

Un rééquilibrage est à définir pendant l'élaboration du PLUi et lors du prochain PLH en prenant en compte de façon globale, et par strate, les logements produits depuis l'approbation du SCoTAM (2014) ainsi que les objectifs du PLH 2020-2025. Si la stratégie future demeure à définir, **SCoTAM et PLH partagent la notion de strates territoriales** pour répartir les futurs logements capables de répondre aux besoins de tous.

• Un projet métropolitain pour construire ensemble la métropole de demain

Le 1^{er} janvier 2018 est née une métropole administrative regroupant 44 communes et 222 000 habitants. Pour accompagner cette évolution administrative, il importait de faire la démonstration du changement de nature du territoire, d'une agglomération capitale régionale à une métropole au sein de la Région Grand Est et d'un espace transfrontalier.

Metz Métropole a ainsi engagé dès 2017 une réflexion avec les élus et acteurs de son territoire pour définir la métropole qu'elle souhaite être et devenir. Ce projet, démarche non limitée dans le temps, s'est concrétisé par la présentation d'un socle de chantiers en 2018 et d'une stratégie en janvier 2019.



Dans la construction territoriale, la métropole actuelle constitue certainement une étape. Rappelons qu'en 2016, Dominique Gros, maire de Metz avait défendu une extension de son intercommunalité vers le nord pour englober Rives de Moselle et le Pays Orne-Moselle, et ainsi se rapprocher d'une structuration Metz-Thionville, axe majeur, qui concentre environ 600 000 habitants. Le score avait été plutôt inattendu, avec 25 voix pour et 23 contre, alors qu'il en fallait 38 pour l'acter définitivement. Ceci montre que le territoire « vécu » est bien perceptible dans l'esprit des élus du Nord mosellan.

Du projet métropolitain élaboré en 2018-2019 découlent trois ambitions pour faire la métropole des liaisons européennes, la métropole de l'écologie urbaine et humaine et la métropole Art & Tech. Certains des dix chantiers du projet métropolitain font directement écho à l'attractivité territoriale qui constitue l'objet du présent cahier thématique.

C'est notamment le cas avec le chantier du rapport au Luxembourg qui aborde l'effacement de la frontière, la multiplication des enjeux communs entre Metz et l'état voisin et la nécessité d'organiser le dialogue pour favoriser le co-développement au sein d'un espace transfrontalier métropolisé et polycentrique. La quasi-fermeture de la frontière lors de la crise sanitaire de la Covid 19 a mis en exergue les interdépendances existantes entre le nord lorrain – dont Metz Métropole et le Luxembourg. En lien, le projet comprend un chantier sur les différentes coopérations transfrontalières. La métropole messine entretient des relations nombreuses sur les plans économique, scientifique et culturel. Très multithématique, l'événement

« Metz est wunderbar » illustre par exemple, la matérialisation locale de l'amitié et des coopérations franco-allemandes.

Les liens existent dans de nombreux domaines dont la formation, le numérique, le tourisme, la culture, l'énergie, la recherche, etc. Le réseau de villes QuattroPole, qui réunit Luxembourg, Metz, Sarrebruck et Trèves joue, à cet égard, un rôle important : la coopération, dans le cadre de cette structure, a pour objectif l'élaboration de stratégies politiques communes et la pérennisation des échanges entre les administrations des quatre villes.



Le chantier de l'économie nord lorraine reflète l'importance pour le territoire d'une révolution en marche, qui imbrique industries et services, modifie ainsi la répartition de la valeur ajoutée et renforce l'interdépendance entre Metz Métropole et le nord lorrain. Metz Métropole est bien positionnée sur cette nouvelle économie, avec des plateformes de transfert de technologie, de la formation de haut niveau et des lieux d'intelligence collective au service d'un bassin économique, et en particulier au niveau industriel : Invent Metz Campus, Inspire Metz, pôle de compétitivité Materialia, etc.

Enfin, les chantiers de l'intelligence collective et de la créativité sont également au cœur de l'attractivité du territoire, puisqu'il s'agit des moteurs d'une intelligence favorable à l'innovation, la croissance et à l'emploi (Bliiida, Invent Metz Campus, candidature Unesco, Constellations de Metz, etc.).

▪ Une métropole labellisée French Tech

Le territoire de Metz Métropole s'appuie sur **des outils numériques** pour développer **des services performants et adaptables** à destination des habitants, des entreprises et de ses visiteurs. L'ambition portée est celle d'être un territoire intelligent, agréable, agile, adaptatif, durable, inclusif. Mais aussi efficient dans tous les domaines : culture, tourisme, énergie, administration, commerce, stationnement, éducation, transport, etc. **La métropole souhaite conjuguer l'aménagement du territoire avec le numérique** pour favoriser son développement économique et la qualité du cadre de vie.

Cette volonté se traduit par une labellisation French Tech pour tout **l'écosystème LornTech porté par le Sillon lorrain**, qui réunit les métropoles de Metz et Nancy, ainsi que les agglomérations d'Épinal et Thionville en s'ouvrant à des territoires associés : Saint-Dié-des-Vosges, Neufchâteau, Lunéville, Bassin de Pompey et Val de Fensch. LornTech correspond à **un collectif rassemblé derrière une marque**, un emblème qui réunit toutes celles et ceux qui, de l'entrepreneur à l'investisseur, en passant par le développeur, innovent et **contribuent au dynamisme et à la croissance des startups françaises**. Le collectif et la **marque de territoire** sont au service des startups et entreprises



La future entrée de Bliida © Agences CNB & GHA

▪ Un déploiement de la fibre optique déjà bien avancé

Une étude réalisée par l'UFC-Que Choisir en 2017 révélait que plus d'un foyer français sur cinq dispose **d'un débit Internet inférieur à 8 mégabits** par seconde, et que 10 % d'entre eux avaient moins de 3 mégabits par seconde. Or, pour bénéficier pleinement des offres proposées par les opérateurs groupant Internet, télévision, jeux et musique en ligne, **la qualité de la connexion est primordiale**. Avec des débits faibles, l'utilisateur peut toujours utiliser le replay ou jouer en ligne, mais pas en même temps. Et les vidéos visionnées sur le web le seront en basse qualité. La technologie ADSL sur la ligne téléphonique présente l'inconvénient de débits qui baissent selon l'éloignement du répartiteur. **La fibre optique supprimera ce problème** avec un débit de qualité, mais tous les foyers français ne seront pas concernés. Il existe un objectif national de 80 % de foyers

innovantes pour fédérer cet écosystème lorrain.

Le territoire métropolitain comprend **le site Bliida**, qui représente sur environ 2,5 hectares, **son totem de la French Tech**. Situé dans un ancien dépôt de bus, il symbolise la capacité des tissus urbains à se réinventer.

Bliida est **le lieu de l'innovation, l'inspiration et l'intelligence dédié aux pratiques artistiques et aux industries numériques**. Il pilote de nombreux projets créatifs sur le territoire et comprend une centaine d'artistes, d'artisans, d'entrepreneurs, d'associations, d'institutions, de grandes entreprises et de médias.

Aujourd'hui, Bliida n'est accessible au public que lors des événements organisés sur le site. Mais à la suite de travaux programmés, il va être **ouvert au grand public pour devenir un tiers lieu à la hauteur de ceux qui font parler d'eux en France** comme, par exemple, le Darwin écosystème de Bordeaux.



raccordés en 2022. En 2017, **le débit moyen en France était de 11 mégabits en ADSL et 137 mégabits par la fibre**.

Sur le territoire de Metz Métropole, ce sont 100 000 prises qui sont éligibles à la fibre début 2020 et **l'ensemble des 44 communes sera raccordé fin 2020**. Une convention de déploiement a été signée en 2014 avec Orange pour 43 communes. Il n'y a pas d'aménageur et de mutualisation pour la ville de Metz, qui est classée en zone très dense. **L'ensemble des habitants de la métropole peut disposer d'une connexion Internet très rapide**. Mais l'ADSL existe toujours. Quoiqu'il en soit, la qualité de débit est vecteur d'attractivité pour la métropole. **Les zones d'activités structurantes** bénéficient elles-aussi d'une bonne connexion.

D. Le cœur métropolitain au centre d'un bassin de vie élargi

Le territoire institutionnel de Metz Métropole se limite à **44 communes** et **222 000 habitants** sur 306 km², mais son influence dans l'armature territoriale de la Région Grand Est transfrontalière est nettement plus vaste. L'Insee propose un découpage du territoire français en bassin de vie pour

faciliter la compréhension de la structuration du territoire. Il correspond au plus petit territoire sur lequel **les habitants ont accès aux équipements et services** les plus courants classés, en six domaines : commerce, santé, enseignement, transport, service aux particuliers, sport-loisirs et culture.



Si la métropole messine est composée de **44 communes**, seules 11 d'entre elles présentent une zone de bâti continu,

sans coupure de plus de 200 mètres entre deux constructions, comprenant au moins 2 000 habitants.

La métropole comprend **une grande ville** de 50 000 à 200 000 habitants, **Metz** (118 000 habitants), une ville moyenne de 20 000 à 50 000 habitants, **Montigny-lès-Metz** (22 000 habitants), deux petites villes de 5 000 à 20 000 habitants : **Marly** (10 000 habitants) et **Woippy** (14 000 habitants). Mais aussi **33 villages** de moins de 2 000 habitants.

Le bassin de vie de Metz est composé de **117 communes** et **353 000 habitants** en 2016. Les 73 communes qui n'appartiennent pas au périmètre institutionnel de Metz Métropole totalisent 131 000 habitants avec 7 villes de tailles importantes : **Maizières-lès-Metz (11 232, donnée 2016)**, **Amnéville (10 500 habitants)**, Rombas (9 900 habitants), Hagondange (9 200 habitants), Moyeuvre-Grande (7 750 habitants), Marange-Silvange (6 200 habitants) et Mondelange (5 800 habitants). Ces villes présentent la particularité d'appartenir aux intercommunalités Rives de Moselle et Orne Moselle, **toutes deux situées au nord de la métropole messine.**

Aucun des découpages proposés ne semble pleinement pertinent. Au sens de l'Insee, l'**aire urbaine** correspond à un ensemble de communes d'un seul tenant constitué par un **pôle urbain de plus de 10 000 emplois**, et par des communes rurales dont au moins 40 % de la population résidente, ayant un emploi, travaille dans le pôle ou dans des communes attirées par le pôle.

Si l'**aire urbaine de Metz, composée de 214 communes**, apporte de précieuses informations sur la structuration du territoire, elle ne peut pas tout révéler. Mais la carte montre bien quelles sont **les parties des intercommunalités qui sont attirées par la métropole.** À titre d'exemple, la ville de **Boulay-Moselle** n'est pas incluse dans ce périmètre malgré une accessibilité de qualité grâce à l'autoroute A4 et un développement résidentiel fortement lié à l'attractivité de la façade est de Metz depuis une vingtaine d'années. Ce découpage montre d'autres constats. Par exemple, l'**intercommunalité de Pont-à-Mousson est faiblement liée à la métropole messine** avec seulement 15 % des actifs qui se dirigent vers la métropole. À ce titre, il est logique que ce territoire, orienté dans une proportion équivalente vers la métropole de Nancy n'appartienne pas à l'aire urbaine de Metz, ni à celle de Nancy.



Le centre thermal d'Amnéville appartient au bassin de vie de Metz

Il paraît opportun de **s'affranchir des notions institutionnelles et statistiques classiques pour parler de l'aire d'influence de la métropole messine dans le nord lorrain.** Les personnes qui ont recours aux services basés sur le territoire de Metz Métropole n'appartiennent pas forcément au bassin de vie de Metz, ni même au territoire du Schéma de cohérence territoriale de l'agglomération messine (SCoTAM). Par exemple, les équipements commerciaux (centre-ville, Muse, Waves) exercent une attraction sur les habitants de Thionville et au-delà.

Toutefois, il faut considérer l'aire d'influence comme polarisée : plus la distance avec le centre augmente et plus la fréquentation diminue.



Centre commercial Muse à Metz

▪ Un regard en direction de Thionville et du nord-lorrain

La ville de **Thionville** possède sa **propre aire urbaine** composée de seulement **15 communes** qui regroupent plus de **137 000 habitants** en 2017. Seulement 1/3 des communes de l'aire urbaine appartiennent à la Communauté d'agglomération Portes-de-France-Thionville. Au sens de l'Insee, ce sont **12 des 15 communes** qui correspondent à des villes dont 5

comprennent plus de 10 000 habitants : Thionville (40 000), Yutz (16 500), Hayange (15 500), Fameck (14 000) et Florange (12 000). Pour mémoire, l'**aire urbaine de Metz**, beaucoup plus vaste, ne comprend que 5 villes de plus de 10 000 habitants hors Metz.

L'existence de **communes urbaines denses dans le nord-lorrain** met en lumière son **passé fortement industriel**. Aujourd'hui encore et rien que pour la métallurgie, **l'usine sidérurgique de Florange** est répartie sur les communes de Rombas, Hayange, Florange et Serémange-Erzange.

Elle accueillait l'un des derniers hauts fourneaux de Lorraine, alors que la **cokerie**, outil emblématique de l'industrie sidérurgique située à Serémange-Erzange, est définitivement fermée depuis début mai 2020.



Si Rombas appartient à l'**aire urbaine de Metz**, les trois autres communes citées dépendent de l'**aire urbaine de Thionville**. Ce qui signifie que le **vaste territoire situé entre Metz et Thionville est complètement polarisé par ces deux pôles urbains**. Il faut dire que l'axe nord-sud lorrain, fluvial, ferré et autoroutier via l'A31, y facilite les déplacements depuis des décennies.

Sans embouteillage, les **32 kilomètres qui séparent Metz de Thionville se parcourent en moins de 30 minutes**. En train, le trajet est encore plus rapide puisqu'il se réalise en moins de 25 minutes. Sur la voie d'eau, les liens entre les ports de Metz et Thionville-Illange sont issus d'un partenariat.

Les relations entre les aires urbaines de Metz et Thionville sont notamment illustrés par le succès du pôle de loisirs développé à Amnéville dès 1974. Il se situe à seulement 20 km de Metz et 17 km de Thionville avec une **accessibilité autoroutière** dans les deux cas. C'est notamment cette localisation qui explique sa **très forte fréquentation**.

Aujourd'hui, le succès de ce pôle de loisirs repose sur la **diversité des activités proposées**, notamment avec la **cure thermique médicale** d'Amnéville, qui est l'une des 10 plus fréquentées en France sur 110.

Plusieurs sites se démarquent par leur fréquentation sur l'année 2018 : le zoo, Thermapolis, le Galaxie, la Villa Pompéi et le Snow hall. Ces quatre sites représentent **plus de 1,15 million d'entrées** positionnant le pôle d'Amnéville comme le second site touristique le plus fréquenté de la Région Grand Est, derrière la cathédrale de Reims (1,4 millions d'entrées).

La **structuration hospitalière** avec le **CHR Metz-Thionville**, qui propose plusieurs sites sur le nord-lorrain, met également en lumière les liens qui existent entre la métropole et la Communauté d'agglomération de Portes-de-France - Thionville.



Les 11 sites les plus emblématiques du pôle de loisirs d'Amnéville

En 1994, Patricia ZANDER, aujourd'hui maître de conférences à l'Université de Strasbourg, publiait sa thèse sous le titre : « Vers un nouveau type de ville ? les mutations de l'espace urbain Metz-Thionville ». Il s'agit d'un modèle de vision urbanistique pour la Lorraine. Elle y explique notamment que Metz disposerait d'un espace urbain d'une toute autre ampleur que celle communément admise par l'Insee. Pour cela, elle applique les **définitions statistiques en vigueur à l'étranger**, notamment aux États-Unis et en Allemagne. Selon la conception géographique de ces mêmes indicateurs, **une conurbation est un tissu urbain continu et densément peuplé**. Ceci équivaudrait donc pour l'axe Metz-Thionville, qui englobe plus de 200 communes.

Voir l'aire urbaine de Thionville comme polarisée par celle de Metz serait une erreur, la réalité est beaucoup plus complexe quel que soit le domaine, notamment en raison de la puissance économique de l'état voisin du Luxembourg qui contribue à accroître les flux nord-sud dans le sillon Mosellan.



La zone Linkling à Thionville

L'exemple de la puissance économique de la zone du Linkling, implantée à Thionville et Terville, en témoigne. C'est le pôle commercial le plus important du département de la Moselle, avec un chiffre d'affaires estimé en 2019 par la CCI à 669 millions d'euros. Le centre-ville de Metz, comprenant le centre commercial Muse, est classé 2^e (432 millions d'€) et la zone d'Actisud avec Waves est 3^e (392 millions d'€). La zone du Linkling a connu une progression de plus de 15 % de son chiffre d'affaires entre 2014 et 2019. Elle ne s'observe pas sur les autres pôles commerciaux du département. Toutefois la métropole messine possède 5 des 15 pôles commerciaux les plus fréquentés de Moselle sur son territoire : le centre-ville de Metz, Actisud, le Technopôle, Marly Bellefontaine et Ikéa La Maxe. Ils représentent 35 % du chiffre d'affaires total des 15 pôles, soit cinq fois plus que celui de la zone de Thionville Linkling (qui est la seule de cet espace au nord de Metz dans le top 15). La zone du Linkling est indépendante du bassin de vie messin.

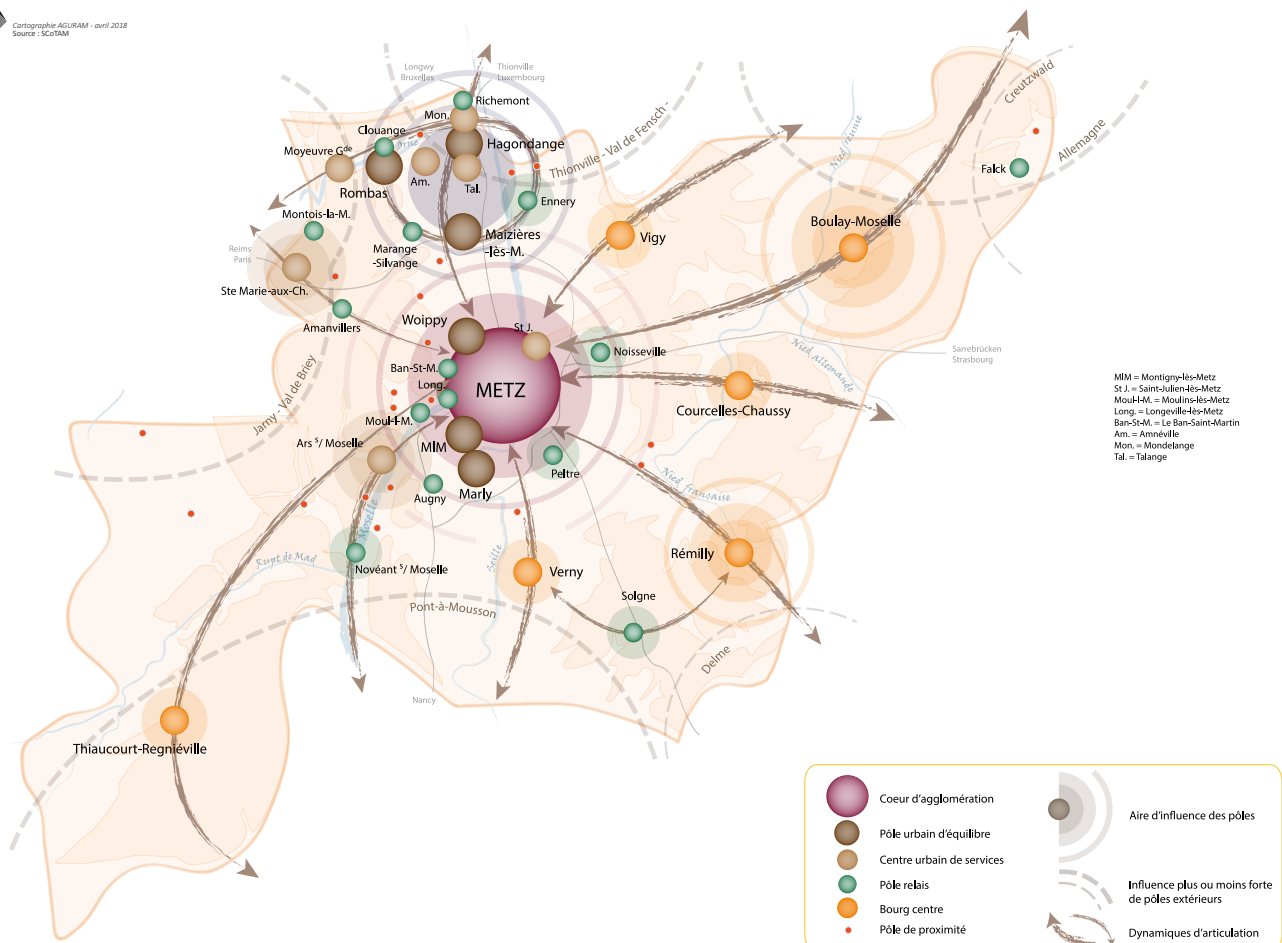
• Un cœur de vie pour le Schéma de cohérence territoriale

Le Schéma de cohérence territoriale de l'agglomération messine (SCoTAM) a été approuvé en 2014. Il s'agissait du premier projet de territoire à l'échelle d'un bassin de vie organisé autour de Metz.

Le SCoTAM révisé porte aujourd'hui sur un vaste territoire de 225 communes et 411 700 habitants, qui s'étend des limites du département de la Meuse jusqu'à la frontière allemande. Le centre de vie du territoire du SCoTAM correspond au cœur métropolitain axé sur Metz.



Cartographie AGURAM - avril 2018
Source : SCoTAM



Le développement économique réalisé depuis des décennies à l'est de la métropole, l'existence des axes structurants que sont les RN431/A4 et les liens anciens avec le Val de Moselle, aujourd'hui partie intégrante de l'intercommunalité de Mad & Moselle, sont bien pris en compte par ce vaste territoire qu'est le SCoTAM.

L'armature urbaine du SCoTAM, centrée sur Metz, montre bien les liens en direction du nord-lorrain, même si les interactions dépassent son territoire dans la vie quotidienne.

1.2. Une métropole rayonnante au service des citoyens et du territoire

L'attractivité d'un territoire repose sur sa **capacité à capter des flux et ressources extérieures**. Cette attractivité peut être productive, avec le développement de nouvelles activités, **résidentielle**, avec les navetteurs ou retraités, mais aussi **touristique**. Dans notre société où les personnes, biens et capitaux sont constamment en mouvement, les **enjeux d'attractivité sont au cœur des stratégies territoriales**, et permettent à chacun d'essayer de se démarquer des autres en se forgeant sa propre identité.



La métropole possède sa propre marque de territoire

L'attractivité et la proximité avec ses citoyens ont été placées au cœur du projet métropolitain de Metz Métropole. Dans ses compétences, l'EPCI est aujourd'hui en charge de la **promotion du tourisme**. Cette politique s'illustre notamment par la **récente fusion** de l'Office du tourisme de Metz avec l'agence d'attractivité du territoire, Inspire Metz. Au-delà de ses compétences obligatoires, la métropole va récupérer **quatre compétences départementales, dont la voirie, et deux compétences facultatives** en matière de fourrière animale et de création, gestion et entretien des sentiers de randonnée.

A. Des équipements variés vecteurs d'images et d'attraction

Parmi les compétences de la métropole, les **équipements sont des composantes essentielles** du développement d'un territoire fédérateur et innovant. Leur rayonnement, qu'il soit à l'échelle européenne, nationale ou régionale : musée Pompidou-Metz, Arènes de Metz, stade Saint-Symphorien, etc, ou plus locale, participent pleinement au **cadre de vie et au développement de l'attractivité territoriale**.

La politique de programmation de ces équipements soulève de nombreux enjeux de planification dans un contexte de **baisse des ressources publiques, d'objectifs de modération de la consommation foncière et d'évolution des modes de vie**.



Le futur stade Saint-Symphorien rénové - ©Fiebiger & Moreno

« Les politiques marketing tablent sur la revalorisation de l'identité d'une ville et d'un territoire. Cette identité, mélange de passé et de futur, admet l'évolution de la ville héritée et dépend des valeurs que la société actuelle, multiethnique et donc multiculturelle, attribue à une ville et à un territoire. La dimension culturelle du développement spatial est une clef pour le développement urbain et régional dans la vieille Europe ».

Patricia INGALLINA, Université de Lille 1, PUCA « L'attractivité des territoires en question », 2017

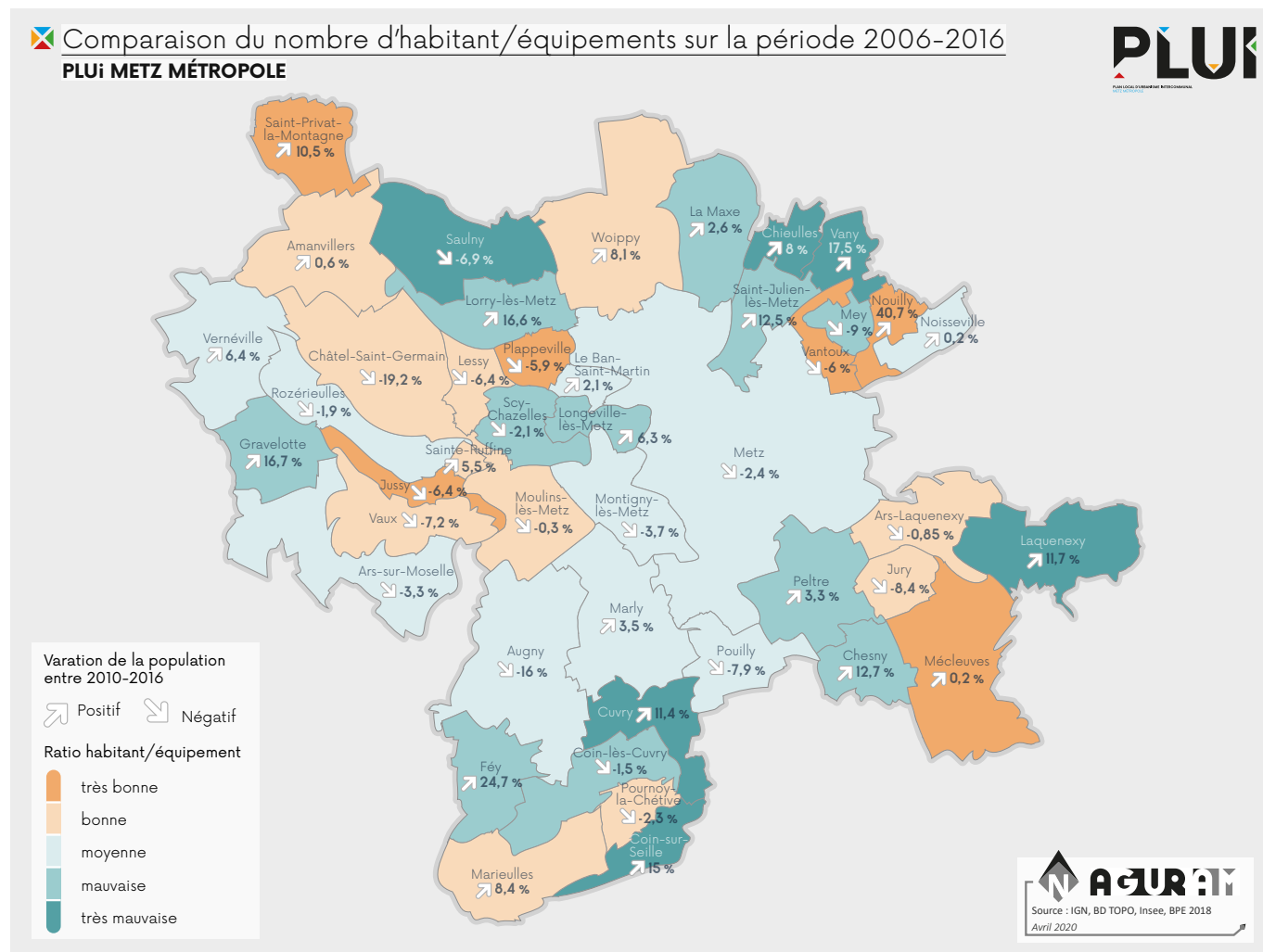
Les **équipements collectifs**, qu'ils soient d'intérêt métropolitain ou de proximité, regroupent l'ensemble des installations, des réseaux et des bâtiments qui permettent **d'assurer à la population locale et aux entreprises les services dont elles ont besoin dans différents domaines** : culture, santé, éducation, sport, loisir, sanitaire, numérique.

La notion d'équipement collectif prend en compte les **équipements publics et privés** rendant un service à caractère collectif. Il faut distinguer les équipements de **superstructure** comme les bâtiments administratifs, musées, écoles, terrains de sport, des équipements **d'infrastructure** que sont les voiries, canalisations, réseaux de transports en commun ou encore nouvelles technologies de l'information et de la communication.

Sur le territoire métropolitain, le nombre d'équipements total est en constante progression. Il est passé de 6 344 en 2010 à 7 595 en 2016 selon la base des équipements de l'Insee (+20 %). À ce titre, les besoins en équipement de la population semblent déconnectés de la croissance démographique. Sur la même période, les 44 communes ont perdu 1 745 habitants. La manière des habitants de se répartir sur l'ensemble du territoire est certainement liée à une part non négligeable des besoins en équipements. Mais l'évolution des modes de vie apporte également des explications, avec, par exemple, l'émergence et la multiplication de terrains permettant la pratique de plusieurs sports qui aujourd'hui maillent le territoire.

Une ville comme Augny perd 360 habitants entre 2010 et 2016, tout en accueillant 14 équipements supplémentaires, alors que le village de Vany, qui gagne 60 habitants, voit son nombre d'équipements être en légère baisse. Il existe d'importantes disparités entre les communes liées, entre autres, aux capacités de financement (bien que la population d'Augny ait été très impactée par la fermeture de la BA128).

À l'avenir, il est primordial de réfléchir au renforcement et au déploiement d'équipements de manière cohérente, afin d'anticiper au mieux les besoins futurs de la population dans les différents pôles de vie de la métropole, et ainsi de préserver la qualité de vie et l'attractivité du territoire.



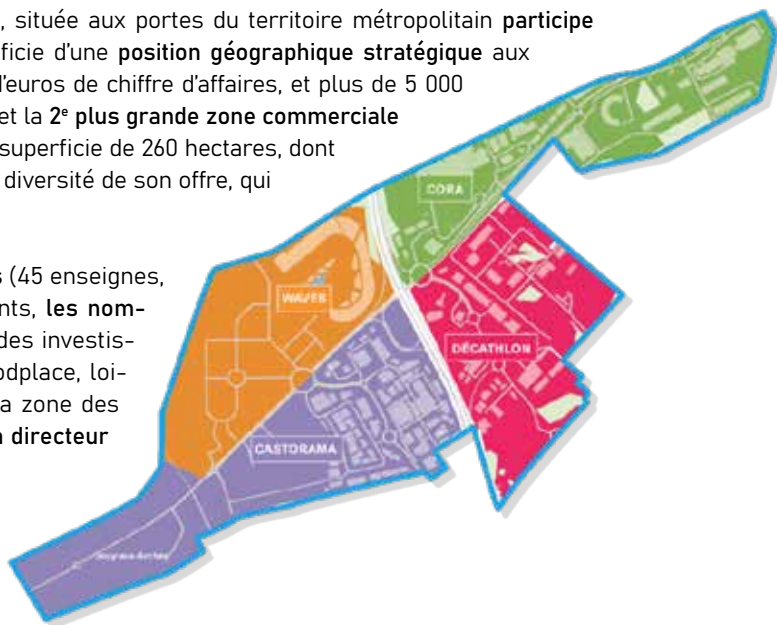
▪ Les principaux équipements qui contribuent au rayonnement métropolitain

À l'échelle de la métropole, plusieurs équipements contribuent à répondre aux besoins des habitants, avec un rayonnement territorial très vaste. C'est par exemple le cas de la gare de Metz, pièce maîtresse du quartier Impérial, édifée durant l'Annexion dans le style art nouveau. Ce monument historique a été élu, en 2017, 2018 et 2021, plus belle gare de France dans le cadre d'un concours organisé par la SNCF. Les 10 millions de personnes, dont 7 millions de voyageurs qui fréquentent

annuellement la gare, sont ainsi susceptibles de s'intéresser à la qualité architecturale de la ville de Metz. Cette dernière s'est classée 4^e sur 19 au concours de la meilleure destination touristique européenne de 2019. La visibilité à l'international du territoire s'est accrue ces dernières années. Les récompenses sont des atouts pour la candidature au patrimoine mondial de l'Unesco, toujours en cours, intitulée : « Metz, royale et impériale ».

En matière d'équipements commerciaux, la zone **Actisud**, située aux portes du territoire métropolitain **participe fortement au rayonnement de Metz Métropole**. Elle bénéficie d'une **position géographique stratégique** aux abords de l'A31 dans le Sillon lorrain. Avec 486 millions d'euros de chiffre d'affaires, et plus de 5 000 emplois, elle est la **1^{ère} zone commerciale de la métropole et la 2^e plus grande zone commerciale française en termes de surface de vente (207 000 m²)**. Sa superficie de 260 hectares, dont 140 hectares de bâti, témoigne de son importance et de la diversité de son offre, qui regroupe **257 commerces dont 152 enseignes nationales**.

Après l'inauguration en 2014 du **centre commercial Waves** (45 enseignes, 9 restaurants), qui vise un public de familles avec enfants, **les nombreux autres projets à venir** montrent l'intérêt constant des investisseurs pour Actisud : cinéma Kinépolis, magasin Lidl, foodplace, loisirs indoor au niveau de la Rotonde, requalification de la zone des Gravières, etc. **Une étude de requalification et un schéma directeur ont été réalisées pour la zone Actisud**.



Le centre Pompidou-Metz - ©Shigeru Ban, Jean de Gastines, & Philip Gumuchdjan

Un **autre centre commercial important** a ouvert ses portes en 2017, il s'agit de **Muse**, situé au pied du centre Pompidou, dans le quartier de l'Amphithéâtre à Metz. Bien qu'il soit tiré par une locomotive à bas prix nommée Primark, ce centre est plus orienté sur **une offre commerciale** principalement composée de boutiques **haut de gamme** qui visent les **catégories socioprofessionnelles supérieures**, qui vivent ou sont de passage dans le quartier.

Le centre Pompidou-Metz est l'institution sœur du musée implanté à Paris. Il **s'agit de l'équipement le plus prestigieux et le plus attractif du territoire**. Inauguré en 2010, l'édifice offre **trois galeries d'exposition couvertes par une toiture atypique en forme de chapeau chinois**. En 2018, la fréquentation du musée est de 332 500 visiteurs, plaçant ainsi le centre Pompidou-Metz à la **7^e place des musées français les plus visités, hors de Paris (22^e place avec Paris)**. Il profite notamment de sa situation géographique pour attirer **25 % de**

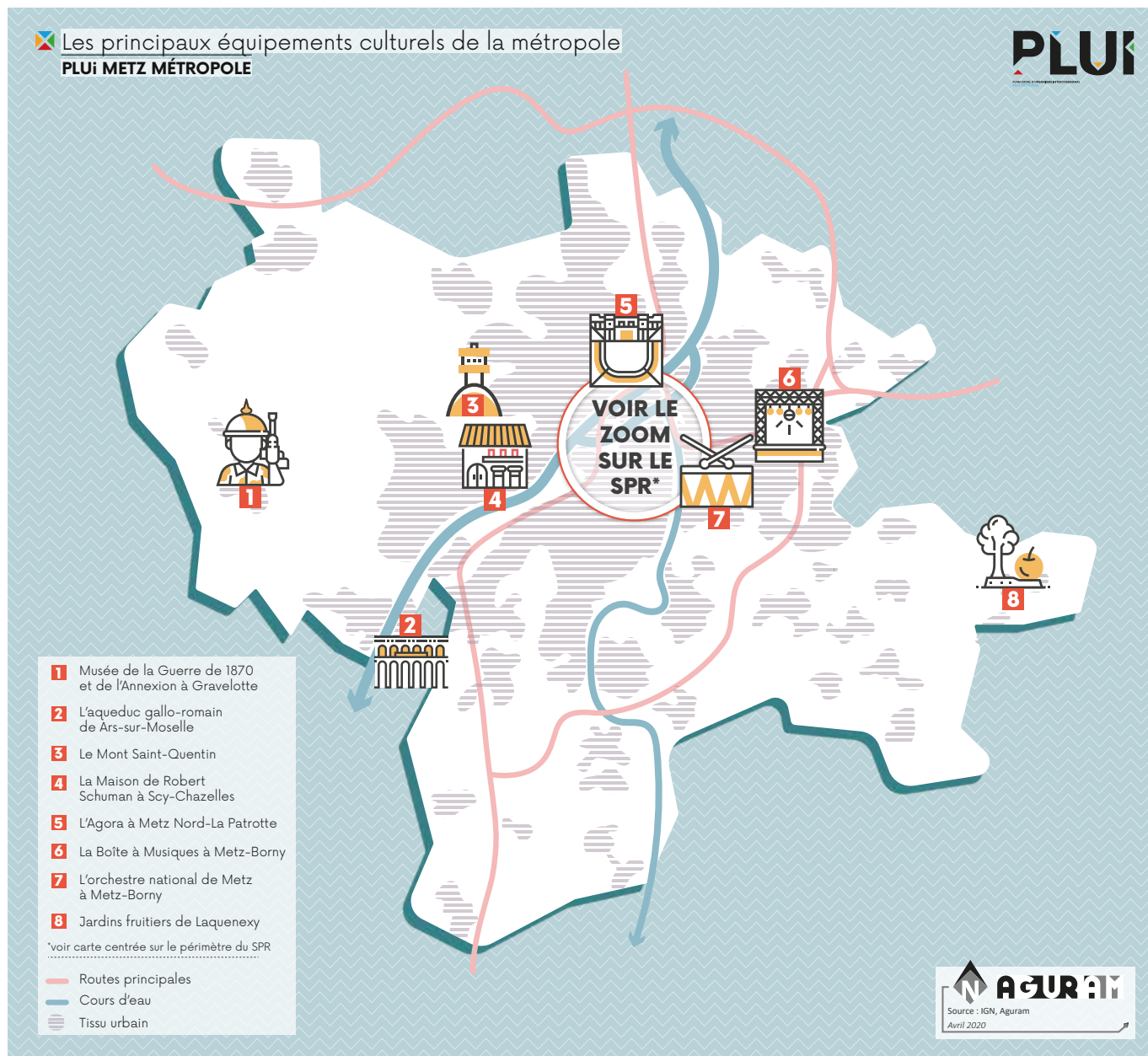
visiteurs étrangers (Allemagne, Belgique, etc.). En dehors de cette attractivité transfrontalière, le centre Pompidou-Metz constitue un **véritable ancrage local, avec 68 % des visiteurs français provenant de la Région Grand Est**. Les chiffres permettent également de démontrer la forte attractivité du musée : **70 % des visiteurs étrangers non mosellans se sont rendus à Metz uniquement pour visiter le centre Pompidou-Metz**. Cette captation de flux a **une influence positive sur le quartier de l'Amphithéâtre, mais aussi sur le centre-ville** : 62 % de visiteurs du musée se sont rendus ou ont eu l'intention de se rendre au centre-ville. Parmi eux, 43 % en ont profité pour découvrir la **Cathédrale Saint-Étienne**.

Le Centre Pompidou-Metz est un **pilier incontestable de l'économie locale**, qui a engendré sur l'année 2018 plus de **12,8 millions de chiffre d'affaires**, tous domaines confondus (restauration, hôtellerie, commerce, etc.) hors transports.

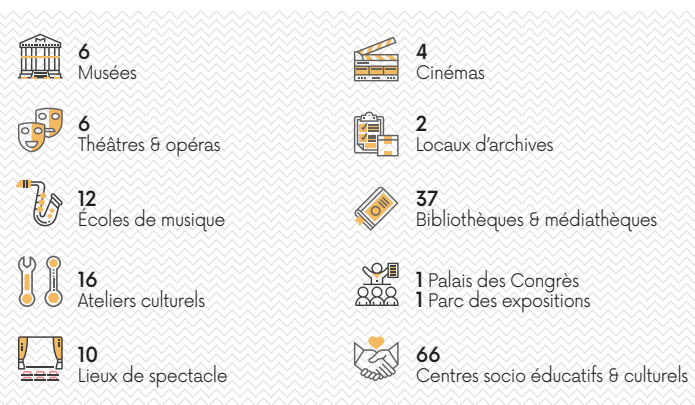
▪ **Le cœur métropolitain polarise l'essentiel des équipements culturels**

Sur le territoire métropolitain, les lieux de spectacles, musées et cinémas se concentrent principalement au niveau de la ville-centre, Metz. Mais plusieurs autres équipements importants,

comme le musée de la Guerre de 1870 ou l'aqueduc gallo-romain de Jouy-aux-Arches, maillent le territoire.




Les équipements culturels de la métropole
LES CHIFFRES CLÉS






 **Édifices religieux**

- 1 Basilique Saint-Vincent
- 2 Temple Neuf
- 3 Cathédrale Sainte-Étienne
- 4 Chapelle des Trinitaires
- 5 Église Sainte-Ségolène
- 6 Église Saint-Pierre-aux-Nonnains
- 7 Chapelle des Templiers
- 8 Paroisse Saint-Maximin
- 9 Église Sainte-Thérèse

 **Tourisme culturel**

- 10 Opéra-Théâtre
- 11 Musée de la Cour d'Or
- 12 Les Trinitaires
- 13 49 Nord 6 Est Frac Lorraine
- 14 Maison Natale de Verlaine
- 15 Arsenal
- 16 Centre Pompidou-Metz
- 17 Les Arènes

 **Patrimoine, tourisme vert**

- 18 Jardin des Tanneurs
- 19 Balade des Remparts
- 20 Porte des Allemands
- 21 Palais du Gouverneur
- 22 Porte Serpenoise
- 23 Gare de Metz
- 24 Jardins de Jean-Marie Pelt
- 25 Plan d'eau et Esplanade

 **Tourisme d'affaire**

- 26 Tiers-Lieu BLIIDA
- 27 Metz Congrès Robert Schuman
- 28 Metz Expo, Parc des expositions

 Périmètre du Site patrimonial remarquable (SPR)

 Ligne Mettis

La culture occupe une place de choix dans les politiques menées par Metz Métropole. Le territoire offre aujourd'hui plus de 459 équipements dédiés aux sports, aux loisirs et à la culture, qui permettent de couvrir un très large panel d'activités. Ces structures, principalement localisées dans le cœur métropolitain, participent au dynamisme du territoire en favorisant l'accès pour tous à la culture et son développement.

Depuis 2004, Metz Métropole gère l'Opéra-Théâtre, le musée de La Cour d'Or, le Conservatoire à rayonnement régional Gabriel Pierné, et soutient l'École supérieure d'art de Lorraine ainsi que le centre Pompidou-Metz depuis son ouverture. La métropole possède également un Pôle archéologie préventive dont la mission consiste à détecter et à sauvegarder les éléments du patrimoine archéologique affectés et détruits par les travaux d'aménagements publics ou privés.

Construit entre 1738 et 1752 sur la place de la Comédie, l'Opéra-Théâtre de Metz fait partie des plus vieux opéras de France, et reste l'un des derniers opéras nationaux à disposer à la fois d'un cadre de chœurs et d'un corps de ballet permanents.

Ce lieu important dans l'animation culturelle, propose une programmation variée mêlant opéras, opérettes, ballets, spectacles jeune public et pièces de théâtre. Malgré le contexte difficile qui menace les institutions culturelles depuis quelques années, l'Opéra-Théâtre a toujours su se renouveler pour maintenir sa fréquentation. Sur l'année 2016, il a attiré

27 000 spectateurs correspondant à un taux de remplissage de 70 à 75 %. Ses productions lyriques et chorégraphiques sont présentées dans plusieurs autres maisons d'Opéra lui permettant de rayonner à travers l'hexagone.



Une répétition du ballet de l'opéra-théâtre en 2019
© Karim SIARI pour le républicain lorrain

« La culture permet de tirer un territoire vers le haut. Elle mêle plaisir, esthétique et attractivité et une force économique. »

Jean-Luc BOHL, président de Metz Métropole dans la Semaine, 2017



Le musée de la Cour d'Or © explorations architecture

Le musée de La Cour d'Or, situé rue du Haut Poirier à quelques pas de la place d'Armes à Metz, est également un équipement culturel confié à la métropole en 2004. Fondé initialement en 1839, le nouveau musée, inauguré en 1981, permet de découvrir l'art et l'histoire de Metz et du pays messin de la période gallo-romaine au XX^{ème} siècle.

Compte tenu des travaux importants engagés en 2014, la fréquentation du musée a chuté de 16 % entre 2014 et 2015. Depuis, les travaux de rénovation ont pris fin et la nouvelle entrée, inaugurée en juin 2018, améliore la visibilité et ouvre le musée sur la ville.

Cet équipement retrouve en effet progressivement sa popularité avec 45 863 visiteurs sur l'année 2018, soit une hausse de 9 % entre 2015 et 2018.

- Une solide stratégie culturelle récompensée au niveau musical

Ville d'Art et d'Histoire, Metz possède un patrimoine varié et riche de plus de 3 000 ans d'histoire, allant de l'Antiquité à l'époque contemporaine. Elle compte aujourd'hui 101 monuments inscrits ou classés, ainsi que 2 sites classés et 3 sites inscrits au titre des Monuments historiques (édifices religieux, civils et militaires). Plusieurs démarches sont conduites par la Ville de Metz et Metz Métropole afin de repositionner le cœur métropolitain comme un site attractif majeur.

Le Site patrimonial remarquable (SPR) de Metz, a pour objectif de protéger, conserver et mettre en valeur le patrimoine architectural, urbain et paysager de la ville. Initialement de 22,5 hectares, son périmètre est aujourd'hui l'un des plus grands de France, avec une superficie de 163 hectares permettant de prendre en compte 9 ensembles urbains de la vieille ville aux quartiers construits sous l'Annexion allemande.

En parallèle de ces différentes démarches sur le patrimoine historique, la Ville de Metz, soutenue par la métropole, a soumis en 2019 deux candidatures afin d'intégrer le « Réseau

des villes créatives de l'Unesco dans la catégorie musique » et d'être nommée « Capitale française de la culture en 2021 ». Ces initiatives de dimensions internationales traduisent bien la stratégie culturelle menée sur le territoire, qui se développe autour de 3 piliers : lieux de création ; triptyque art contemporain, arts numériques et musique ; éducation culturelle et artistique.

En 2019, Metz est devenue la 1^{ère} « ville créative » de France reconnue par l'Unesco pour son activité dans le domaine musical. En France, seules 6 villes possèdent le label « ville créative », tous domaines confondus, cela illustre la stratégie culturelle innovante proposée par la Ville de Metz. Berceau du chant grégorien avec la cité voisine de Gorze, Metz est ancrée dans une dynamique musicale très ancienne et dispose d'équipements avancés par rapport à la taille du territoire. La Cité Musicale-Metz rassemble l'Orchestre national de Metz, la Maison de l'orchestre ainsi que les trois salles de spectacle de la ville : l'Arsenal, la BAM ou « Boîte À Musique » et les Trinitaires.



La boîte à musique a été inaugurée en 2014 dans le quartier de Borny à Metz - © Ruddy Ricciotti

Grâce à ses structures, qui ont accueilli plus de 312 000 visiteurs en 2018, elle propose des démarches innovantes et ambitieuses, comme le projet d'éducation musicale Démos (Dispositif d'éducation musicale et orchestrale à vocation sociale). En intégrant ce réseau constitué de 246 « villes créatives », la ville bénéficie de ressources financières pour engager de nouveaux projets et enrichir son offre culturelle.

Aujourd'hui, le rayonnement de la ville de Metz conforte son statut en France, en Europe et même à l'international, tout en bénéficiant à l'ensemble des habitants de Metz Métropole.

▪ **L'Agora, un équipement culturel et social novateur**

Inaugurée le 12 octobre 2018, l'Agora est un équipement culturel et social novateur à Metz et en France, car il a la spécificité de regrouper en un même lieu une médiathèque, un centre social et un espace numérique.

Ce bâtiment, à l'architecture contemporaine, fonctionnelle et écologique, s'inscrit dans le cadre du projet de rénovation urbaine du quartier de la Patrotte – Metz-Nord. Ouvert sur la ville et à tous les habitants de Metz Métropole, cet équipement est facilement accessible en transports en commun, via les pistes cyclables ou depuis la gare de Metz-Nord, et permet de rééquilibrer l'offre d'équipement à Metz.

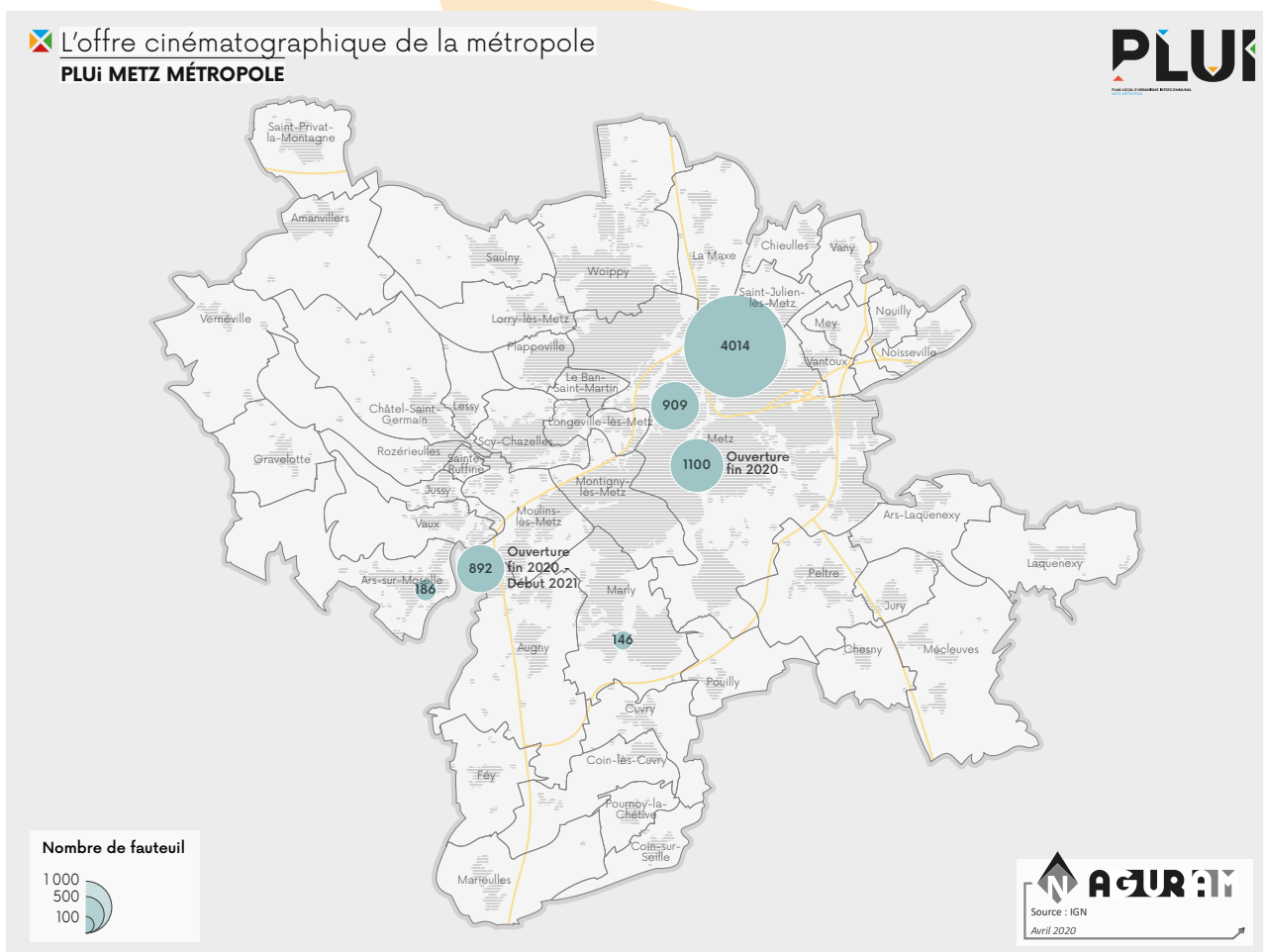
Ce projet à 11,3 millions d'euros a accueilli, pour sa 1^{ère} année, près de 90 000 visiteurs lors notamment de visites scolaires (1 200 élèves) ou de différents événements (2 200 participants pour les projections en plein air, 2 000 spectateurs pour la programmation jeune public « L'Agora des Mômes »). Ce lieu de dialogue et d'échanges entre les habitants de toutes générations, contribue à l'inclusion et permet de renforcer la cohésion sociale du territoire métropolitain à travers la richesse et la diversité de l'offre culturelle proposée.



L'Agora, un équipement culturel dans le quartier de la Patrotte-Metz nord

▪ **Une offre cinématographique en pleine mutation**

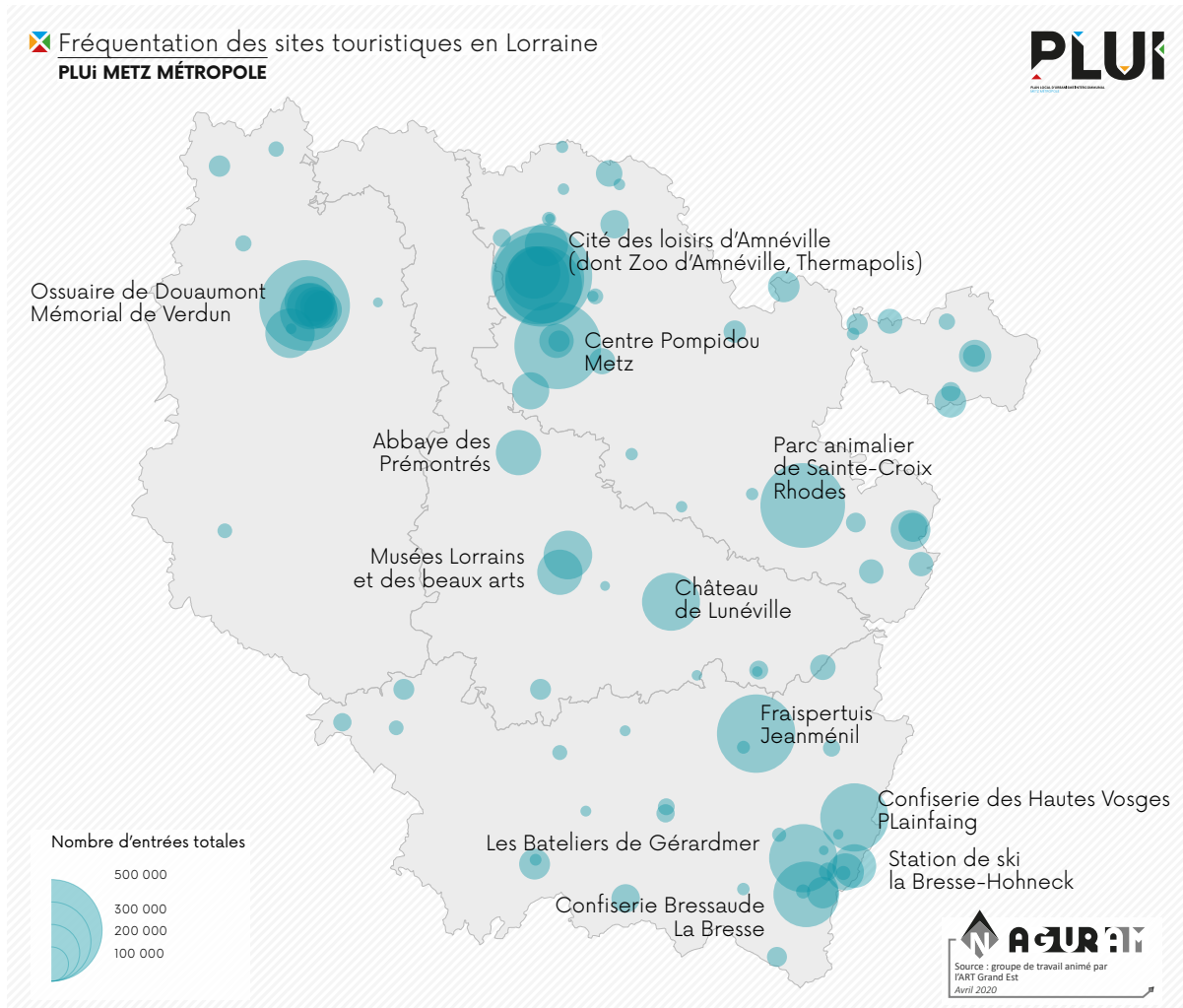
La métropole possède 24 sièges pour 1 000 habitants, soit une offre importante à l'échelle française. Elle est en pleine mutation ces dernières années avec des ouvertures à venir dans les centres commerciaux Muse et Waves.



▪ Les principaux sites touristiques de la Métropole

À travers sa marque Inspire Metz et son Office de Tourisme, la métropole souhaite renforcer son attractivité touristique. Compte tenu des retombées économiques, sociales et environnementales qu'elle engendre, c'est un enjeu majeur pour

l'avenir du territoire. Cette démarche doit aider la métropole à développer sa notoriété, renouveler son image et améliorer sa visibilité.



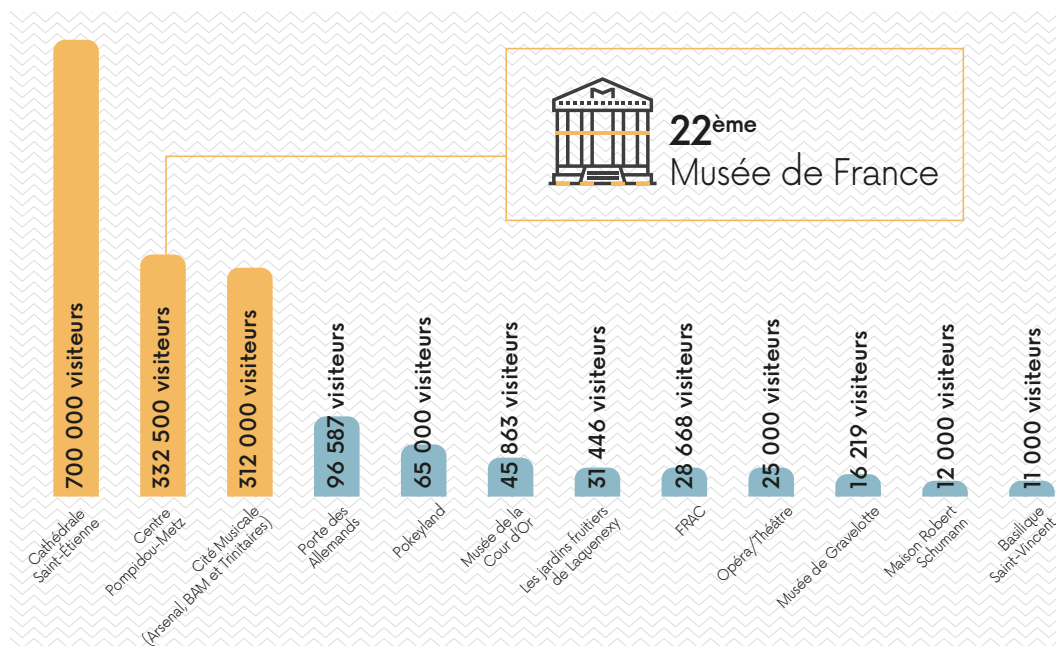
Sur le territoire métropolitain, le tourisme représente 2,5 % de l'emploi total, ce qui est légèrement inférieur à la moyenne de territoires comparables. Néanmoins, il existe des atouts touristiques certains, comme le Centre Pompidou-Metz, qui contribue pleinement à l'économie locale et au rayonnement de la métropole.

Le territoire peut également s'appuyer sur sa proximité avec d'autres pôles majeurs, au sein de son aire urbaine, comme le pôle de loisirs d'Amnéville (thermalisme, parc animalier, salle de spectacle, etc.), qui se situe à une vingtaine de minutes au nord du centre-ville de Metz, via l'autoroute A31. Il existe une volonté certaine de valoriser le tourisme mosellan en s'affranchissant des différentes limites administratives des territoires.



Sur le territoire métropolitain, l'édifice le plus fréquenté en 2018 par les touristes est la cathédrale Saint-Étienne avec environ 700 000 visiteurs.

Principaux sites touristiques DE LA MÉTROPOLE



Le tourisme vert et le tourisme d'affaires également prônés

En plus de valoriser son patrimoine historique et culturel, la métropole, déploie, depuis quelques années déjà, d'autres potentiels touristiques tout aussi attractifs à travers notamment deux thématiques :

- › le « **tourisme d'affaires** » avec la création du nouveau Centre des Congrès Robert Schuman, le parc des expositions de Metz Métropole, ou encore la promotion de la destination « Metz/Amnéville-lès-Thermes Destination Affaires » ;
- › le « **tourisme vert** » permettant la protection et la mise en valeur de son patrimoine naturel et paysager avec les actions menées entre autres sur le **Mont Saint-Quentin**, les pelouses calcaires du Pays messin, les coteaux de la Moselle, les continuités aquatiques de la Moselle et de la Seille ou encore les grandes étendues cultivées de la vallée de la Seille.

Le Centre des Congrès « Robert Schuman », ouvert en 2018, se situe entre la gare et le Centre Pompidou-Metz. Il profite d'une situation stratégique, qui lui permet, au-delà des visiteurs locaux et régionaux, d'attirer les voyageurs en provenance du nord et du sud de la France, mais aussi de l'étranger. Si sa vocation première est d'accueillir du public pour différents événements, ce bâtiment d'une capacité de 2 200 personnes a pour intention de devenir un véritable lieu polarisant et vivant. Son architecture et notamment ses façades composées de 10 750 morceaux de pierre de Jaumont, font honneur à l'urbanisme du Pays messin.

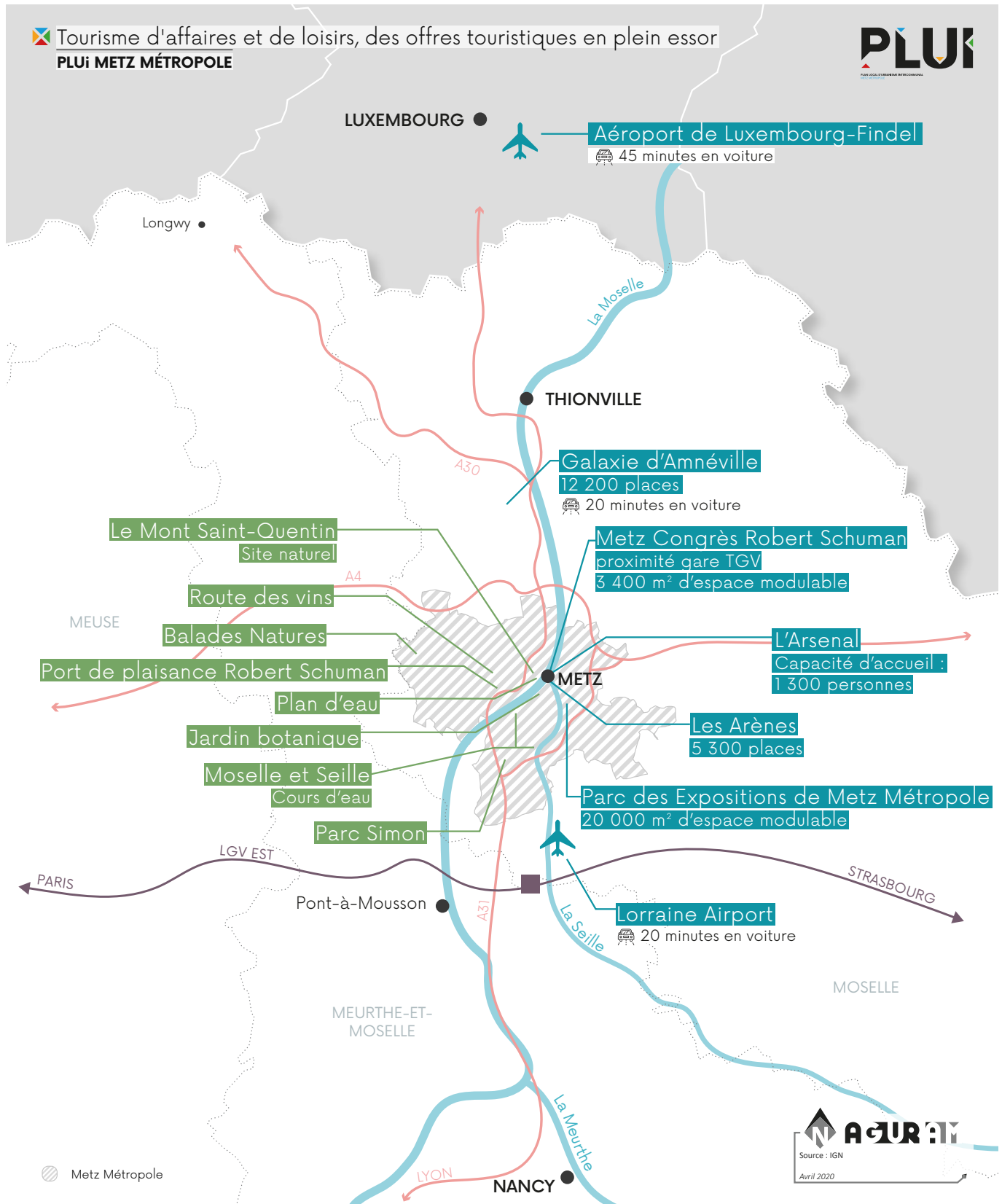
Le territoire métropolitain possède un patrimoine naturel et paysager riche et remarquable. Les milieux naturels sont diversifiés et couvrent des surfaces importantes : 6 000 ha de boisements, 3 500 ha de prairie, des pelouses calcaires protégées au niveau européen, des vignes, des vergers, 350 km de cours d'eau, 500 ha de milieux humides et près de 3 000 ha d'espaces verts en ville. Metz Métropole peut être qualifiée de métropole verte. En plus d'accueillir une biodiversité riche (avec plus de 1 300 espèces animales recensées) et de participer au patrimoine paysager de la métropole, les milieux naturels sont supports d'activités économiques (sylviculture, agriculture, etc.), mais aussi de loisirs, comme la randonnée ou le VTT.



Centre des Congrès Robert Schuman © Luc Boegly

Depuis plusieurs années, la métropole mène **des opérations d'entretien et de valorisation** notamment à travers ses « **balades nature** » : il s'agit de **20 parcours pédagogiques** permettant de **sensibiliser et de faire découvrir** au plus grand nombre ces **espaces caractéristiques** du territoire messin. Le **Mont Saint-Quentin**, véritable belvédère surplombant la vallée de la Moselle, à **358 mètres d'altitude**, est un **site privilégié des randonneurs, sportifs et amoureux de la nature**. Prégnant

dans le paysage messin, il fait aujourd'hui **partie intégrante du patrimoine** de la métropole. Sous la responsabilité de Metz Métropole, ce **site classé**, qui s'étend sur plus de **700 hectares**, fait l'objet d'une attention particulière. **Plusieurs démarches d'aménagement et de valorisation touristique, environnementale et patrimoniale** sont en cours (ouvrages militaires de la fin du 19^e siècle).



Il y a notamment la mise en œuvre du 1^{er} programme d'actions du Plan de gestion du site classé, actions du Docob Natura 2000 « Pelouses du Pays messin » et du PAEN de Scy-Chazelles/Lessy. Sur la période 2016-2020, Metz Métropole, avec l'aide de l'Établissement public foncier de Lorraine (EPFL), prévoit d'investir 2,8 millions d'euros afin de préserver, sécuriser et valoriser le site du Mont Saint-Quentin. En plus de son intérêt écologique et environnemental, le site du Mont Saint-Quentin est un lieu de vie où se développent des activités économiques (agriculture, viticulture) ou de loisirs (sport de pleine nature). Depuis juillet 2017, Metz Métropole est devenue propriétaire de 211 hectares correspondant aux emprises militaires.

▪ Une augmentation des nuitées malgré une offre en hébergement fixe

Avec l'arrivée du TGV-Est en 2007 et l'ouverture du Centre Pompidou-Metz, Metz Métropole est devenue une véritable destination et plus seulement un lieu de passage. Cette tendance se confirme depuis 2010, avec un nombre enregistré de nuitées (hôtels, chambres d'hôte, campings, etc.) en hausse constante sur le territoire.

Le développement de nouveaux équipements et manifestations culturelles, comme le festival Constellations, les marchés de Noël ou les expositions du Centre Pompidou-Metz, permettent de renouveler l'attractivité du territoire en attirant chaque année de nouveaux visiteurs. Le tourisme d'affaires est aussi en pleine expansion avec l'arrivée de nouveaux équipements comme le Centre des Congrès Robert Schuman. En 2018, 764 000 nuitées ont été enregistrées sur l'ensemble des structures d'hébergement présentes sur la métropole, contre 730 000 au cours de l'année 2017 (+4,6 %).

En 2014, la capacité d'accueil touristique restait limitée avec 6 660 lits touristiques sur le territoire métropolitain, soit trois lits pour 100 habitants, deux fois moins que la moyenne des EPCI de comparaison. Depuis, plusieurs projets de construction d'hôtels sont en cours ou déjà finalisés à Metz Métropole permettant de réapprovisionner l'offre d'hébergements touristiques de 300 chambres supplémentaires, notamment dans le quartier de l'Amphithéâtre, en lien avec la construction du nouveau Centre des Congrès.








La Route des vins du Pays messin, longue de 46 kilomètres, permet de découvrir le terroir local. Depuis 2014, elle relie 20 villages de Moselle à travers 207 panneaux explicatifs, afin de densifier l'offre touristique et de donner une visibilité à l'AOC Moselle. Accessible à vélo, en voiture ou même à pied, elle traverse la région viticole, tout en offrant des panoramas exceptionnels sur le haut du Plateau lorrain, avec ses grandes cultures, les coteaux viticoles et la Vallée de la Moselle. Aujourd'hui, l'accueil touristique et l'offre de restauration sont insuffisantes dans les villages des côtes de Moselle de la Métropole. En raison de son riche passé agricole, la métropole comprend des espaces enrichis à reconquérir tels que d'anciens vergers et coteaux viticoles.

La métropole compte à ce jour 34 établissements hôteliers pour une capacité de 2 171 chambres au 1^{er} janvier 2020. Près de la moitié de ces hôtels sont classés 3 étoiles, soit 16 établissements et 916 chambres. Cette offre est complétée par :

- > un camping municipal trois étoiles à Metz, qui dispose de 134 emplacements. Cet établissement a enregistré 31 399 nuitées en 2018 ;
- > 7 hébergements collectifs, dont 2 auberges de jeunesse d'une capacité de 94 lits, 4 résidences hôtelières avec 565 couchages, et un centre international de séjour, composé de 2 résidences en plein cœur du centre historique de Metz, proposant chambres, studios ou appartements meublés ;
- > 24 structures de chambres d'hôtes dont 13 labellisées (7 structures à Metz, dont 1 labellisée) avec notamment une chambre d'hôte insolite (péniche à Metz) ;

Capacité des hôtels (au 1^{er} janvier 2020) DE LA MÉTROPOLE



		
Ensemble	34	2 171
	2	124
	8	449
	16	916
	4	391
	0	0
Non classé	4	291

Source : Insee en partenariat avec la DGE et les partenaires territoriaux en géographie au 01/01/2020

- > une estimation d'environ 300 hébergements chez les particuliers, offre ayant tendance à « ubériser » l'hébergement traditionnel ;
- > une centaine de meublés de tourisme ;
- > un port de plaisance à Metz, le Pavillon bleu, qui possède 100 anneaux et où l'on dénombre 2 433 nuitées (personnes) au cours de l'année 2018 dont la durée moyenne de séjour était de 1,54 nuit (personne) ;
- > une offre de restauration de 272 restaurants, dont un établissement étoilé au Guide rouge Michelin, le restaurant « La Table » qui se situe au sein de l'hôtel 4 étoiles « La Citadelle ».

« Entre 2016 et 2017-2018, vous avez un gap de 16 à 17 points sur les nuitées marchandes. C'est une progression que l'on voit rarement ailleurs. »

Xavier BOUVET, Directeur Inspire Metz, 2018



Un hôtel 4 étoiles en cours de construction à Metz avec le concours du designer Philippe Starck

Courant 2020-2021, un ensemble hôtelier de haut standing s'implantera dans le quartier de l'Amphithéâtre pour répondre aux besoins, notamment, des personnes en voyage d'affaires. L'hôtel 4 étoiles Maison Heler, œuvre du designer Philippe Starck, est conçu comme « une œuvre d'art habitable, surréaliste et poétique ». En effet, la base monolithique et monochromatique de l'hôtel sert de piédestal et accueillera une villa typiquement messine à pans de bois, culminant à une trentaine de mètres de hauteur, offrant ainsi un panorama imprenable sur toute la ville. Un projet d'hôtel de luxe est également en cours en plein centre de Metz, en bordure de la Moselle, au niveau de la place de la Comédie.

Selon les données de l'Insee de 2015, la durée moyenne de séjour en hôtel est de 1,4 jour. Cette donnée est comparable à la durée moyenne que l'on retrouve dans l'ensemble du Sillon lorrain, et un peu plus faible que la moyenne régionale (1,6 jour). La clientèle étrangère, avec 171 000 nuitées, représente près de 30 % des nuitées. Elle est en nette augmentation

▪ L'hébergement Airbnb en hausse sur le territoire

Les logements proposés par la plateforme Airbnb ont fortement augmenté ces dernières années sur le territoire de Metz Métropole, comme partout en France, même s'il est difficile de se faire une idée précise du nombre de logements proposés, tant les chiffres peuvent varier en fonction de l'offre et de la période.

Selon une étude spécialisée, il y avait, sur le territoire métropolitain, 38 offres de logements en 2012 contre 520 en 2016. Les produits proposés correspondent à 350 logements réguliers

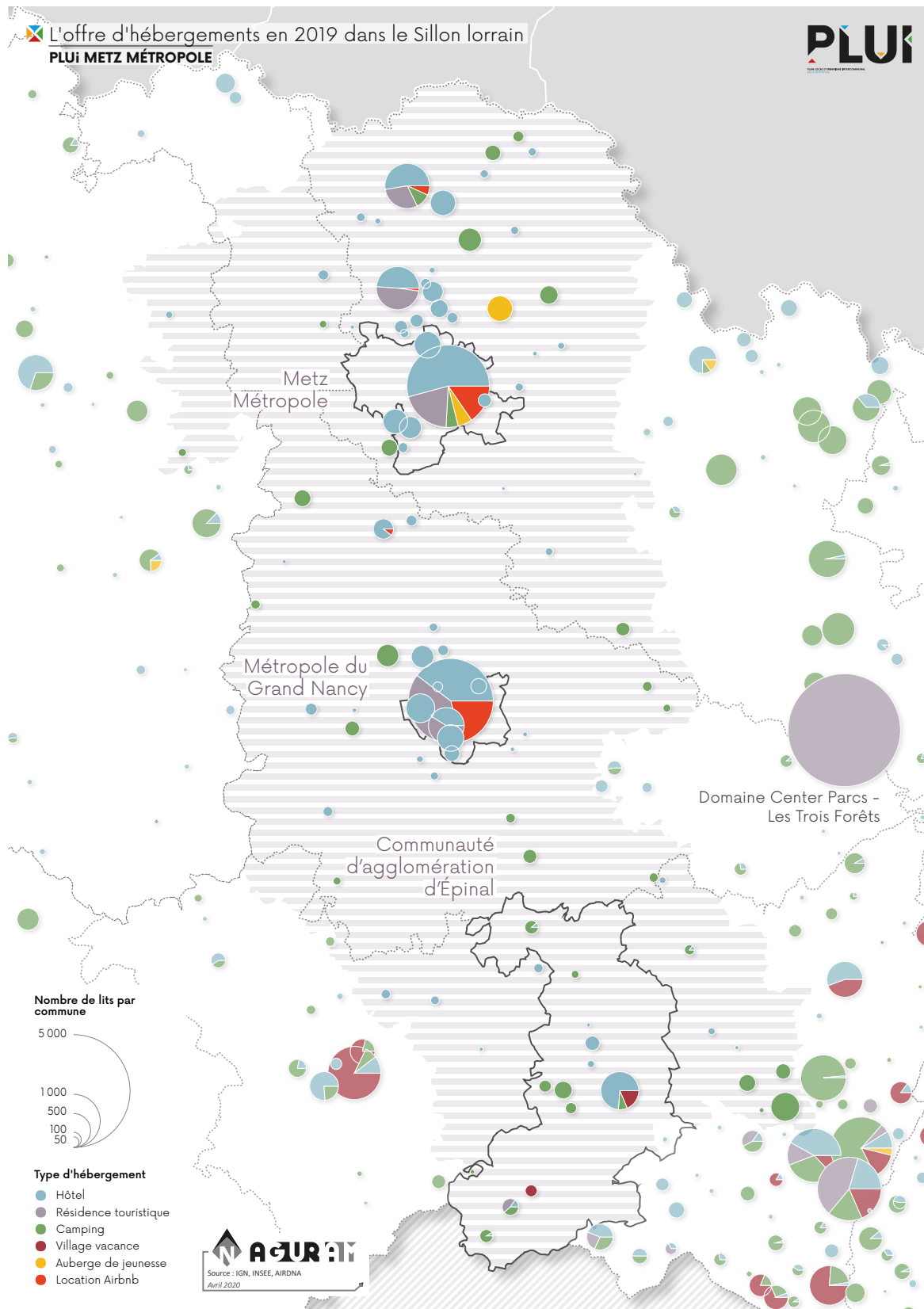
(+13 %) par rapport à 2014. Le tourisme d'affaires constitue, quant à lui, 60 % de la clientèle des hôtels de Metz Métropole.

En 2018, les données fournies par l'Office de tourisme de Metz indiquent qu'environ 50 % de sa clientèle est française, dont plus de la moitié en provenance de la Région Grand Est (60 %). Parmi sa clientèle étrangère, la plupart proviennent d'Allemagne (53 %) ou des pays du Bénélux (20 %). Depuis 2012, le nombre d'arrivées de touristes en provenance d'Asie, et notamment de clients chinois, a été multiplié par 7 sur la Métropole. Néanmoins, comme en attestent les chiffres fournis par l'Office du tourisme (0,83 % de touristes asiatiques sur sa clientèle totale), cette affluence ne se ressent pas dans les divers lieux de la vie locale. En effet, il s'agit principalement de groupes en transit entre Francfort et Paris qui, dans le cadre de séjours de découverte de l'Europe, ne font qu'une halte d'une nuit. Il existe un enjeu économique à inscrire le territoire de Metz comme une véritable étape dans le cadre de ces voyages organisés.

et 170 logements occasionnels. La tendance continue à s'affirmer et représenterait 56 000 nuitées en 2018 selon l'agence Inspire Metz. Néanmoins, cette donnée est à relativiser, car elle ne représente qu'environ 7 % de l'offre d'hébergement présente sur le territoire métropolitain qui totalise, quant à elle, 764 000 nuitées. Avec Amnéville, Metz Métropole dispose d'une capacité de 2 900 chambres. Airbnb est une offre complémentaire qui permet de compenser les manques lorsque les structures d'hébergement traditionnelles sont saturées.

Sur le 2nd trimestre 2018, la taxe de séjour sur les locations Airbnb a rapporté 40 000 euros à Inspire Metz. En 2017, le montant de la taxe de séjour des autres structures s'élevait à 830 000 euros. Les données recueillies par l'agence Inspire Metz montrent pourtant que le centre-ville de Metz manque d'une offre grand public, accessible à tous les budgets. Le projet porté par l'association Carrefour, à l'angle de l'avenue Leclerc-de-Hauteclocque et de la rue Wilson, de développer

une auberge de jeunesse en plein cœur de Metz, constitue une première réponse à ces besoins. Elle possèdera une capacité d'accueil de 120 lits, répartis en chambres individuelles ou collectives, avec un service de restauration ouvert à tous les étudiants. Cette nouvelle implantation complètera les 2 sites d'hébergement de l'association, situés rue des Trinitaires et rue Marchant.



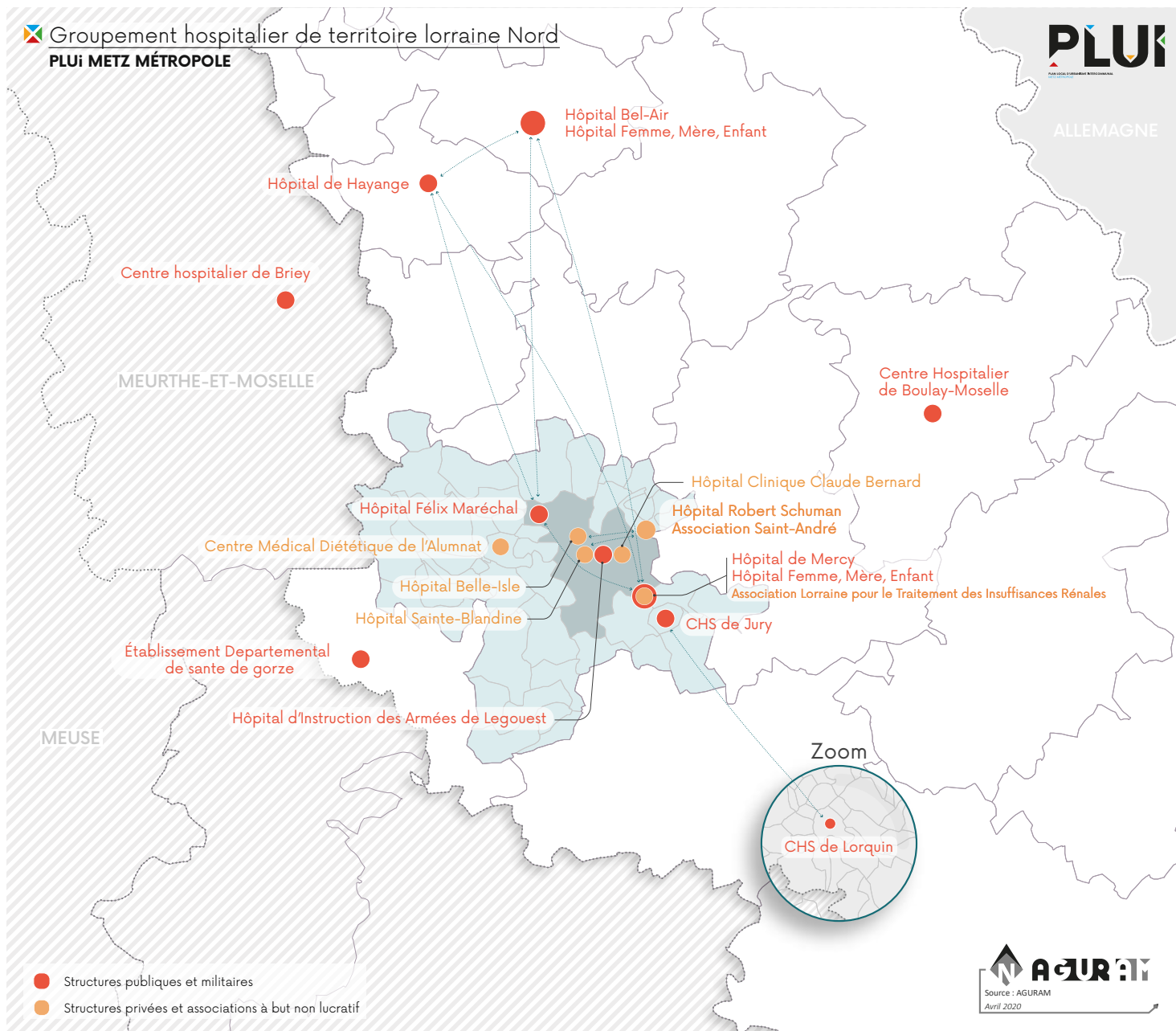
B. L'accès à l'offre de santé et les structures pour seniors

À l'échelle des communes, la santé est l'une des premières préoccupations des habitants. Cet enjeu est bien pris en compte par la métropole, mais aussi par la Ville de Metz, qui, depuis 2009 s'impliquent dans plusieurs démarches : adhésion au réseau des Villes-santé de l'Organisation mondiale de la santé (OMS), intégration de l'Atelier Santé-Ville, mission « Ville pour tous – Seniors santé handicap », mise en place du Contrat local de santé du territoire sur la période 2017-2020. Le territoire peut également s'appuyer sur le **Projet régional de santé 2018-2028**, qui intègre et concrétise, au niveau de la Région Grand Est, les priorités de santé établies par les différentes stratégies et plans nationaux.

De manière générale, l'offre de santé sur le territoire métropolitain, qu'elle soit hospitalière ou en termes d'effectifs des professions libérales de la santé, est plutôt bonne, traduisant ainsi l'attractivité importante que représente la deuxième

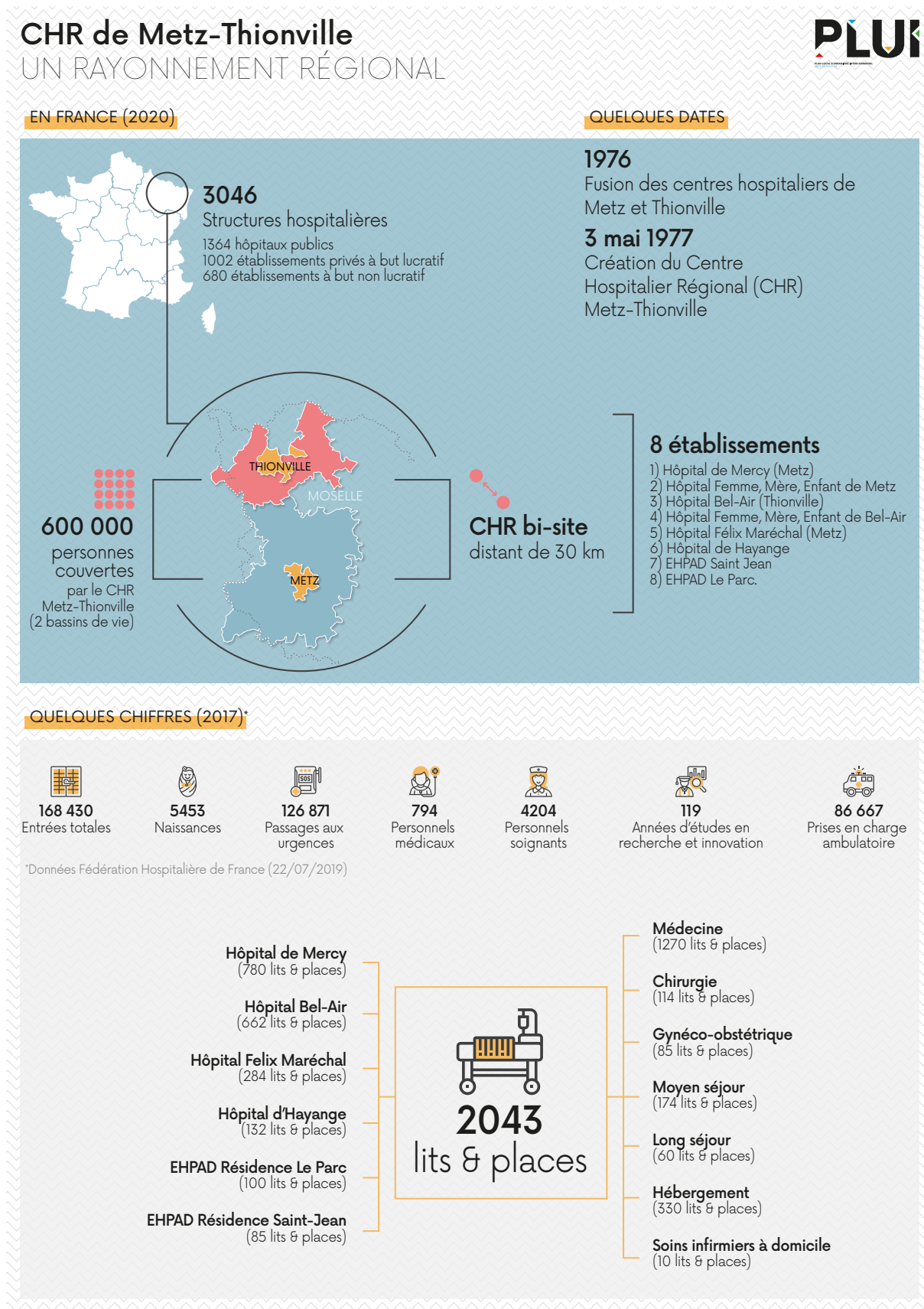
intercommunalité de Lorraine dans le domaine de la santé (derrière Nancy, qui dispose du CHU). Néanmoins, malgré les atouts indéniables du territoire, les inégalités subsistent et de nouveaux enjeux se présentent au territoire avec notamment le vieillissement des professionnels de santé, ou encore les problématiques d'accès aux soins selon l'âge ou le statut économique et social.

Les structures publiques de santé s'organisent toutes autour du **Groupement hospitalier de territoire (GHT) Lorraine nord**. La plupart de ces établissements, accessibles en transports en commun, ont fait l'objet d'importants projets de restructuration ou de relocalisation/reconstruction permettant de répondre à plusieurs objectifs (mise aux normes des bâtiments, modernisation des équipements techniques, amélioration de l'accueil des patients, meilleure accessibilité, etc.).



L'offre hospitalière au sein de la métropole, principalement localisée dans le cœur métropolitain, est dense et diversifiée. Elle a la spécificité d'allier offre publique civile et militaire, établissements privés et associations à but non lucratif. Même si le ratio nombre de lits par habitants reste élevé à l'échelle

métropolitaine, il doit cependant être relativisé, car le pôle de santé d'envergure que constitue Metz Métropole a une aire d'influence qui dépasse largement ses limites administratives, notamment avec la création du CHR Metz-Thionville.



À l'échelle de Metz Métropole, il existe environ 1 760 lits d'hospitalisation complète en Médecine-chirurgie-obstétrique (MCO) en 2019. Cela représente 79 lits pour 10 000 habitants. Ce ratio est nettement plus élevé que celui qu'on observe en Lorraine avec 40 lits pour 10 000 habitants, ou en France métropolitaine

avec 32 lits pour 10 000 habitants. Néanmoins, il doit être relativisé puisque l'offre présente sur le territoire s'inscrit dans un cadre départemental et régional, au-delà du seul périmètre de Metz Métropole. L'ensemble des établissements hospitaliers de Metz Métropole emploie plus de 7 000 salariés.

▪ Les structures d'urgences et l'offre de santé mentale

Metz Métropole possède 3 services d'urgences sur son territoire. Ils appartiennent au CHR Metz-Thionville avec l'Hôpital de Mercy, à l'Hôpital d'Instruction des Armées de Legouest et à l'Hôpital Clinique Claude Bernard. En 2014, ces 3 services d'urgences de Metz Métropole ont accueilli près de 100 000 personnes, dont 93 % de patients mosellans.

Le service d'urgence du CHR Metz-Thionville de l'Hôpital de Mercy centralise près de 60 % de l'activité d'urgence au sein de la métropole sur l'année 2015. Les urgences du CHR Metz-Thionville ont connu une forte augmentation d'activité depuis l'installation de leur hôpital sur le site de Mercy, qui offre une meilleure accessibilité pour les personnes résidant dans les communes périurbaines et dans les territoires voisins, notamment l'est de la Moselle. Avec 62 029 patients reçus cette même année, il est le premier service d'urgence de la Région Lorraine.

À l'échelle de Metz Métropole, 3 établissements disposent d'une offre hospitalière en psychiatrie générale. Il s'agit en premier lieu du Centre hospitalier spécialisé de Jury, et dans une moindre mesure l'HIA Legouest et l'hôpital Sainte-Blandine. Même si la capacité en nombre de lits va bientôt évoluer avec la reconstruction du CHS de Jury et la construction d'un bâtiment dédié aux urgences psychiatriques sur le site de Mercy, la capacité d'hospitalisation complète est actuellement de 403 lits en psychiatrie générale et de 10 lits en psychiatrie infanto-juvénile.

Sur le territoire métropolitain, en dehors de l'offre d'hospitalisation, d'autres structures, dont la plupart font partie du dispositif de santé mentale dans le cadre de la sectorisation, permettent l'organisation des soins à proximité du lieu de vie des patients. On dénombre, entre autres, 4 Centres médico-psychologique (CMP) – Centres d'accueil thérapeutique à temps partiel (CATTP) pour adultes, 2 CMP infanto-juvéniles, 2 structures dédiées aux adolescents (Maison des adolescents et Centre communautaire d'accueil et de soins pour adolescents), ainsi qu'un centre de psychogériatrie.



L'hôpital de Mercy implanté à l'est de la métropole messine

▪ Une offre forte en matière de médecins généralistes libéraux

En 2019, Metz Métropole compte 235 médecins généralistes libéraux, qui exercent tout ou partie de leur activité en libéral, selon le Fichier national des professionnels de santé (FNPS). Ceci correspond à une densité de 106 médecins pour 100 000 habitants, un indice légèrement supérieur aux densités régionale et nationale d'environ 88 médecins pour 100 000 habitants.

Sur le territoire métropolitain, la densité la plus importante est observée à Metz, avec 118 médecins pour 100 000 habi-

tants, et la plus faible dans le périurbain, avec en moyenne 70 médecins pour 100 000 habitants. La densité maximale se trouve dans le centre-ville de Metz avec 307 médecins généralistes libéraux pour 100 000 habitants. D'autres quartiers comme Borny (208), Nouvelle-Ville (195) ou encore Bellecroix (165) sont également bien pourvus en médecins. À l'inverse, les densités de médecins sont les plus faibles dans les quartiers de Devant-les-Ponts (58), Magny (57) et Vallières-les-Bordes (50).

Le Pôle Santé Innovation de Mercy

UNE FORCE AU SERVICE DU TERRITOIRE



2016

Groupement Hospitalier de Territoire (GHT)

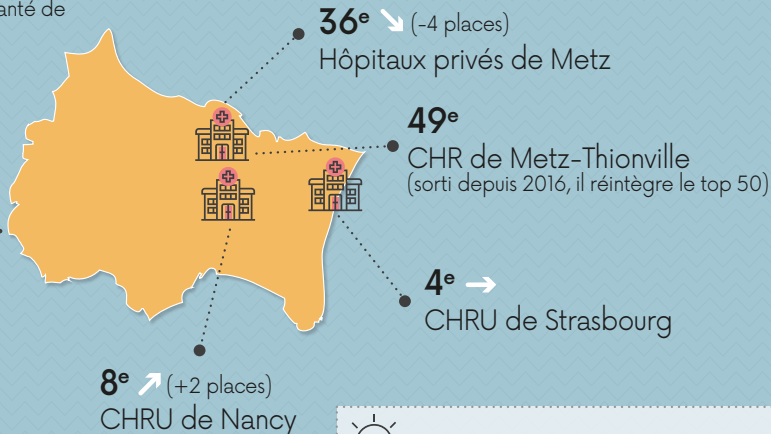
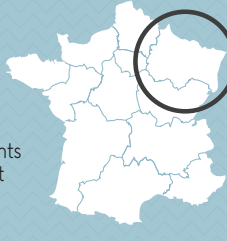
Composé de 6 établissements (CHR Metz-Thionville / CH Briey / CH de Boulay / Établissement Public Départemental de Santé de Gorze / CHS de Jury / CHS de Lorquin)



Classement 2019

«meilleurs hôpitaux de France»
du magazine «Le Point»

Classement sur
1400 établissements
publics et privés et
79 spécialités



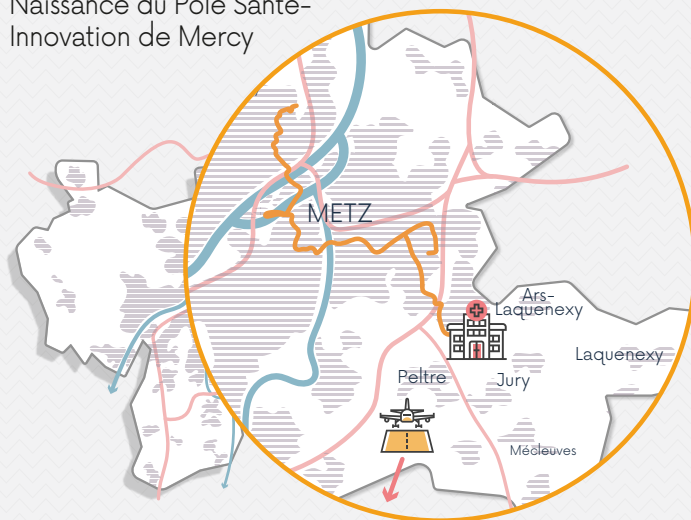
CHRU Strasbourg et Nancy
Une quarantaine de spécialités valorisées,
contre 16 pour le CHR Metz-Thionville

ZOOM PÔLE SANTÉ-INNOVATION DE MERCY



2011

Naissance du Pôle Santé-
Innovation de Mercy



60 ha

Surface totale

- > **15 ha** pour le domaine hospitalier
- > **43ha** pour la zone d'accompagnement économique (pôle d'excellence économique Santé-Innovation)
- > **120 000 m²** pour les équipements publics
- > **75 000 m²** pour les bureaux et activités
- > **6 500 m²** pour les logements en lien avec la santé.



Activités

multiples

- > Siège Régional de Siemens
- > Institut d'Éducation Motrice (IEM)
- > Transport Sanitaire
- > Union Départementale des Associations Familiales
- > Pharmacopée européenne
- > Hôtel (70 chambres)
- > Restaurants
- > 1 Boulangerie
- > 1 Fleuriste
- > 1 Supérette
- > Internat du CHR (56 logements)



Fin 2017

783 emplois sur la zone
économique et **3000**
emplois pour le CHR
Metz-Thionville



Projet 2020

+ 11 hectares
(entreprises, activité
tertiaire, artisanat,
numérique, etc.)



Projet

Restaurant et
logements haut
standing pour le
Château de
Mercy



ZAC de Mercy

**Cluster de référence
internationale** pour la
recherche en matière de
services et de produits à
destination des **personnes
dépendantes**

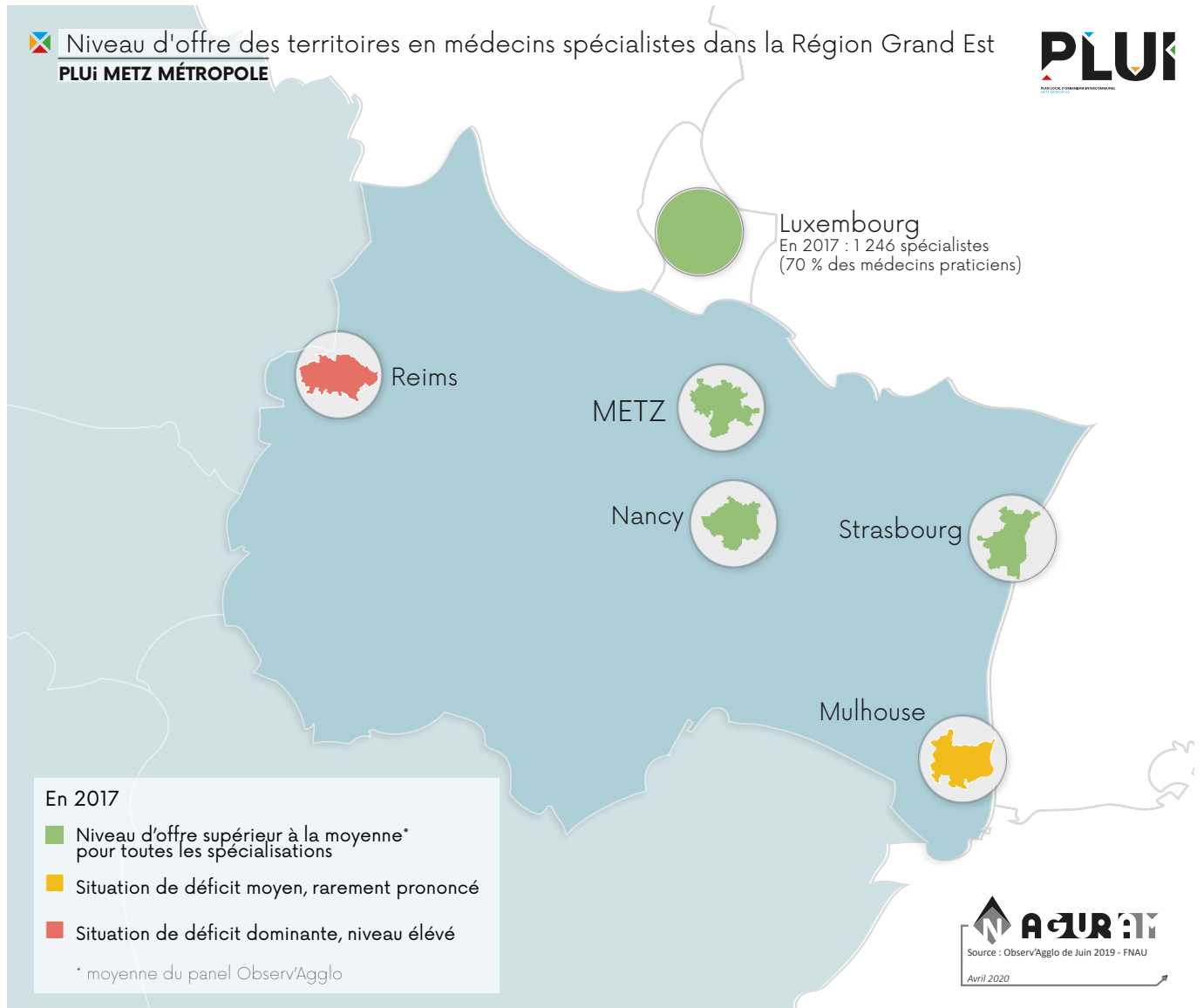


2025

Prévision achève-
ment de la ZAC de
Mercy

Concernant les **médecins spécialistes** qui exercent tout ou partie de leur activité en libéral, **330 sont présents sur le territoire de Metz Métropole**, ce qui représente une densité de **148 médecins pour 100 000 habitants**, largement supérieure à ce que l'on observe en moyenne en Lorraine (76) ou en France métropolitaine (95). Toutefois, le panel de patients de ces mé-

decins dépasse largement les limites administratives de la métropole, et la plus faible présence de médecins spécialistes dans les territoires limitrophes oblige à **relativiser cette forte densité**. Le territoire peut également s'appuyer sur une offre importante en **médecins spécialistes des territoires voisins** comme la métropole du Grand Nancy et le Luxembourg.



À l'instar des médecins généralistes, la présence des **médecins spécialistes libéraux à Metz** diffère selon le quartier considéré. On les retrouve **principalement au centre-ville et dans les quartiers des Îles et de Borny**. À Borny, spécifiquement, l'installation massive de **médecins spécialistes libéraux** a été favorisée par la **création d'une zone franche urbaine située dans le périmètre de la rue de Sarre**. La localisation de cliniques au sein desquelles les médecins exercent avec un statut libéral constitue également un élément explicatif de la localisation des spécialistes libéraux à Metz.

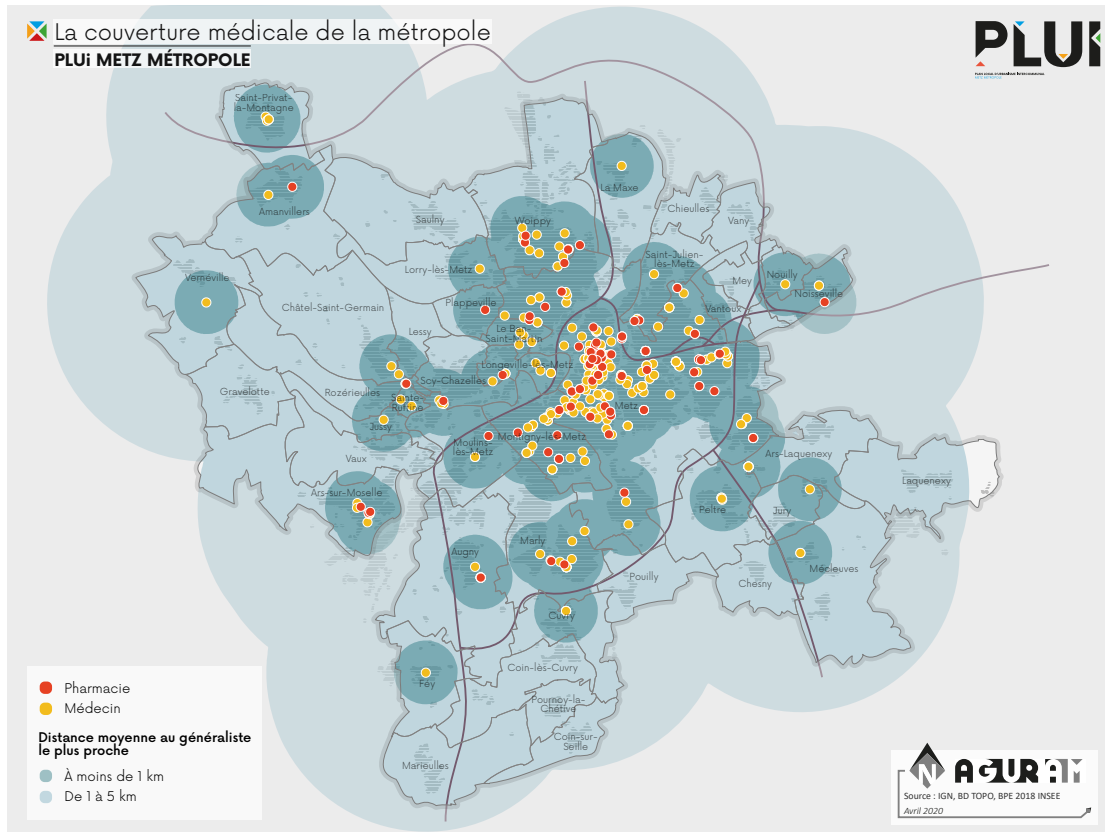
La **plupart des spécialités médicales** sont représentées au sein de la métropole et l'exercice salarié complète cette offre, notamment pour la médecine du travail, la pédiatrie et la psychiatrie. Au-delà de la densité globale favorable, **certaines spécialités sont moins bien représentées** (urologie, gastro-entérologie) et les délais d'attente de consultation peuvent parfois être très importants (pour l'ophtalmologie par exemple). **Pour les médecins spécialistes, leur forte présence sur le territoire constitue également une offre de santé pour les populations des territoires voisins moins bien dotés.**

▪ Les menaces pesant sur la santé à Metz Métropole

L'accès à la santé et aux soins de premier recours est un enjeu majeur en matière d'aménagement du territoire et de lutte contre les inégalités de santé pour les prochaines années. Malgré le nombre élevé de médecins sur la métropole, l'offre de santé n'est pas répartie de façon homogène sur le territoire. Elle se concentre principalement sur Metz, les communes de la première couronne (centre Alpha à Plappeville), et à l'est du territoire (hôpitaux Mercy et Schuman sur les villages d'Ars-Laquenexy, Peltre, Vantoux et Nouilly). Toutefois, il convient de relativiser ce constat, puisque, s'il existe une certaine concentration de praticiens de santé sur certains secteurs de la métropole, l'ensemble de ses habitants peut ac-

céder à cette riche offre en voiture et transports en commun.

La carte ci-dessous se base uniquement sur la répartition des médecins généralistes et des pharmacies. Elle montre les inégalités qui peuvent exister en matière d'accès aux offres de santé « courantes ». Les zones urbaines, situées entre 1 et 5 kilomètres à vol d'oiseau de ces professionnels, sont considérées comme ayant une mauvaise couverture médicale, puisqu'il faudra compter plus de 30 minutes de marche aller-retour pour accéder à cette offre. En voiture, le maillage existant est intéressant aux quatre coins de la métropole.



Au sein de la métropole, le vieillissement des professionnels de santé est aussi une problématique préoccupante, puisque l'accès aux soins est une priorité pour de nombreux habitants. Les médecins généralistes libéraux installés sont, en moyenne, un peu plus âgés qu'en Lorraine ou en France métropolitaine, excepté dans les communes périurbaines. Ainsi en 2019, environ 60 % des médecins généralistes de Metz Métropole sont âgés de 55 ans ou plus, contre 53 % dans la Région Grand Est et en France. La faiblesse du nombre d'installation de nouveaux médecins généralistes en France ne touche pas uniquement les territoires périurbains et ruraux.

Face à ces constats, le développement de structures d'exercice coordonné, maisons ou centres de santé, contribue à améliorer l'accès aux soins et permet de mettre en place des actions de prévention. En effet, ces structures se caractérisent par une continuité des soins (large amplitude d'ouverture), une coordination entre professionnels de santé, formalisée dans un projet

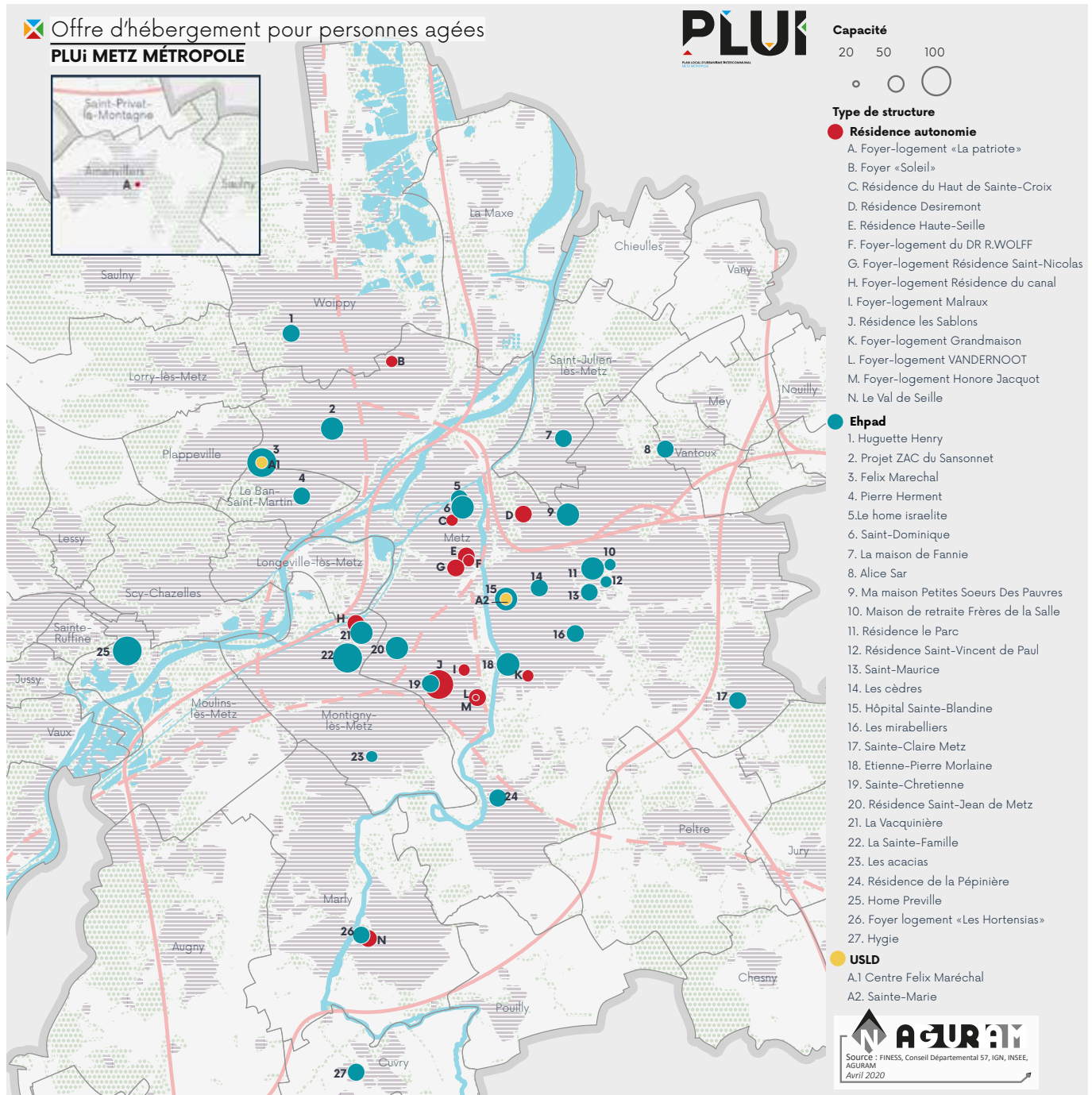
de santé, et un système d'information permettant le partage des données concernant les patients, entre professions de santé différentes. Ainsi, ces modes d'exercice renforcent l'attractivité de la médecine générale pour les jeunes diplômés et permettent de renouveler l'âge des médecins sur le territoire.

La réhabilitation du bâtiment historique de l'ancien hôpital Bon-Secours, dans le quartier Nouvelle-Ville, prend en compte cette problématique. Situé à une dizaine de minutes à pied de la gare, ce projet de requalification comprend 4 800 m² de surface habitable, soit environ une cinquantaine de logements, des espaces communs en copropriétés (co-working, sport, chambres d'hôtes, terrasses) et un plateau médical et paramédical d'environ 365 m² de surface de plancher. Cet équipement de santé permet de densifier l'offre de santé du quartier, tout en respectant l'histoire du lieu qui a autrefois hébergé un équipement hospitalier important pour la ville. La livraison de cet ensemble est prévue pour 2024.

• L'accompagnement des personnes âgées

Le vieillissement de la population, qui s'observe à différentes échelles (Metz Métropole, Grand Est, France), est un phénomène à prendre en compte dans l'organisation des parcours de santé. Les pathologies liées à l'avancée en âge deviennent de plus en plus prégnantes (maladies d'Alzheimer et de

Parkinson, maladies cardiovasculaires, arthrose et ostéoporose, etc.). Malgré un indice de vieillissement encore favorable sur la métropole, une accentuation se constate sur les derniers recensements.



Ce constat pourrait conduire, dans les prochaines années, à un vieillissement plus rapide de la population de Metz Métropole comparativement aux territoires voisins. En effet, on remarque que les personnes âgées de 60 ans ou plus représentaient 21 % de la population métropolitaine en 2011 contre 24 % en 2016.

Afin d'améliorer les conditions de vie des personnes âgées et lutter contre l'isolement et la solitude, la métropole se

mobilise pour mettre en place des actions de repérage et d'accompagnement de cette catégorie de population. La Ville de Metz, avec aujourd'hui 1 habitant sur 5 âgé de 60 ans ou plus, développe également une politique ambitieuse en faveur des seniors. En 2012, la Ville de Metz intègre le réseau « Villes amies des aînés » de l'Organisation mondiale de la santé (OMS) et elle met en œuvre un projet sur la période 2017-2020 « Metz, Ville amie des aînés ».

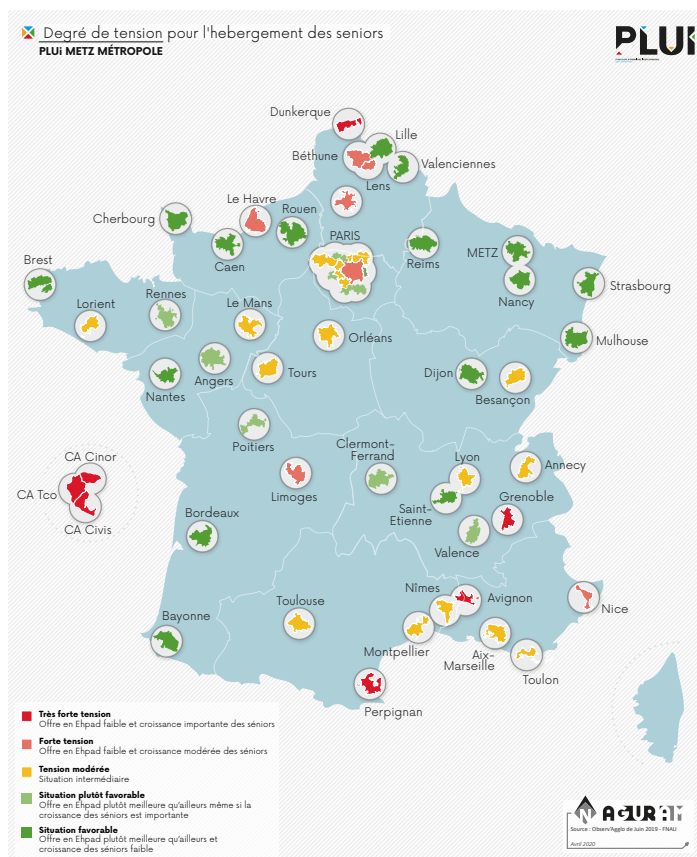
En France, l'offre en Établissement d'hébergement pour personnes âgées dépendantes (Ehpad) est de 156 places pour 1 000 personnes âgées de 80 ans ou plus, soit environ 600 000 lits en 2018. Globalement, les métropoles sont les territoires les plus tendus, avec un ratio moyen d'environ 100 places pour 1 000 personnes âgées de 80 ans ou plus, contre 171 dans les autres intercommunalités françaises.

Selon l'analyse publiée dans l'Observ'Agglo en juin 2019, Metz Métropole fait partie des 17 agglomérations de France qui se caractérisent par une offre en hébergement des seniors plus élevée qu'ailleurs et où, pour l'instant, la croissance des seniors reste faible (+11,5 %). Ce niveau d'offre favorable pour les personnes âgées est principalement localisé dans un large quart nord-est, en Normandie, ainsi que sur la façade atlantique. Ces agglomérations semblent en mesure de répondre aux besoins des populations âgées en matière d'équipement du territoire.

De nombreuses structures et associations œuvrent dans le champ médico-social et jouent un rôle important dans l'accompagnement de la santé des populations âgées en proposant notamment différents types d'hébergements adaptés à leurs besoins. Le territoire de Metz Métropole propose 43 structures d'accueil dédiées aux personnes âgées.

Parmi elles, il existe :

- > 26 Établissements d'hébergement pour personnes âgées dépendantes (Ehpad) avec 2 125 places d'hébergement en internat complet, 52 places en accueil à la journée, ainsi que 296 places dédiées à la prise en charge des patients atteints de la maladie d'Alzheimer ;
- > 1 Établissement d'hébergement pour personnes âgées (Ehpa), la résidence « Les Frères de la Salle » à Metz, avec 50 places pour des personnes âgées autonomes ;
- > 14 Résidences autonomie, permettant l'accueil de 569 personnes âgées. On dénombre 144 logements de type F2 dédiés à des couples, 371 logements de type F1bis et 54 de type F1 réservés à des personnes seules ;
- > 2 Unités de soins longue durée (Usl), la résidence Sainte-Marie possède 30 lits et un Pôle d'activités et de soins Adaptés (Pasa) pour les personnes âgées ayant des troubles du comportement modérés. L'USLD de l'Hôpital Félix Maréchal possède, quant à lui, une capacité d'accueil de 37 lits.



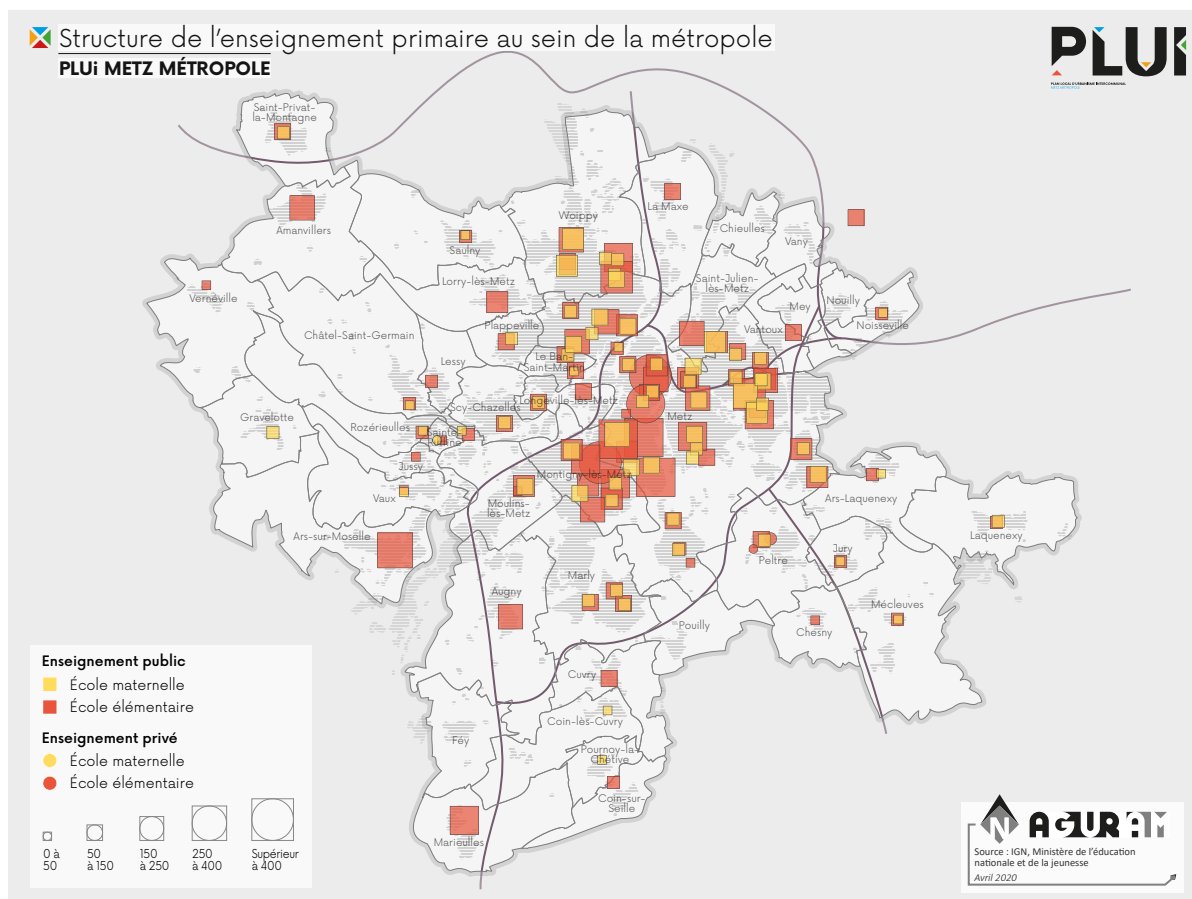
Aujourd'hui, Metz Métropole dispose en moyenne de 118 places en hébergement complet pour 1 000 personnes âgées de 75 ans et plus selon les données Finess 2016. Cet indice est supérieur à la moyenne mosellane, qui fait état de 114 places pour 1 000 personnes de 75 ans et plus. Toutefois, la situation dans Metz Métropole peut être tempérée au moins pour trois raisons :

- > les établissements de Metz Métropole ont certainement une zone d'attraction qui dépasse le périmètre de l'agglomération, notamment parce que certains territoires mosellans voisins sont moins bien dotés ;
- > en l'absence de la création d'offre d'hébergements supplémentaires, le vieillissement important que devrait connaître la métropole d'ici peu devrait remettre en cause rapidement la situation actuelle ;
- > le nombre d'admissions en Affections longue durée (ALD) pour des maladies dégénératives, notamment la maladie d'Alzheimer, est en augmentation régulière ces dix dernières années.

C. Le parcours éducatif et les pratiques sportives

Selon les chiffres Insee 2016, plus de 53 000 personnes âgées de 2 ans ou plus sont scolarisées sur la métropole, soit environ 24 % de sa population. Afin de rendre l'éducation accessible à tous, près de 250 établissements du primaire jusqu'au supérieur sont répartis sur le territoire métropolitain. Participant à l'épanouissement personnel, à lutter contre les inégalités sociales et à prévenir des échecs scolaires, le sport et la pratique sportive sont aujourd'hui bien ancrés dans l'éducation nationale, et cela dès le plus jeune âge.

Le parcours éducatif à l'école maternelle et élémentaire concerne les tranches d'âges allant de 2 ans à 11 ans. Au sein de la métropole, cela représente 18 480 enfants, soit 34 % des personnes scolarisées. De manière générale, et pour des raisons pratiques, les premières années de scolarisation se déroulent dans la commune de résidence ou dans la commune voisine. Par conséquent, il engage la majorité des communes de Metz Métropole qui ont la responsabilité de faire fonctionner et d'entretenir ces différents équipements.



En 2020, il existe 157 écoles primaires sur le territoire de Metz Métropole, dont la plupart (42 %) sont localisées à Metz. Ces dernières se répartissent en 67 écoles maternelles accueillant 5 862 élèves, et 90 écoles élémentaires regroupant 14 836 enfants. Actuellement, la capacité d'accueil des écoles primaires de la métropole est donc d'environ 20 700 élèves, ce qui veut dire qu'environ 2 000 élèves scolarisés dans les écoles de Metz Métropole résident hors du périmètre métropolitain.

- Les écoles maternelles implantées sur le territoire sont principalement publiques, seule celle située à Sainte-Ruffine est privée. Il existe huit écoles appartenant au Réseau d'éducation prioritaire renforcé (REP+) visant à réduire les écarts de réussite entre les élèves scolarisés en REP et ceux qui ne le sont pas.

- Les écoles élémentaires sont, elles aussi, majoritairement publiques, avec seulement 7 % d'entre elles ayant un statut privé, soit 6 établissements. Parmi elles, on recense 6 écoles élémentaires d'application concentrées dans les communes de Metz et de Montigny-lès-Metz, ainsi que le Centre départemental de l'enfance localisé route de Plappeville à Metz.

Selon le Code de l'éducation, toute commune doit être pourvue au moins d'une école élémentaire publique. Néanmoins, les communes ont toujours la possibilité de se réunir pour l'établissement et l'entretien d'une école.

Cette réunion est même obligatoire lorsque « deux ou plusieurs localités étant distantes de moins de trois kilomètres, la population scolaire de l'une d'elles est inférieure régulièrement à 15 unités ». Ces Regroupements pédagogiques intercommunaux (RPI) peuvent utilement s'appuyer sur des

Établissements publics de coopération intercommunale (EPCI). La commune de Chieulles est dépourvue d'école, ses élèves se rendent à Charly-Oradour sur l'intercommunalité voisine de Rives de Moselle.

École	RPI Concentré	RPI Dispersé
Maternelle	Aucun	Gravelotte / Vernéville / Rezonville-Vionville
		Laquenexy / Courcelles-sur-Nied
		Pournoy-la-Chétive / Coin-sur-Seille
Élémentaire	Vany / Faily / Malroy / Servigny-lès-Sainte-Barbe	Jury / Chesny / Mécleuves
	Cuvry / Coin-lès-Cuvry	Jussy / Sainte-Ruffine
	Vantoux / Nouilly	Laquenexy / Courcelles-sur-Nied
	Marieulles / Fey / Arry / Lorry-Mardigny	Vernéville / Gravelotte / Rezonville-Vionville
		Pournoy-la-Chétive / Coin-sur-Seille

▪ Les structures périscolaires et la restauration

Sur Metz Métropole, la plupart des communes qui possèdent un équipement d'enseignement primaire proposent une structure périscolaire en complément. Lorsqu'il existe, cet équipement accueille les enfants scolarisés dans la commune le matin et le soir après la classe, en leur proposant diverses activités : sport, éveil corporel, jeux, etc. La pause méridienne fait également partie du temps périscolaire. En France, la restauration scolaire concerne plus d'un élève sur deux, ce qui représente environ un milliard de repas servis tous les ans. À l'école primaire, ce sont les municipalités qui gèrent la restauration scolaire. Certaines collectivités font le choix de confier cette gestion à un prestataire extérieur ou d'assurer le service par des employés municipaux. Parmi les écoles primaires que compte le territoire, 53 possèdent un service de restauration (soit environ 1/3).

Metz Métropole, labellisée « Territoire Zéro Gaspillage, Zéro Déchets » en 2016, s'engage, avec l'aide de ses communes,

▪ L'organisation de l'enseignement secondaire

L'enseignement secondaire concerne les élèves de collège et de lycée. En 2016, sur les 17 294 individus de Metz Métropole âgés de 11 à 17 ans, 97 % sont scolarisés, soit 16 832 adolescents. Cette part élevée traduit l'importance de cette phase éducative qui dure généralement huit ans, et dont l'objectif est d'amener le plus grand nombre à évoluer pour trouver un métier ou poursuivre vers l'enseignement supérieur. Depuis les années 1980 et les lois de décentralisation engagées par l'État, le poids des collectivités territoriales est renforcé. Ainsi, la gestion des collèges publics relève du département de la Moselle, tandis

à réduire le gaspillage alimentaire sur son territoire. Cette démarche fait écho à un constat préoccupant qui montre qu'aujourd'hui, un habitant jette en moyenne 524 kg de déchets par an, soit deux fois plus qu'il y a 50 ans. Entre 2017 et 2019, la métropole a accompagné 23 communes de son territoire afin de les aider à construire une stratégie permettant de minimiser les pertes alimentaires et financières, tout en améliorant la qualité des repas proposés (nourriture biologique, circuits courts, etc.). L'objectif était aussi de faire de la pédagogie auprès des jeunes enfants afin qu'ils adoptent, dès à présent, les « bons gestes » et changent leurs comportements. Mobilisée dans ce projet, la ville de Metz mène également ce type d'actions auprès de ses établissements. En 2018, 5 formations « Classes du goût » ont été coorganisées avec la Draaf, permettant de former 62 personnes dans 13 communes, de l'animateur périscolaire au maire. Dans cette logique, la ville de Metz utilise des produits saisonniers et locaux.

que la Région Grand Est a la charge des lycées et des établissements d'éducation spécialisée.

En matière d'enseignement secondaire, le territoire de Metz Métropole est bien armé, avec 46 établissements majoritairement répartis sur la ville de Metz. Sur les 27 037 élèves accueillis au sein de ces collèges et lycées, environ 40 % (soit 10 000 élèves) proviennent de communes situées hors du territoire métropolitain, ce qui traduit le rayonnement de ces équipements.

Les collèges, au nombre de 24 sur la métropole, sont principalement publics, avec seulement 4 établissements privés recensés. Tous ces collèges sont équipés d'un service de restauration le midi. Concernant l'offre d'hébergement, seuls les collèges privés Notre-Dame à Peltre et de La Miséricorde à Metz, ainsi que le collège public Metz-Arsenal, ont la capacité d'héberger des élèves en internat. Enfin, on recense 2 structures dépendant du Réseau d'éducation prioritaire renforcé (REP+), une du Réseau d'éducation prioritaire (REP) et 9 classes d'Unités localisées pour l'inclusion scolaire (Ulis).

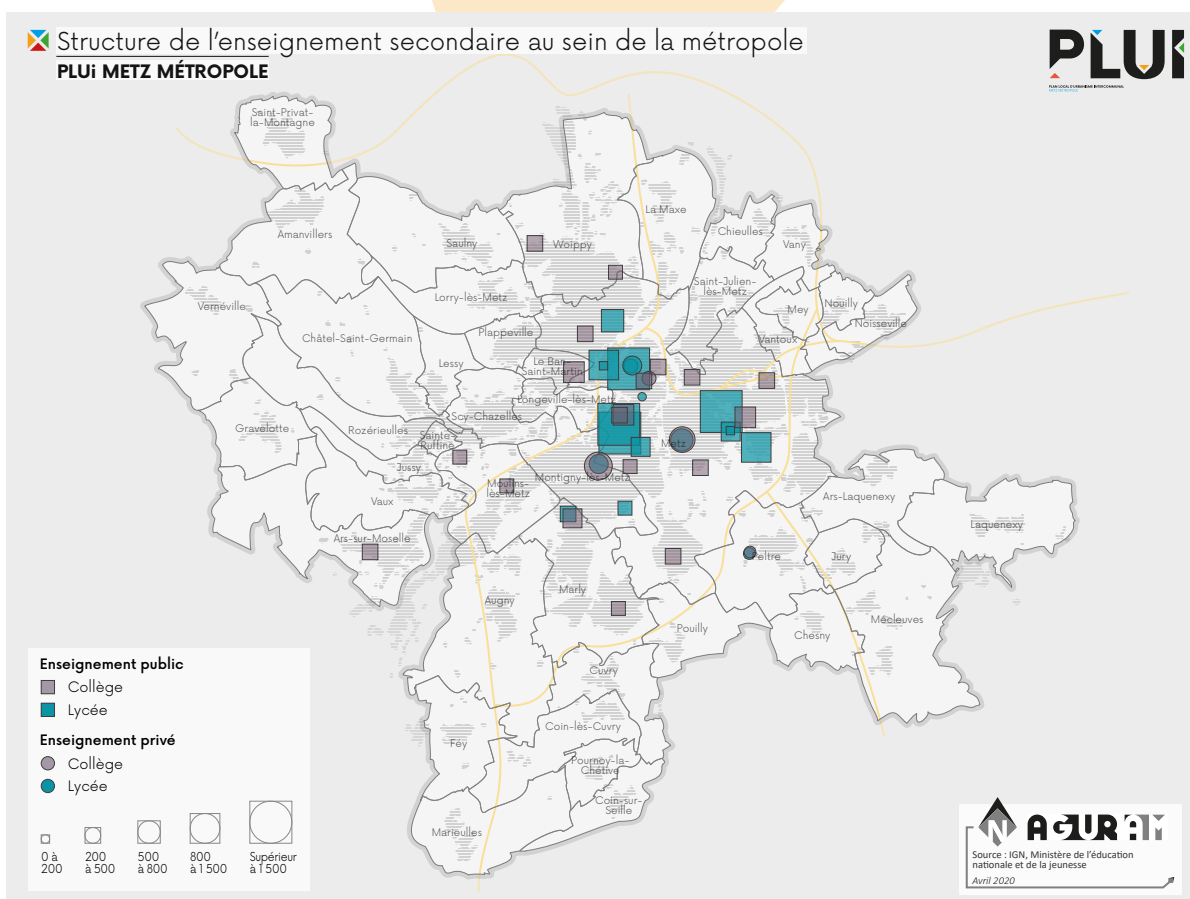
Parmi les 22 lycées, on retrouve une plus grande part de structures privées avec 9 lycées possédant ce statut. En France, il existe 3 voies possibles pour faire des études au lycée : générale, technologique ou professionnelle. Metz Métropole propose ces 3 parcours en regroupant sur son territoire :

- > 1 lycée général, le lycée Jean XXIII à Montigny-lès-Metz ;
- > 2 lycées technologiques à Peltre et à Metz ;
- > 7 lycées généraux et technologique, tous localisés à Metz ;
- > 2 lycées polyvalents (Raymond Mondon et Louis de Cormontaigne) qui proposent ces trois voies différentes ;
- > 8 lycées professionnels, dont 5 à Metz et 3 dans les communes périphériques et 2 sections d'enseignement professionnel aux lycées Raymond Mondon et Louis de Cormontaigne.

Sur ces 22 établissements recensés, 20 ont à disposition un service de restauration et 16 proposent des hébergements en internat. On note également la présence de 3 classes Ulis dans 2 lycées de Metz et un lycée de Marly. Globalement, la métropole est très bien dotée en équipements scolaires.



Le lycée Jean XXIII de Montigny-lès-Metz



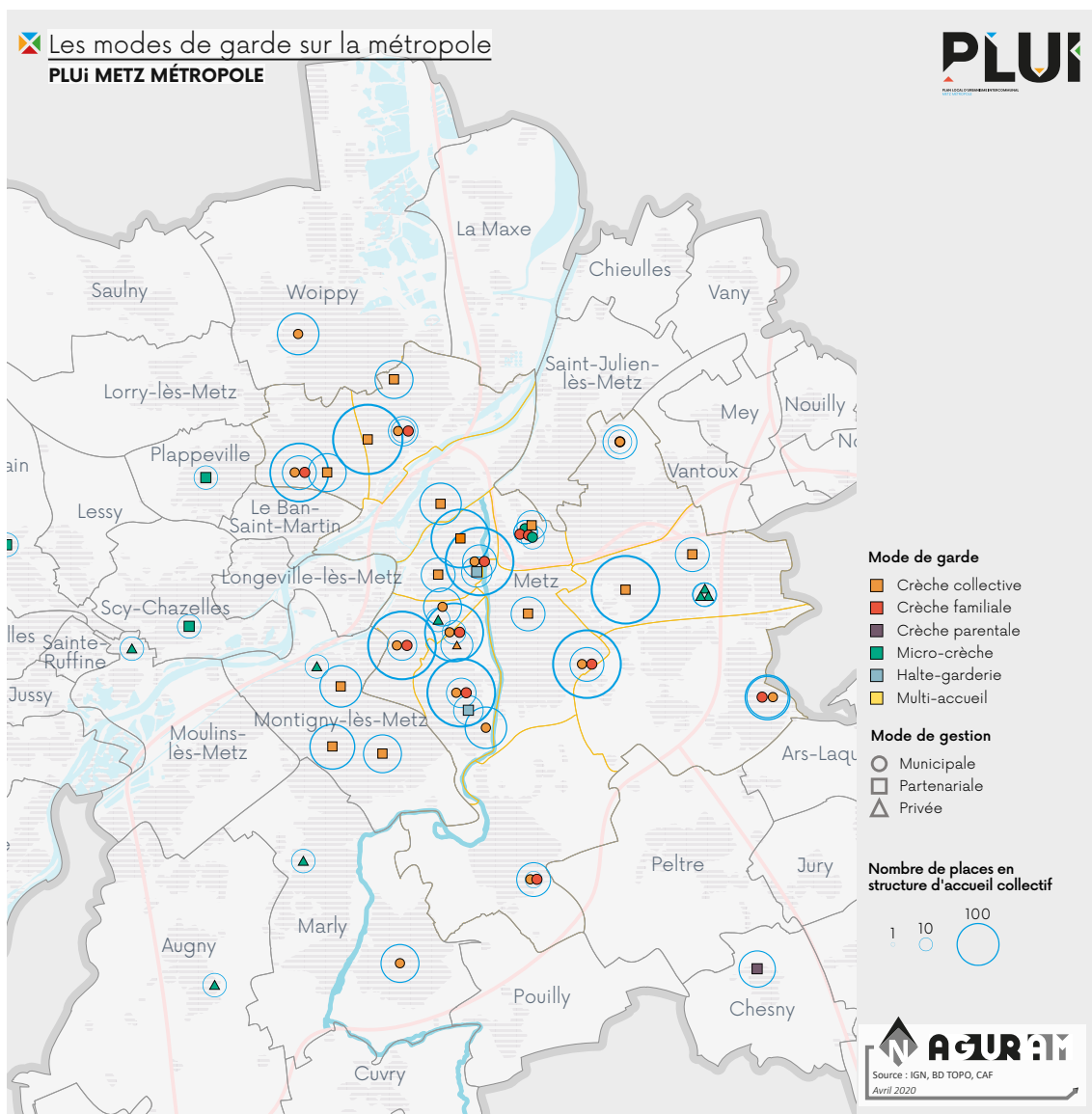
• L'organisation de la petite enfance et les modes de gardes collectifs

En 2016, on dénombre 7 102 enfants âgés de moins de trois ans résidant au sein de Metz Métropole, soit 3,2 % de la population de l'agglomération. Ces enfants se concentrent dans le cœur métropolitain à Metz, mais aussi dans les communes limitrophes de Marly, Montigny-lès-Metz, et Woippy, qui regroupent à elles seules pas moins de 78 % des enfants de moins de trois ans, soit 5 524 enfants. La dynamique démographique des enfants de moins de trois ans, tout comme celle de la population dans son ensemble, est en régression. Entre 2013 et 2016, le nombre d'enfants de moins de trois ans a diminué de 3,5 % au sein de la métropole, soit 257 enfants en moins sur cette période. Ce phénomène s'explique en partie par la baisse générale du nombre de naissances, avec 2 547 enfants nés en 2016 contre 2 741 en 2011.

Même si la majorité des ménages avec de jeunes enfants est localisée à Metz, on constate que de plus en plus de ménages avec de très jeunes enfants choisissent de s'installer dans le périurbain. Dans Metz Métropole, 2/5 des enfants de moins de trois ans ont un ou deux parents qui travaillent, et doivent pouvoir ainsi bénéficier d'un mode d'accueil adapté. Les familles « biactives », qui sont fortement représentées en zone périur-

baine, ont tendance à concentrer leurs recherches dans cette même zone. La nécessité de disposer d'une structure d'accueil pour son enfant est encore plus accentuée dans les familles monoparentales, qui concernent un enfant sur cinq dans le cœur métropolitain. Face à ces besoins, il existe deux types de mode de garde pour les parents : l'accueil en structure collective et/ou l'accueil individuel.

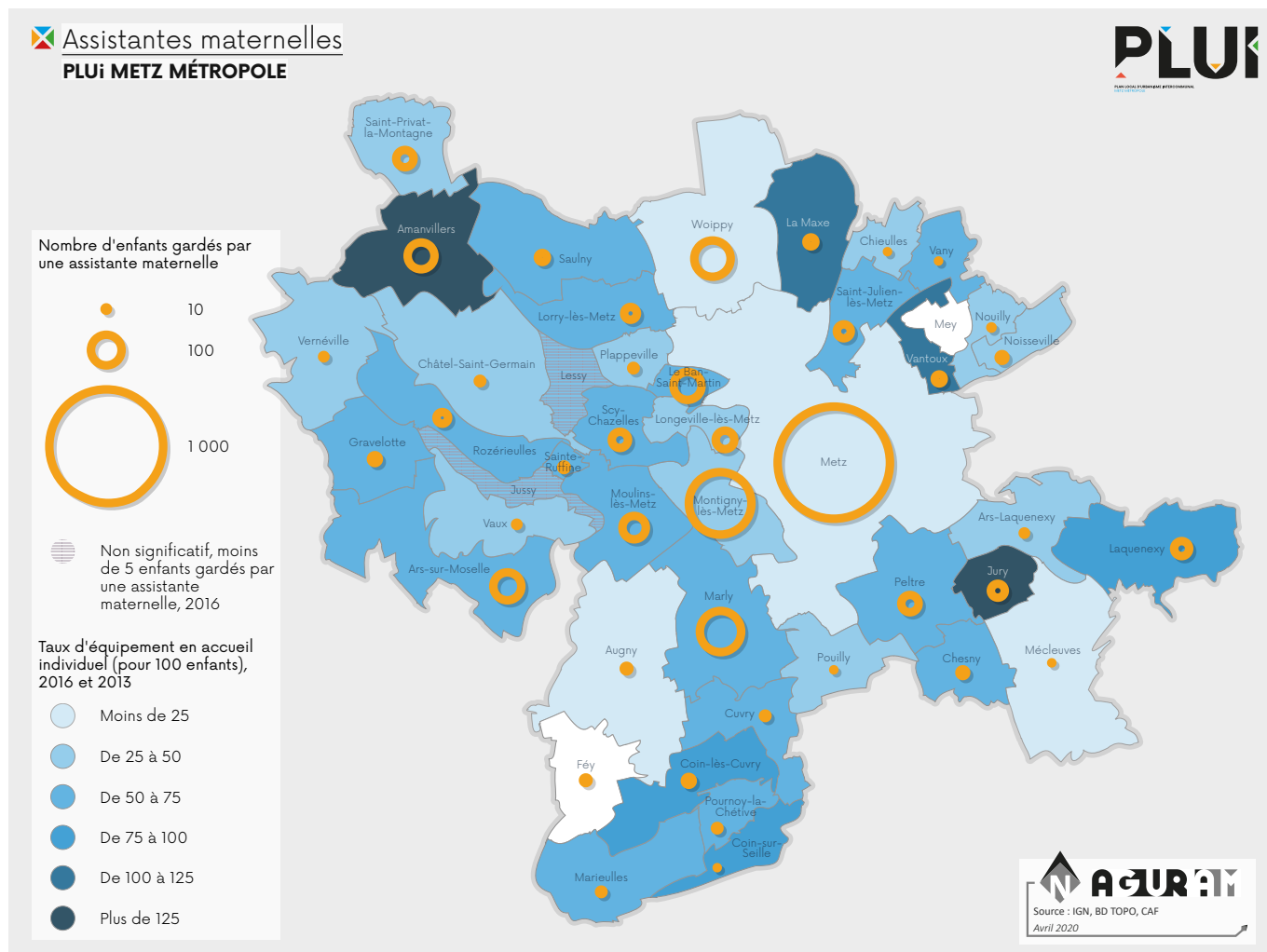
Le territoire de Metz Métropole compte 56 structures d'accueil collectives, dont les structures privées et les micro-crèches Paje (Prestation d'accueil du jeune enfant), réparties inégalement sur 10 communes. Avec 43 structures regroupées sur son ban communal, la ville de Metz est le principal foyer d'accueil des jeunes enfants. En 2017, ces établissements (hors micro-crèches Paje) offrent 1 397 places théoriques (1 487 places pour l'ensemble des structures indépendamment du mode de gestion et de financement). Le taux d'équipement métropolitain est de 18,6 %, soit une moyenne de 19 places au sein de structures d'accueil collectives pour 100 enfants de moins de trois ans résidant à Metz Métropole. Ce taux est légèrement plus élevé que la moyenne nationale qui, en 2014, est d'environ 17 places pour 100 enfants de moins de trois ans.



Lorsque l'inscription au sein des structures collectives (ou partiellement) n'est pas possible, les parents ont la possibilité de confier leurs enfants à l'une des **1 016 assistantes maternelles** (hors assistantes maternelles des structures collectives) en activité au mois de novembre 2016. **Ces professionnelles de la petite enfance peuvent accueillir, chez elles ou dans une maison d'assistantes maternelles, jusqu'à 4 enfants généralement âgés de moins de six ans.** En 2016, elles ont

permis de garder **2 596 enfants, soit 2,5 enfants par assistante maternelle.**

En dehors de ces deux modes d'accueil, l'alternative consiste à faire garder son enfant à domicile. Plus adaptée dans les grandes agglomérations, **la garde à domicile reste très faible au sein de Metz Métropole, avec seulement 45 enfants concernés en 2016.**



En 2017, **35 % des assistantes maternelles en activité dans la métropole ont plus de 55 ans.** Cette situation est préoccupante car le nombre d'arrivées dans la profession est déjà insuffisant pour compenser les départs. Or, le recours aux assistantes maternelles constitue le mode d'accueil privilégié par les nombreux ménages résidant en zone périurbaine.

Les derniers projets immobiliers d'envergure se concentrent principalement dans le cœur métropolitain, conduisant irrémédiablement à l'arrivée de nouveaux ménages, notamment des couples avec de jeunes enfants. La demande pourrait s'accroître dans ces zones et inverser les tendances actuelles. En parallèle, la Région Grand Est accuse une baisse inquiétante du nombre d'assistantes maternelles (-3,1 % en 2016 contre +3 % au niveau national).

La Maison de l'Amphithéâtre est un équipement ouvert à tous, dédié à la petite enfance, localisé à proximité de la Gare de Metz. Ouverte en 2014, elle permet de compléter et d'améliorer l'offre d'accueil dans un secteur où la demande est de plus en plus forte depuis quelques années.

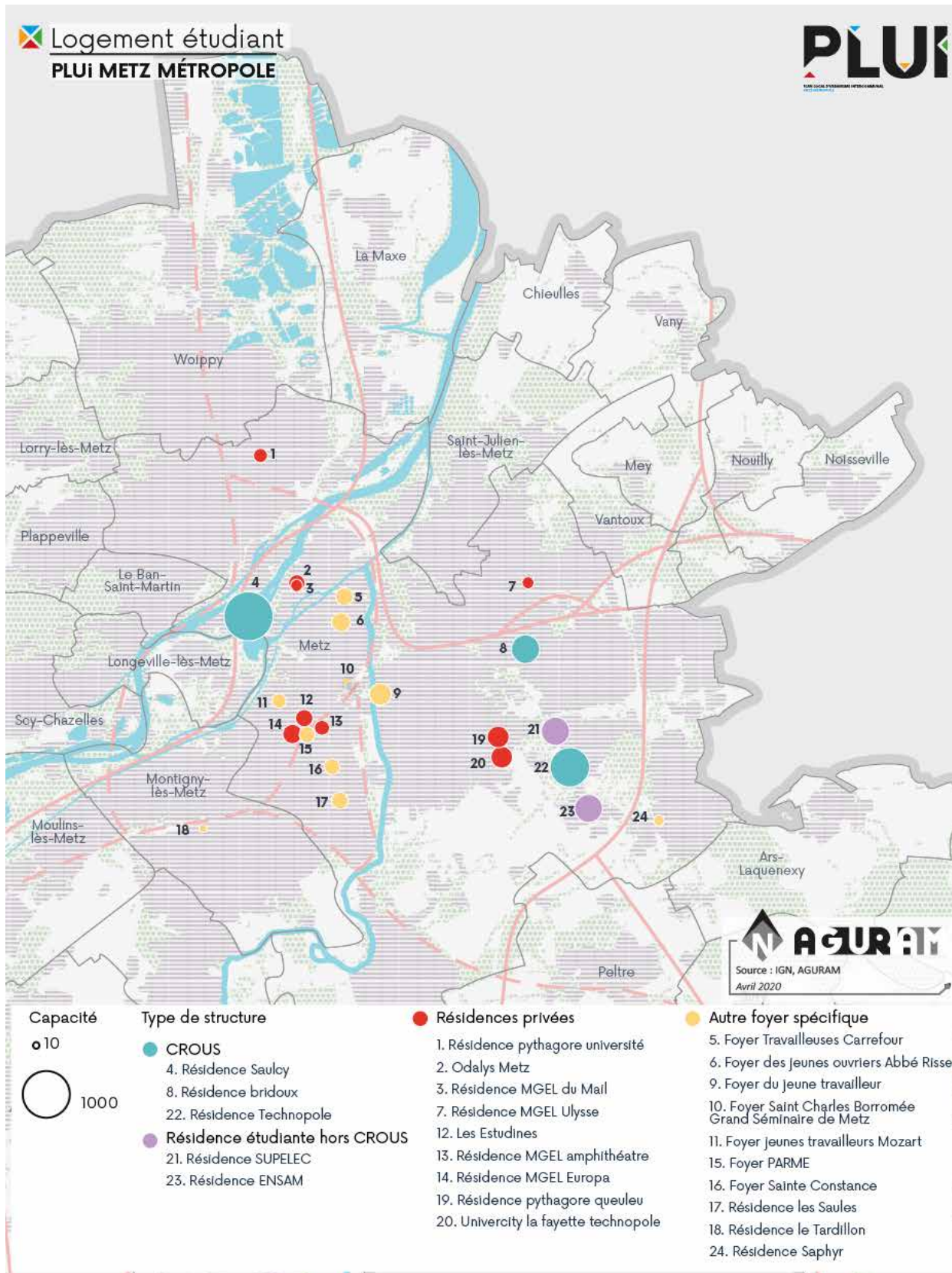


La maison de l'Amphithéâtre à Metz

• L'organisation de l'enseignement secondaire

Selon le recensement de la population de 2016, Metz Métropole, avec 38 % de sa population âgée de moins de 30 ans, présente une structure par âge légèrement plus jeune que ce que l'on observe à l'échelle de la France, de la Lorraine ou encore de la Moselle. La population des 15 à 29 ans y est nettement surreprésentée (21 % contre 18 % au niveau régional). Toutefois,

cette tranche d'âge est moins représentée au regard des grandes intercommunalités de l'est de la France (métropole du Grand Nancy (28 %), Eurométropole de Strasbourg (23 %)) et dans l'ensemble du Sillon lorrain (23 %). Elle est aussi en net recul par rapport à 2008 (-2 points).



Ceci s'explique notamment par **une offre de formation post-bac un peu moins développée** sur le territoire de Metz Métropole.

Pourtant, **depuis 2009, Metz Métropole attire de plus en plus d'étudiants (+4 %)**. Sur la dernière rentrée universitaire 2019-2020, le territoire de Metz Métropole et la ville de Metz ont accueilli **22 838 étudiants français et internationaux**, soit environ **100 étudiants pour 1 000 habitants**. Malgré tout, il ne peut toujours pas concurrencer les principaux foyers d'étudiants

▪ **Les atouts et faiblesses en matière d'enseignement supérieur**

Au cœur de cette **région transfrontalière** (Allemagne, Luxembourg et Belgique), et à **moins de 2 heures de Paris**, le territoire de Metz Métropole possède de **nombreux atouts lui permettant de capter chaque année toujours plus d'étudiants** : cadre de vie de qualité, offres de formation pluridisciplinaire (arts, médecine, sciences, histoire, langues, droit, économie, etc.), excellence des filières technologiques, situation géographique propice à l'enseignement bilingue.

La métropole participe à la **création d'espaces de vie et d'études propices à un apprentissage dans de bonnes conditions** : rénovation/construction de cités universitaires, aménagement d'équipements sportifs, requalification de locaux d'accueil d'étudiants, en sont quelques exemples.

Les étudiants de Metz Métropole se répartissent sur **deux campus** : celui du **Saulcy** se situe en plein cœur de ville, tandis que le **campus technologique Bridoux-Technopôle** se trouve sur la façade est de la ville de Metz, **au contact des grandes industries, automobiles notamment, du territoire**. Sur les 23 000 étudiants recensés durant l'année universitaire 2019-2020, **6 % sont inscrits en DUT, 9 % suivent des formations d'ingénieur** et le reste, soit **85 % des étudiants, sont recensés dans différents parcours**.



Une prestigieuse université américaine est implantée à Metz

identifiés dans la région (51 661 étudiants dans la métropole du Grand Nancy ; 64 816 étudiants pour l'Eurométropole de Strasbourg). Basé sur plusieurs indicateurs et critères, le classement annuel des villes étudiantes du magazine L'Étudiant positionne **la ville de Metz à la 37^e place sur les 44 meilleures villes étudiantes pour la rentrée universitaire 2019-2020**. Parmi les grandes villes étudiantes comptant entre 20 000 et 40 000 étudiants, **la ville de Metz se classe à la 11^e place**.


L'offre de formation de Metz Métropole s'organise à travers **34 structures d'enseignement supérieur** :

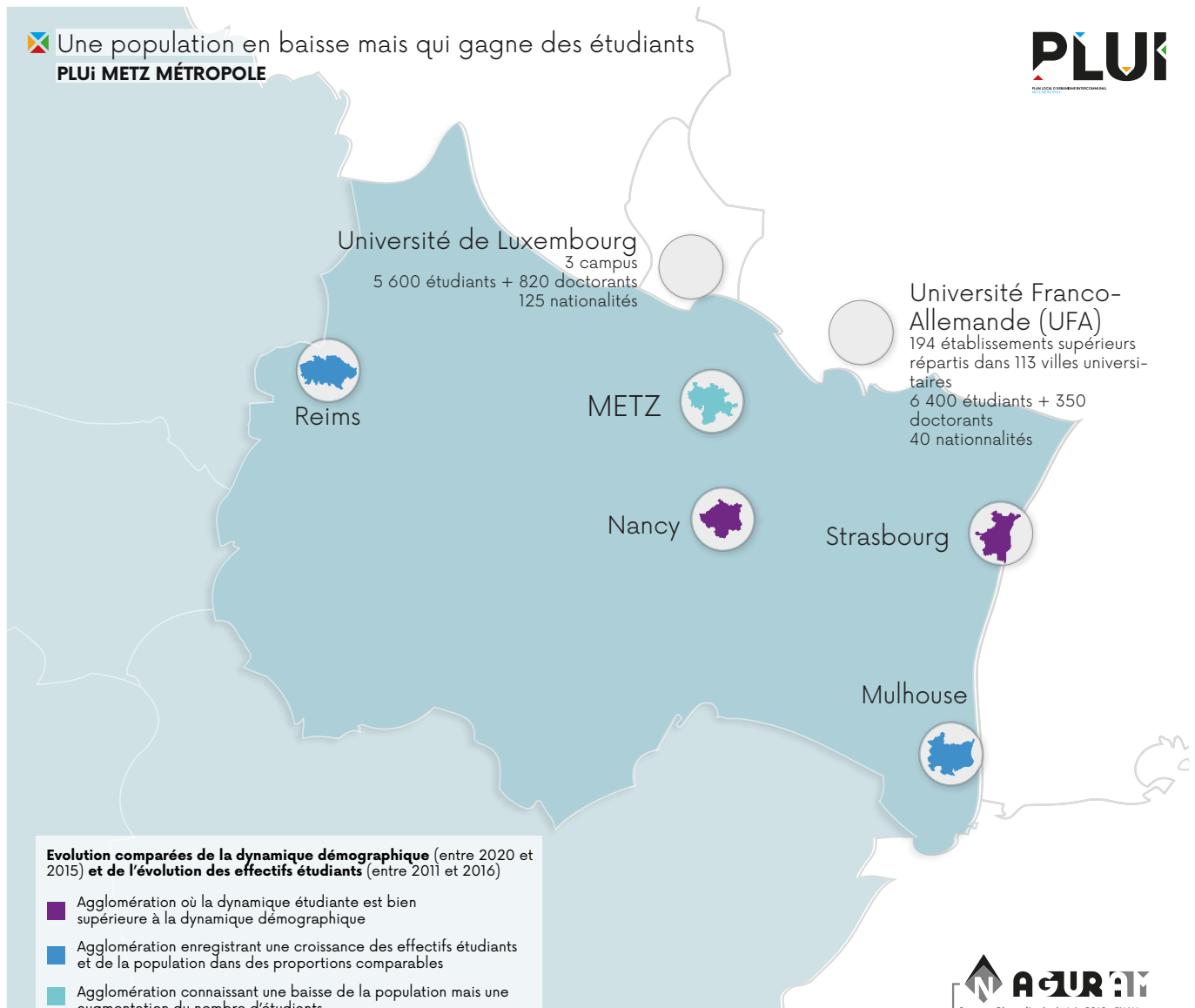
- › **2 universités** (Université de Lorraine et campus américain de Georgia Tech Lorraine) ;
- › **2 écoles d'art** (Esal, Cefedem) ;
- › **4 écoles d'ingénieurs** (ESITC, Arts & Métiers ParisTech, Enim, Centrale supélec) ;
- › **5 centres de transfert de technologie** (Institut Lafayette, CEA Tech, IRT M2P, ImpactE et EIT RawMaterials) ;
- › **Autres formations** : IRTS, IFA, Ifsi, IRA, CFP catholique, CRFPA, ESF, ICN Business school, etc.

Même si l'offre en matière d'enseignement supérieur est en plein essor sur le territoire de Metz Métropole, elle est encore loin d'égaliser le niveau de formation proposé chez sa voisine lorraine. La ville de Nancy est **classée 13^e meilleure ville étudiante de France, avec plus du double d'étudiants que la cité messine**. Elle est le **2^e pôle d'enseignement supérieur de la Région Grand Est après Strasbourg**.

Comparativement au territoire nancéien, **le monde étudiant de Metz Métropole se caractérise par une faible part d'étudiants en 3^e cycle, une insertion à l'emploi modeste**, ainsi qu'une évolution ralentie du nombre d'étudiants sur les 10 dernières années. Néanmoins, sa **situation transfrontalière, et la présence du campus américain de Georgia Tech Lorraine**, lui permettent de **capter de nombreux étudiants étrangers**.

Cela se traduit avec une part de **16 % d'étudiants Erasmus**, nettement plus importante que sa voisine nancéienne (7 %). Le territoire messin se différencie par **une offre importante de logements étudiants**, notamment dans le parc privé (plus coûteux) et grâce à la rénovation des logements Crous.

 Une population en baisse mais qui gagne des étudiants
PLUI METZ MÉTROPOLE



Les formations franco-allemandes sont historiquement bien implantées sur la métropole. Au nombre de 50, elles offrent une ouverture transfrontalière naturelle aux étudiants des campus messins. Depuis sa création en 1978, l'**Institut supérieur franco-allemand de techniques, d'économie et de sciences (Isfates)** a, quant à lui, formé plus de **3 000 étudiants**. La quasi-totalité des étudiants issus de formations franco-allemandes trouvent un emploi à la fin de leurs études. Plusieurs formations bi-diplômantes sont proposées sur le campus Arts et Métiers de Metz, en partenariat avec l'Institut de technologie de Karlsruhe et la création d'un institut de formations avec le Luxembourg est en réflexion. La ville de Metz est d'ailleurs la **première ville française à accueillir les étudiants luxembourgeois, avec 2 349 étudiants en 2019**.

La métropole possède également la **particularité d'accueillir une seconde université**, en plus de l'Université de Lorraine. **Georgia Tech Lorraine**, implanté sur le Technopôle de Metz,

Georgia Tech Lorraine

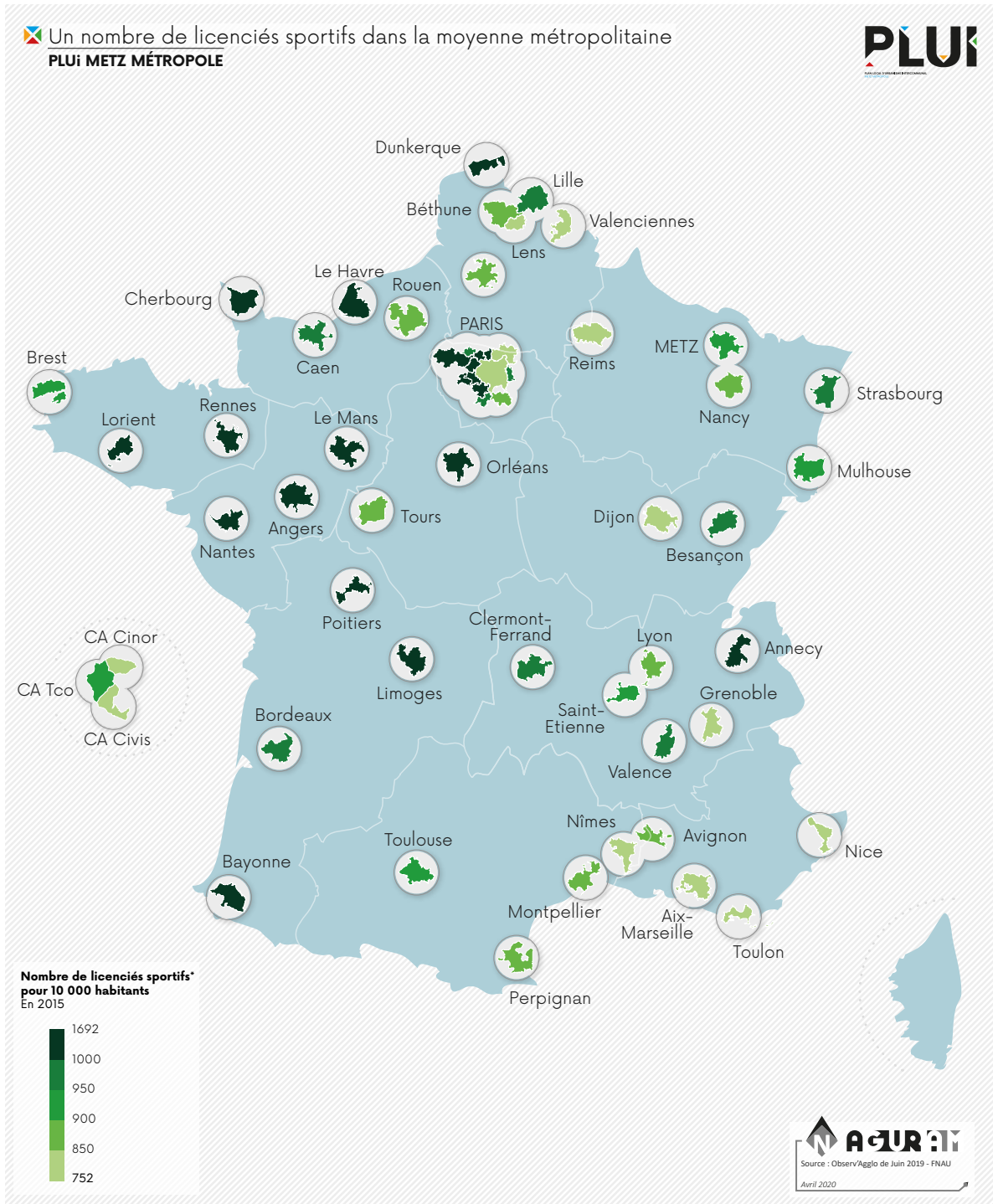
est une antenne du « Georgia Institute of Technology » d'Atlanta. Cette structure accueille **environ 500 étudiants sur l'année**, avec des formations allant du niveau bac au niveau doctorat, permettant d'offrir à l'enseignement supérieur messin un rayonnement à l'international. En collaboration avec le **Centre national de la recherche scientifique (CNRS)**, Georgia Tech Lorraine héberge une **Unité mixte internationale (Umi)**, laboratoire spécialisé dans les domaines des réseaux sécurisés et matériaux intelligents pour l'optique, l'électronique et la mécanique. Cette université américaine est également partenaire avec de nombreuses institutions et écoles d'ingénieurs françaises afin de permettre aux étudiants d'acquérir un double-diplôme.

La répartition de l'offre sportive sur le territoire de Metz Métropole

En 2018, la France comptait près de 16 millions de licenciés sportifs, soit 1/4 de la population, sans compter les sportifs non licenciés. Même si elle ne tient pas compte du niveau de pratique sportive réel d'un territoire, l'analyse des licenciés au sein des fédérations est un bon indicateur du niveau d'équipements sportifs, mais aussi de la qualité de l'encadrement sportif.

Ces licenciés peuvent venir alimenter les clubs professionnels

et contribuer, dans le même temps, au rayonnement du territoire. L'étude « Observ'Agglo » de 2019, montre que le niveau de pratique sportive « encadré » est plus important dans l'ouest de la France et en Île-de-France, néanmoins les territoires de l'est se démarquent ponctuellement dans certaines disciplines. C'est le cas pour Metz Métropole, qui se classe 3^e parmi les métropoles ayant le plus de licenciés au sein des fédérations d'équitation.



Le territoire métropolitain possède entre 900 et 950 licenciés pour 10 000 habitants tous sports confondus, ce qui le classe entre la métropole du Grand Nancy et l'Eurométropole de Strasbourg.

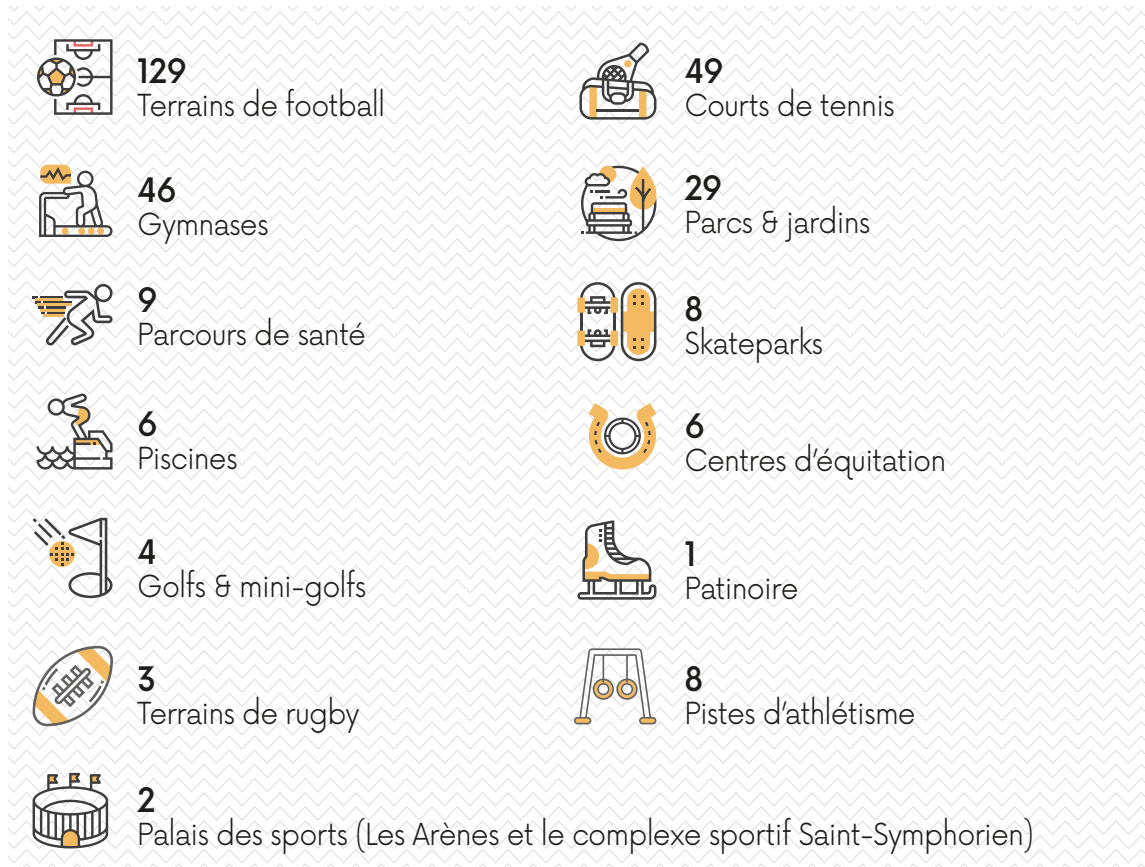
La pratique sportive est un indicateur important du bon développement d'un territoire. À travers les associations ou manifestations sportives, elle vient renforcer la solidarité, l'intégration, la cohésion et les liens sociaux au sein de ce dernier.

Le sport est également un moteur économique reconnu qui génère des emplois et participe à l'attractivité touristique. Bien in-

tégré dans la politique des collectivités locales, cet élément est synonyme de qualité de vie à travers plusieurs thématiques : santé, éducation, économie, loisirs, etc. Enfin, le sport et sa pratique font pleinement partie du domaine de l'action publique, tout particulièrement au niveau local, où il répond aux besoins du citoyen à travers l'aménagement d'infrastructures de proximité, bâties ou non bâties.

Les équipements sportifs de la métropole

LES CHIFFRES CLÉS



• Ville de Metz, porte-parole du sport au sein de la métropole

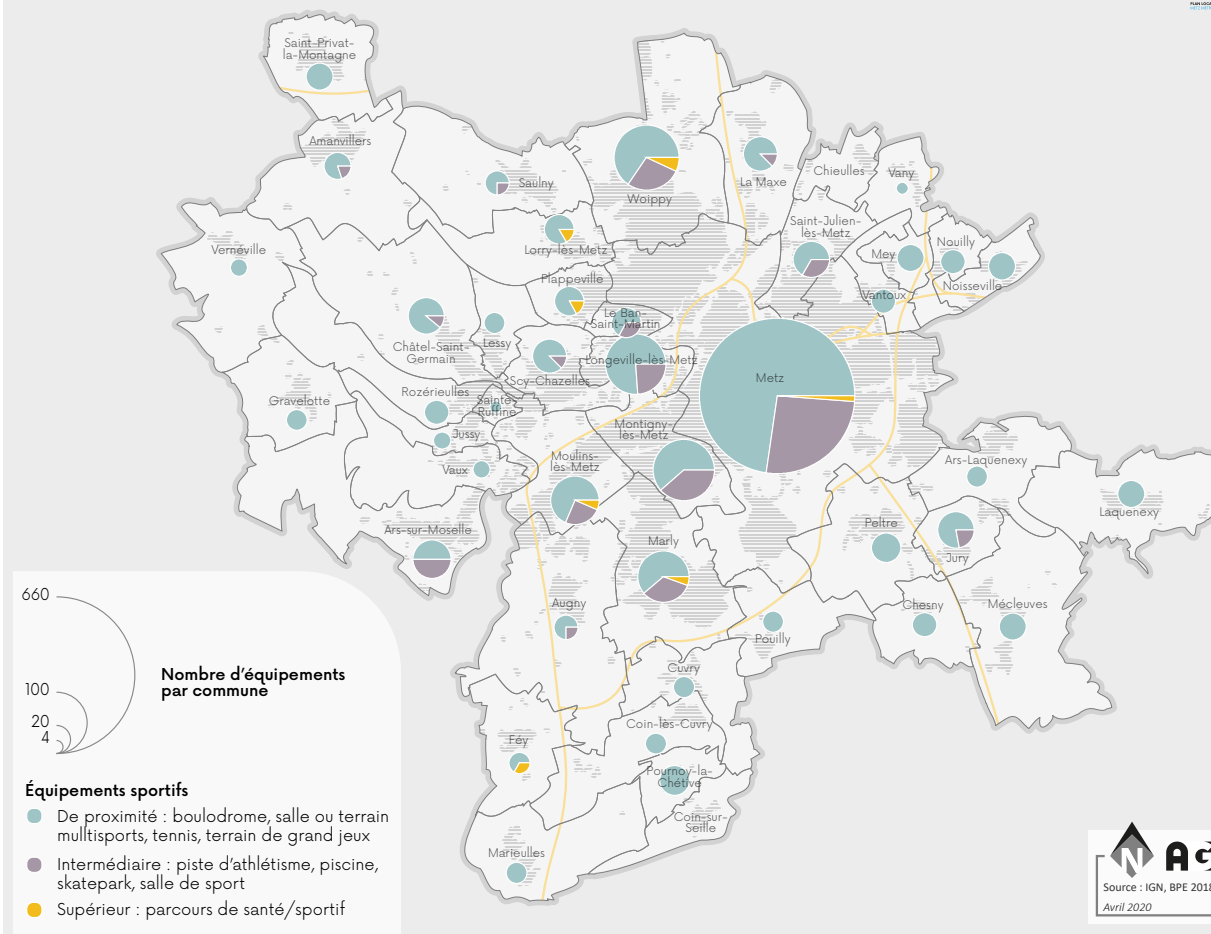
Grâce à ses 2 équipes de sport collectif professionnel : Metz Handball, 23 fois champion de France, et le FC Metz, vainqueur de la Coupe de France et de la Coupe de la Ligue, et à ses nombreux athlètes, la ville de Metz rayonne au niveau national et mondial. La notoriété de Metz dans le domaine sportif résulte aussi de la politique volontariste que mène la municipalité afin de promouvoir le sport et de le rendre accessible au plus grand nombre. Les triathlètes et les pongistes portent également haut les couleurs de la ville.

En 2018, le budget de fonctionnement de la ville de Metz était de 13,66 M€ pour les sports et la jeunesse (10 % du budget de fonctionnement global), légèrement moins que le budget alloué à la culture (11 %), ce qui traduit toute l'implication et la volonté politique injectée dans le sport.

Afin de promouvoir le sport, la ville de Metz peut s'appuyer sur une forte densité et diversité d'équipements sportifs. En 2018, la ville de Metz concentre 171 installations de sports, loisirs et culturels sur les 459 que compte la métropole, soit près de 40 % de l'offre métropolitaine dans ce domaine. Selon le recensement des Équipements sportifs du ministère des sports, ces installations comptent 493 équipements, soit 4,2 équipements pour 1 000 habitants, offre bien supérieure à celle des communes de même taille.

Aujourd'hui, Metz et ses plus de 27 000 licenciés développent le sport à travers différentes manifestations (Marathon Metz Mirabelle, Moselle Open, la Messine) et infrastructures importantes (Arènes de Metz, stade Saint-Symphorien, complexe Saint-Symphorien, patinoire Ice Arena, piscine olympique Lothaire, l'Anneau de Borny), qui permettent à la métropole de rayonner au-delà de son territoire.

Les équipements sportifs de la métropole PLUI METZ MÉTROPOLE



Événements sportifs proposés à Metz :

- **Marathon Metz-Mirabelle** : depuis 2010, la cité culturelle devient Metz la sportive avec le « Marathon Metz-Mirabelle ». Ouverte à tous, cette épreuve physique permet de découvrir, ou redécouvrir, le patrimoine de la cité messine à travers **42 points historiques visibles le long du parcours du marathon**. En 2019, le Marathon Metz-Mirabelle fêtait sa 10^e édition et accueillait les championnats de France. Il a battu tous ses records en terme de participation avec plus de **7 000 coureurs toutes courses confondus**.
- **Trophée des crapauds** : organisé à Rozérieulles sur les côtes de Moselle, cet événement rassemble chaque année **plus de 2 500 vététistes**, qui réalisent un **parcours en relais pendant 24 heures**. À son lancement en 1989, c'était l'une des premières courses VTT de ce type en Europe. Plus de **18 000 spectateurs et accompagnants** s'y pressent tous les ans.
- **Moselle Open** : créé en 2003, le Moselle Open, qui se déroule à l'automne, est **l'événement sportif le plus important de la Région Grand Est et de l'est de la France**. Lors de la dernière édition en 2019, il a réuni plus de **50 000 spectateurs** sur les 8 jours du tournoi. Généralement accueilli dans les capitales du monde, Metz a la spécificité de faire partie des **3 plus petites villes à organiser un tournoi de tennis du circuit professionnel**. À titre d'exemple, seuls **4 tournois de ce genre sont orga-**

nisés en France et 41 dans le monde. En 2014, après 3 éditions au Parc des expositions, le tournoi a repris ses quartiers aux Arènes de Metz. Fort de son expérience, le Moselle Open est devenu **un tournoi incontournable et un vecteur de dynamisme pour son territoire**.

- **La Messine** : cette épreuve dédiée aux femmes est **un événement engagé au profit de la lutte contre le cancer du sein, et en partenariat avec la Ligue contre le cancer**. Sur la dernière édition 2019, elle a permis de **reverser 105 000 euros aux associations** engagées dans ce combat. Créée en 2012, cette manifestation sportive a réuni **250 bénévoles et 11 000 messines** lors de sa 8^e édition en 2019.



Le trophée des Crapauds © Républicain Lorrain

Infrastructures métropolitaines mobilisables :

- > **Stade Saint-Symphorien** : ce stade est la **principale enceinte sportive de Metz Métropole**. Il accueille les matchs à domicile du FC Metz, mais sert aussi parfois à d'autres événements sportifs ou culturels. Depuis quelques temps, **les infrastructures du FC Metz, de retour en Ligue 1, se modernisent considérablement**. Après avoir créé son nouveau centre d'entraînement sur l'ancienne base aérienne du Plateau de Frescaty, le club de football va entamer **la rénovation du Stade Saint-Symphorien** datant de 1923. Pour un budget prévisionnel de **60 millions d'euros**, le projet intègre de nouveaux espaces dédiés au coworking, aux séminaires et événements avec notamment un auditorium de 250 places. Le « **futur stade Saint-Symphorien** » aura **une capacité de 30 000 sièges**, lui permettant ainsi d'accueillir des rencontres internationales.
- > **L'anneau de Borny** : il se compose d'une piste circulaire de 200 mètres à 6 couleurs, d'une piste de 60 mètres, d'une aire de lancer du poids, ainsi que d'aires de saut en hauteur, longueur, de saute à la perche et de triple saut. Sa capacité d'accueil est de **1 000 spectateurs et reçoit des meetings** (Athlelor, etc.)
- > **Le complexe sportif Saint-Symphorien et la patinoire Ice Arena** : inauguré en 2002, le complexe sportif Saint-Symphorien possède **une capacité de 1 520 places et plusieurs salles** (tennis de table, salles annexes, dojo, salles omnisports, etc.). Accolée à ce premier équipement, la patinoire de Metz, renommée patinoire Ice Arena, a été rénovée en 2015. Elle offre **une piste sportive de 1 500 m²**, afin d'accueillir les habitants de la métropole, mais aussi le Hockey Club de Metz. La tribune actuelle **de 500 places** doit faire l'objet de travaux afin d'augmenter sa capacité d'accueil.



Les Arènes lors d'un match du Metz Handball

- > **Le Palais omnisports « Les Arènes »** : construites en février 2002, les Arènes de Metz, grâce à leurs gradins rétractables, disposent **d'une capacité de 1 000 à 4 525 places** en fonction des événements qu'elles accueillent.

Principalement dédiée aux **matchs nationaux et européens à domicile du Metz Handball**, cette salle accueille également d'autres manifestations sportives comme le Moselle Open de tennis ou les championnats de France de gymnastique. C'est aussi le lieu de plusieurs pratiques sportives (gymnastique, etc.). Ce complexe sportif reçoit aussi différents événements : culturels (concerts, spectacles, comédies, cirques et festivals), et économiques (conventions, conférences, meetings, salons).

▪ Le sport en lien avec le développement durable et le tourisme

Le **sport de plein-air est souvent privilégié** par de nombreux français. À ce titre, le territoire de Metz Métropole et la ville de Metz, du fait de leur **environnement naturel riche et diversifié**, offrent un **cadre privilégié aux différentes pratiques sportives**. Afin de garantir des sites adaptés et attractifs, **des mesures de préservation et des aménagements** ont été mis en place par la métropole.

Le rapport entre sport et environnement s'exprime aussi à travers la **politique sportive mise en place par la ville** pour manifester l'importance qu'elle accorde **aux problématiques environnementales**. De **nombreuses actions en faveur du développement durable** sont mises en œuvre lors des événements sportifs proposés (Marathon Metz-Mirabelle, éco-responsable ;

Metz-Plage labellisé « développement durable, le sport s'engage »), ou encore dans **les nombreux travaux menés par les communes** (rénovation thermique des équipements sportifs).

Le riche patrimoine naturel et urbain de Metz Métropole offre **des opportunités importantes au sport de nature et urbain**. Ce contexte adapté, et les différentes activités proposées, participent au **développement touristique et à l'attrait du territoire métropolitain**. Dans le cadre de son **Schéma directeur cyclable**, Metz Métropole propose **un peu plus de 160 kilomètres de réseau cyclable** sur son territoire, dont **60 % situés à Metz**. Ce réseau vient se connecter à la Véloroute « **L'échappée Bleue** », itinéraire cyclable transfrontalier longeant la Moselle.

À court terme, l'objectif est d'aboutir à un **réseau cyclable structurant, cohérent et fonctionnel de 180 kilomètres**. Les actions prévues dans le cadre de ce document viennent également **renforcer et développer la pratique du vélo au sein de la métropole**. Cette démarche se conjugue à la **promotion touristique et à la redécouverte du territoire**. En 2019, la labellisation « **Territoire vélo** » de Metz Métropole pour trois ans montre tout l'engagement du territoire qui, à travers son plan de développement de la pratique deux-roues, prévoit d'investir près de **16 millions d'euros pour continuer à promouvoir la mobilité vélo et favoriser les pratiques de loisir touristique**. En 2013, la ville de Metz, forte de son réseau cyclable de 81 kilomètres, a obtenu de son côté le label « **Ville vélotouristique** » illustrant le lien historique existant entre attractivité touristique et sport dans la cité messine.

La métropole propose aussi à ses habitants et touristes de découvrir son territoire par le biais de **20 balades nature fléchées**, qui se recoupent avec les itinéraires cyclables.

Depuis quelques années, la pratique d'activités sportives a pris une place importante au sein de notre société et attire de plus en plus de français (+39 % de coureurs entre 2016-2018). En 2016, le gouvernement a créé une filière économie du sport qui, avec **37 milliards de chiffre d'affaires annuel, 275 000 emplois directs** (plus de 400 000 en comptant les emplois indirects) et **2 points du PIB**, place le sport comme un **moteur économique reconnu et une filière d'avenir à exploiter pour Metz Métropole** (marketing sportif, marché des produits liés au sport, organisations sportives et instances du sport).



L'Échappée Bleue

▪ **Une offre en petits équipements de proximité parfois manquante**

L'offre en équipements sportifs de proximité est importante au sein de Metz Métropole, mais parfois mal répartie, voire absente dans certaines communes, comme à Chieulles ou à Coin-sur-Seille par exemple. Certains quartiers du cœur métropolitain, comme le quartier Nouvelle-Ville, souffrent eux aussi de **carences en matière d'espaces verts, d'infrastructures sportives et de loisirs**. Paradoxalement, ce quartier, qui possède pourtant la **densité scolaire la plus importante du territoire métropolitain**, correspond à la zone où l'on retrouve le moins d'infrastructures de jeux (city-stade, aire de jeux, etc.).

Afin de répondre à ce besoin, la ville de Metz a proposé d'installer un city-stade dans ce quartier. Néanmoins, faute d'un emplacement approprié, cet équipement n'a jamais pu être réalisé.

L'accès aisé à des équipements de proximité, sportifs ou non, représente un enjeu à l'échelle des tissus urbains des **44 communes de la métropole**.



La maison de l'amphithéâtre à metz

1/UNE MÉTROPOLE FRANÇAISE AU CŒUR DE LA GRANDE RÉGION

1.1 De la métropole institutionnelle au bassin de vie et à l'aire d'influence

1.2 Une métropole rayonnante au service des citoyens et du territoire

CONSTATS



- ◆ L'aire d'influence de Metz Métropole dépasse largement ses limites institutionnelles, un territoire métropolitain structurant pour la Moselle et la Région Grand Est
- ◆ Une position géographique privilégiée, au croisement d'infrastructures de transports qualitatives, à proximité d'une capitale européenne
- ◆ Un flux de frontaliers croissant de la métropole vers le Luxembourg
- ◆ Des équipements structurants qui assurent un rayonnement de la métropole sur un vaste bassin de vie
- ◆ Un territoire métropolitain vert, malgré un tourisme qui demeure peu développé et marqué par le transit
- ◆ Des interactions fortes avec la CC Rives de Moselle et, dans une mesure moindre, la CC Orne Moselle
- ◆ Un territoire attractif pour les activités logistiques en complément avec la CC Rives de Moselle
- ◆ Une offre de santé de premier ordre dessert l'ensemble du territoire de la métropole
- ◆ Des difficultés à capter des cadres des fonctions métropolitaines et l'innovation comparativement aux autres métropoles
- ◆ Un centre-ville aux indéniables qualités architecturales et patrimoniales avec deux cours d'eau

ENJEUX



- ◆ Tirer des bénéfices de notre métropole à taille humaine en affirmant son excellence environnementale, architecturale et sa qualité de vie, pour créer une véritable identité attractive aux portes du Luxembourg et de l'Île-de-France
- ◆ Développer la complémentarité entre le tourisme vert et le tourisme urbain en protégeant les côtes de Moselle, en développant les offres d'hébergement et de restauration pour augmenter la durée moyenne des séjours
- ◆ Prendre en compte l'attractivité croissante du Luxembourg dans les stratégies et projets d'aménagement de la métropole
- ◆ Maintenir une offre en équipements de qualité en évitant de perdre de la population là où ils se trouvent
- ◆ Articuler attractivité résidentielle et touristique grâce à des équipements et traitements paysagers de qualité
- ◆ Conforter le centre-ville de Metz comme cœur du vaste bassin de vie nord lorrain, en conservant son attractivité commerciale et de loisirs et en valorisant ses atouts patrimoniaux
- ◆ S'orienter vers des complémentarités avec le Luxembourg concernant l'accueil de cadres de fonctions métropolitaines et de chercheurs
- ◆ Continuer d'affirmer la vocation logistique du territoire et développer de nouvelles spécificités en accompagnant l'émergence des métiers de demain (Lorntech, Bliiida, etc).
- ◆ Conserver un rôle majeur dans l'offre hospitalière du nord lorrain, malgré le déménagement de la clinique Claude Bernard

2. LES PERSPECTIVES D'ÉVOLUTIONS DE METZ MÉTROPOLE

2.1. Un regard porte vers le nord mosellan transfrontalier

S'en tenir aux limites institutionnelles de la métropole pour décrypter son fonctionnement est réducteur, puisque le cœur métropolitain se trouve au centre d'un bassin de vie élargi. Les acteurs du territoire s'en affranchissent aisément pour développer leur propre stratégie économique ou résidentielle.

C'est, autour de Metz, un espace de grande mobilité qui s'est constitué au fil des décennies, sous l'influence de relations d'interdépendance avec la métropole nancéenne et plus récemment la ville et l'État du Luxembourg.

A. Un vaste territoire interdépendant sous influence urbaine

Aujourd'hui, la dynamique démographique de la métropole a tendance à s'étier au bénéfice d'intercommunalités situées à ses portes. Ces territoires voisins proposent souvent un foncier plus accessible et une fiscalité moins lourde, qui attirent des ménages dans un contexte où les déplacements automobiles demeurent aisés. Ce phénomène, qui touche l'ensemble des métropoles françaises, est légèrement atténué ici par l'attraction exercée par le Grand-Duché de Luxembourg qui s'amplifie décennies après décennies. Si la métropole messine continue de concentrer emplois et équipements structurants (universités, R&D, hôpitaux, services, culture, etc.), une recomposition territoriale s'opère lentement. Les territoires du nord lorrain fonctionnent ensemble, mais ne bénéficient pas de politiques institutionnelles communes qui permettraient d'améliorer la vie quotidienne des citoyens. La récente réforme des intercommunalités n'a pas permis de rassembler les élus de différentes structures intercommunales, faute d'un projet de territoire partagé.

L'espace métropolisé se dilate sous l'action de liaisons matérielles (infrastructures de transport) et immatérielles (coopérations, partenariats, politiques publiques nationales, etc.).

Cette tendance est engagée depuis les années 1960 sous l'impulsion de l'État, qui crée l'Organisation d'études d'aménagement de l'aire métropolitaine Nancy-Metz-Thionville (Oream) Lorraine, dans l'objectif de faire émerger une seule grande métropole, celle de Lorraine. Si l'on connaît le destin un peu sombre de cette démarche, il en reste des stigmates, qui se matérialisent par la mise en œuvre d'une partie du schéma directeur de l'aménagement urbain nord métropole lorraine. Ce schéma prônait l'étalement urbain que l'on connaît aujourd'hui en direction du nord.

Le réseau ferré participe également à cette recomposition en redonnant aux gares un rôle de centralité, qui avait pu s'affaiblir avec l'hégémonie des déplacements automobiles. Devant la saturation de certains axes, en particulier de l'A31, et la finalisation de la LGV-Est européenne, le trafic voyageur s'affirme, porté, notamment, par la mise en œuvre du cadencement dès 2016 et l'attractivité du bassin d'emploi luxembourgeois. Le projet d'une nouvelle ligne ferroviaire entre Sarrebruck et Luxembourg via Bouzonville en est la parfaite illustration. Aujourd'hui, le réseau TER devient incontournable et les gares un élément d'attractivité résidentielle notoires.

« Le choix s'est arrêté sur un terrain de 10 ha situé à Maizières-lès-Metz et non pas Woippy. Les deux villes ont joué la concurrence. Leurs atouts ? Elles se situent au nord de Metz. Elles présentent une logique de territoire et s'imposent par un bassin de population de près de 700 000 habitants. Elles sont au carrefour des autoroutes A31 et A4 ».

Thierry CHICHE (Président du groupe Elsan), Le Républicain Lorrain du 20/09/2018

L'attractivité du nord lorrain guide également les stratégies des acteurs privés. En 2022, le groupe Elsan déménagera la clinique Claude Bernard pour créer une entité nouvelle à Maizières-lès-Metz, afin notamment de proposer une offre de soins située au cœur des deux bassins de vie Nord mosellan, qui fait aujourd'hui défaut.

Si la métropole est perdante d'un point de vue économique et institutionnel, ce changement de localisation va pourtant améliorer l'accessibilité à l'offre hospitalière d'une partie de sa population située dans le Sillon lorrain : Metz-Nord, Saint-Julien-lès-Metz, Woippy, etc. Ceci en raison de la récente

concentration des hôpitaux Schuman et Mercy au niveau de la façade est de la métropole, à proximité du barreau de contournement RN431 en direction de l'A4.

La restructuration annoncée de l'hôpital militaire Legouest, avec la fermeture de plusieurs services, interroge l'avenir, le cœur de la métropole risquant, à terme, d'être dépourvu de toute offre hospitalière et notamment d'un service d'urgence. À travers ces quelques exemples se mesurent les dynamiques à l'œuvre, qui ont une influence sur le fonctionnement de la métropole messine.

La récente crise sanitaire liée au coronavirus, bouleversement majeur de l'économie contemporaine, au contraire, a temporairement fait diminuer les liaisons matérielles, notamment au bénéfice de plus de consommation de proximité. Il n'est pas encore possible de savoir si cela aura des conséquences à plus long terme, mais preuve est faite que les besoins de transports dépendent des modes de consommation

B. Un carrefour d'échanges et des infrastructures d'envergure

Par sa position de carrefour dans la Région Grand Est, la métropole messine bénéficie d'un réseau de transport dense et diversifié, qui la relie rapidement à la fois à l'Île-de-France et à l'ensemble de la Grande région transfrontalière. Ce réseau permet des déplacements longs et rapides, même si l'on observe une saturation capacitaire du réseau TER et autoroutier aux heures de pointe en direction du Luxembourg et au niveau de Metz (centre-ville, façade est, etc.). Bien connectées aux économies européennes, Luxembourg-ville ou Sarrebruck sont situées à moins d'une heure. La métropole est également bien reliée à la métropole de Nancy (moins de 45 minutes) et à l'agglomération de Thionville (moins de 25 minutes) grâce à l'A31 et au réseau TER. Le territoire bénéficie également de la proximité de la gare Lorraine TGV (axe Paris-Strasbourg) et de Lorraine Airport, situés à moins de 20 minutes du cœur métropolitain.

La métropole propose la gare TGV de Metz-Ville, qui s'inscrit sur l'axe Paris-Luxembourg. Quatre gares TER permettent de rejoindre le cœur métropolitain en moins de 7 minutes. Aujourd'hui, les gares d'Ars-sur-Moselle, Peltre, Metz-Nord et Woippy permettent de se déplacer vers le centre-ville de Metz à l'aide d'un simple titre de transport Le Met'.

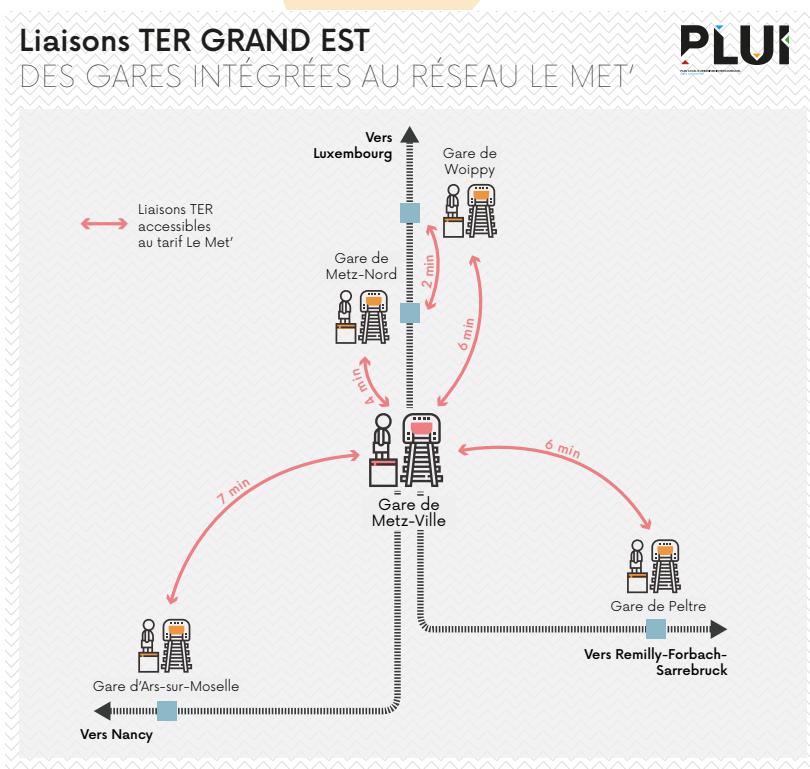
Un réseau de transport collectif urbain performant dans la

et que certains déplacements liés au travail pourraient être évités. L'espace métropolisé possède donc une capacité à se resserrer pour s'adapter à un nouveau contexte et le développement de relations immatérielles telles que le télétravail, le téléachat ou le télé-enseignement peuvent donner une autre forme à cet espace.

partie dense de l'agglomération urbaine complète l'offre. Sa colonne vertébrale correspond à un transport collectif en site propre, articulé autour de deux lignes (A et B) : le Mettis. Il est complété par un réseau de bus (Lianes, Citeis, etc.).

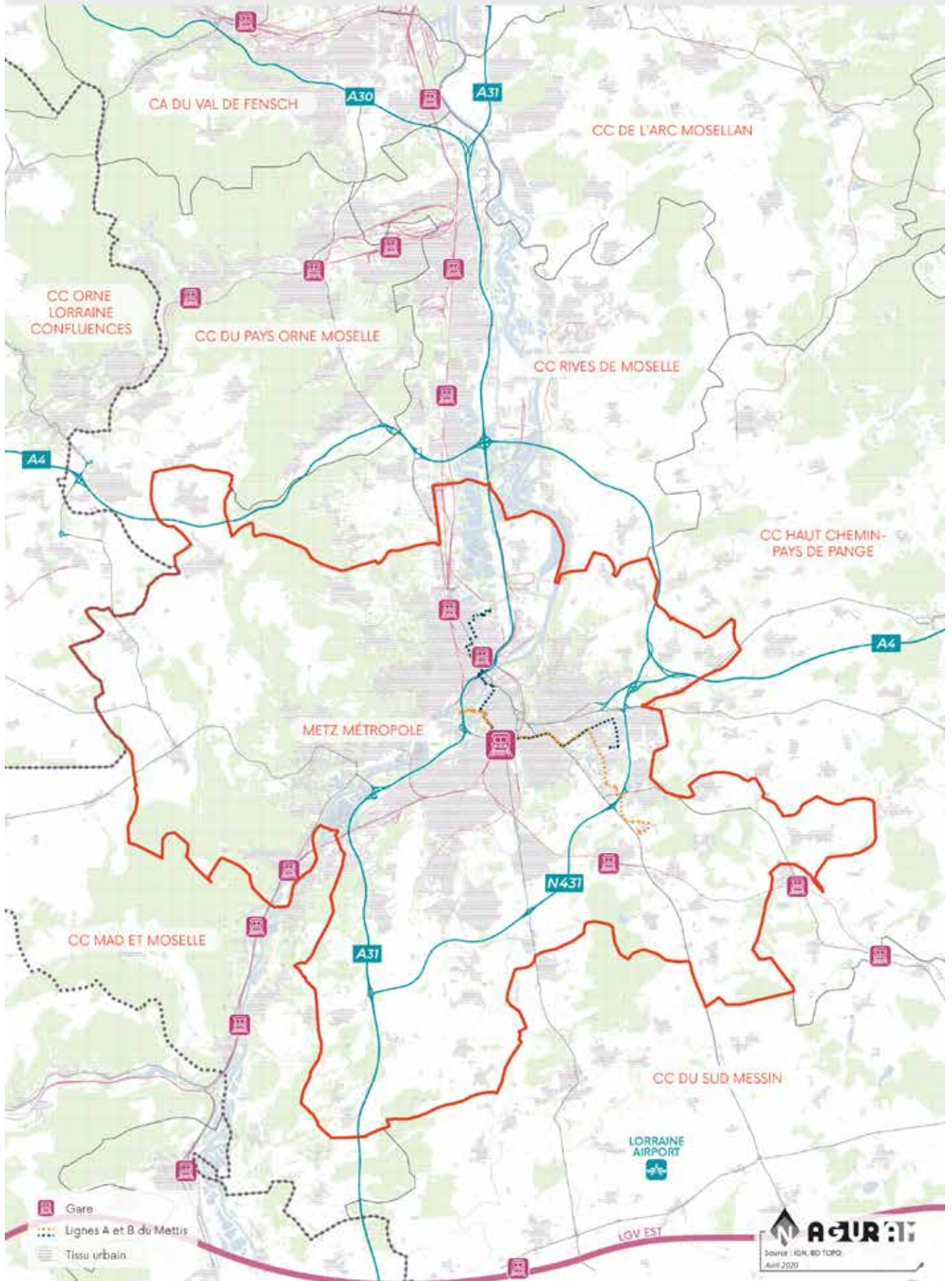
Pour sa desserte interne, plusieurs diffuseurs autoroutiers irriguent l'agglomération urbaine, traversée par l'A31 et deux ceintures autoroutières RN431 et A4. Le cœur de la métropole est accessible par des pénétrantes routières et la voie rapide Est. Cependant, elle souffre d'une faiblesse des déplacements est-ouest, notamment générée par le manque de franchissements de la Moselle aux niveaux des infrastructures ferrées et autoroutières.

En effet, sur le territoire métropolitain, il n'existe que cinq ponts pour franchir la rivière à Ars-sur-Moselle, Moulins-lès-Metz, Longeville-lès-Metz et Metz-Nord. La fermeture du pont d'Ars-sur-Moselle pendant plusieurs mois, début 2017 a rappelé l'importance des voies qui permettent de franchir la Moselle dans l'organisation des déplacements. La mobilité reste un marqueur fort dans l'ADN du territoire : 42 % des actifs travaillant à Metz Métropole viennent d'autres intercommunalités, quand 27 % des actifs résidents quittent quotidiennement le territoire (EDGT 2016).



 Un territoire irrigué par les infrastructures de transport, orientées Nord Sud
PLUI METZ MÉTROPOLE

PLUI



▪ **Une affirmation de la vocation logistique du territoire**

À l'échelle du bassin de vie, la métropole messine possède une attractivité de premier plan pour la filière logistique, grâce à des équipements structurants, une position de carrefour d'échanges et un bassin de vie proposant une main-d'œuvre qualifiée. Mais un territoire voisin comme **Rives de Moselle**, également situé à la croisée des autoroutes A31 et A4, des voies ferrées et fluviales, attire, lui-aussi, **des entreprises d'envergure, entre autres, dans ce domaine d'activité** (pôle eurotransit de 520 hectares comprenant 110 entreprises, 7 200 emplois salariés dans l'industrie, les transports, la logistique, le négoce, etc.).

Généralement, les zones d'activités de Rives de Moselle sont **en concurrence directe avec celles qui existent sur le territoire métropolitain**. La zone Écoparc, dédiée au départ aux activités tertiaires et technologiques exclusivement, accueille aujourd'hui des PME et PMI. Elle comprend encore aujourd'hui, **40 hectares de disponibilités foncières**. Il est intéressant de constater que, comme pour la métropole, **les vocations de bases** des nouvelles zones d'activités économiques se retrouvent peu à peu **élargies au fil des années** faute d'atteindre un taux de remplissage satisfaisant.

Le **nouveau port de Metz** est un outil puissant, au service de l'exportation de **produits agricoles**, et a développé, depuis quelques années, un **trafic de conteneurs**. Seule **plateforme trimodale** (eau, fer, route) active sur la Moselle, elle souffre cependant de la concurrence des autres ports lorrains, qui **diluent les investissements publics**. Dans le même temps, les plateformes de **Bettembourg** (Luxembourg) et d'**Athus** (Belgique) ont bénéficié d'investissements publics massifs et **captent aujourd'hui l'essentiel du marché** de transport de marchandises de la Grande Région, **sans bénéficier de voie d'eau**.



L'Écoparc Val Euromoselle se situe à Norroy-le-Veneur à proximité de la gare de triage de Woippy © rivesdemoselle.fr

Le **mode routier** reste encore le plus compétitif et contribue à accentuer la saturation de l'A31. Par ailleurs, le territoire accueille le port de Metz-Mazerolle, un port urbain multiservices. Mais la **gare de triage à la gravité de Woippy**, qui s'étale sur **114 hectares pour environ 160 kilomètres de voies**, demeure l'une des principales de France. Il n'en existe que quatre autres de ce type pour toute la France : Dunkerque, Le Bourget, Miramas et Sibelin.

Plusieurs **acteurs économiques majeurs** ont choisi le **territoire métropolitain** pour développer leur chaîne logistique européenne. **Quatre magasins Ikea** sont implantés dans le Grand Est, à Metz, Strasbourg, Reims et Mulhouse. En bordure de l'A31, de la voie ferrée, et à **proximité du nouveau port de Metz**, se situe une **vaste base logistique** de l'enseigne, dans laquelle un investissement d'1,2 millions d'euros a été réalisé entre 2015 et 2020 pour moderniser les installations.



Le nouveau port de Metz et la base logistique d'Ikea dans son prolongement © Républicain Lorrain

L'enseigne suédoise possède quatre plateformes logistiques en France, dont celle de Metz – La Maxe, qui lui permet d'alimenter une trentaine de magasins dans l'hexagone et en Europe. Cela reflète la dimension stratégique de l'implantation réalisée à Metz. Cette base logistique est la seconde en France du groupe après Saint-Quentin-Fallavier, à l'est de Lyon.

Le groupe Amazon, premier distributeur non alimentaire en France depuis 2016, exploite une vingtaine de sites dans l'hexa-

gone, du local de 2 700 m² à Courbevoie à l'entrepôt géant et robotisé de 142 000 m² sur le site de l'ancienne base aérienne de Brétigny-sur-Orge. C'est également sur l'ancienne base aérienne 128 que Metz Métropole va accueillir, d'ici la fin de l'année 2020, un nouveau site logistique Amazon de 185 000 m² d'entrepôt et 54 000 m² de bureaux. Cette nouvelle implantation en cours sur le plateau de Frescaty à Augny et Marly est dix fois plus grande que la moyenne des 20 sites du géant américain en France (39 000 m²).



Le site d'Amazon s'implante sur la ZAC Pointe Sud (52 ha) du plateau de Frescaty © Metz Métropole

L'implantation déjà ancienne de la base logistique d'Ikéo, et celle en cours d'Amazon, reflètent parfaitement le positionnement de la métropole messine au cœur de la Grande Région, et l'existence d'infrastructures de communication performantes. Au nord de la métropole, le futur départ de la centrale EDF de La Maxe va créer une nouvelle friche, bien située dans le Sillon lorrain, à reconverter.

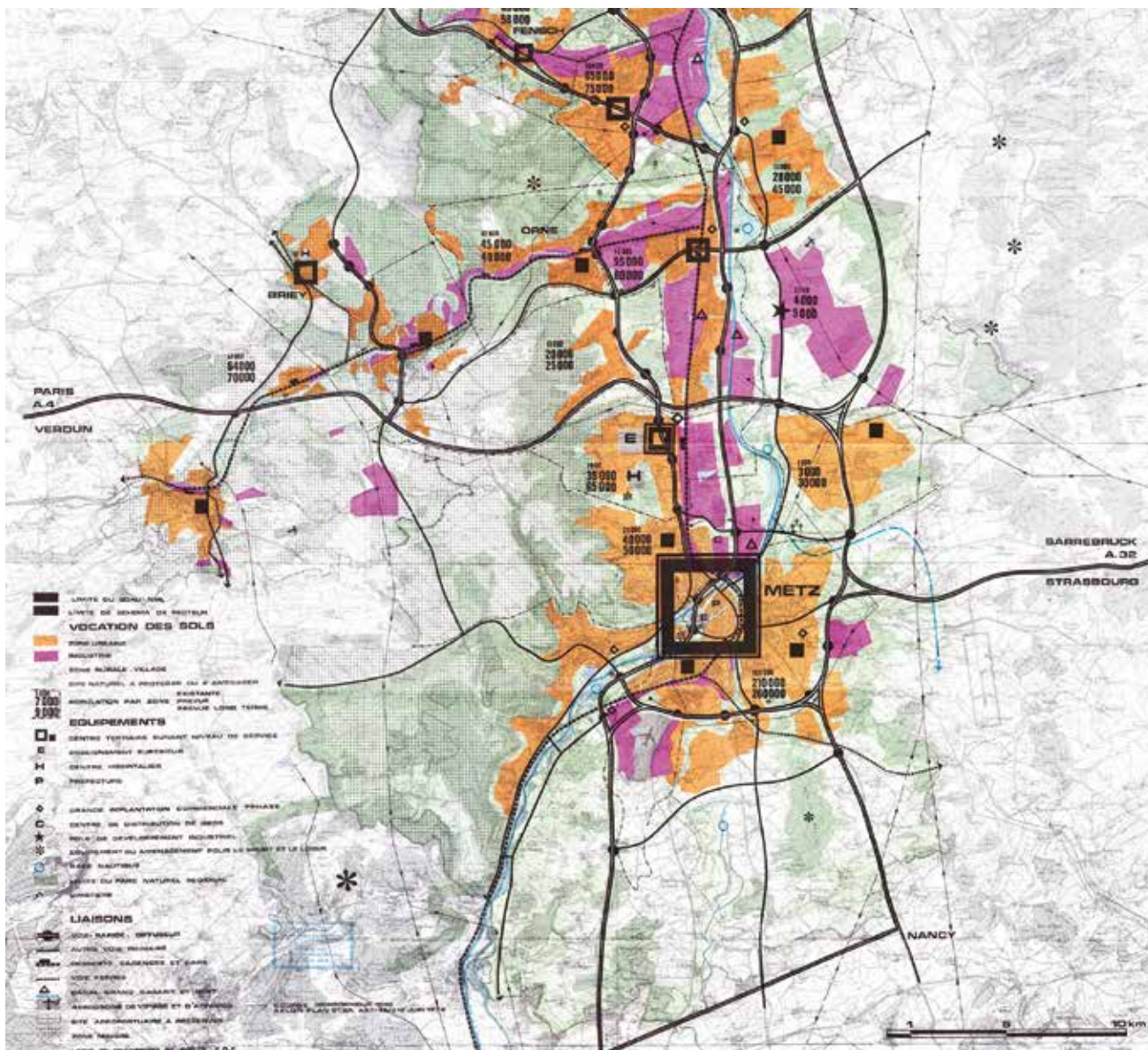
De ce positionnement découle l'enjeu de savoir capter les flux économiques pour ne pas être qu'un simple territoire de passage, dans un contexte de concurrence au sein du territoire nord lorrain multipolaire.

« Nous travaillons d'arrache-pied avec notre agence Inspire-Metz pour attirer de nouvelles entreprises. Amazon va être le fleuron de la ZAC Pointe Sud. On pensait en 2005-2008 que Frescaty et ses 450 hectares seraient un boulet pour Metz Métropole et, en fait, c'est devenu un territoire d'opportunités. On y compte déjà 800 emplois ».

Jean-Luc BOHL (Président de Metz Métropole), Le Républicain Lorrain du 21/10/2019

C. Une métropole intégrée dans l'écosystème nord lorrain

Les interrelations territoriales que nouent la métropole avec le nord mosellan trouvent en partie leurs origines dans la volonté de l'État. Le Schéma directeur de l'aménagement urbain (SDAU) nord métropole lorraine (1974-2002) organisait le développement de l'agglomération Metz-Thionville, conçue pour concentrer plus d'un million d'habitants.



Ce projet trop ambitieux, malmené par un contexte économique défavorable et une réalisation partiellement vidée de sa substance, n'allait aboutir qu'à favoriser un étalement urbain peu structuré.

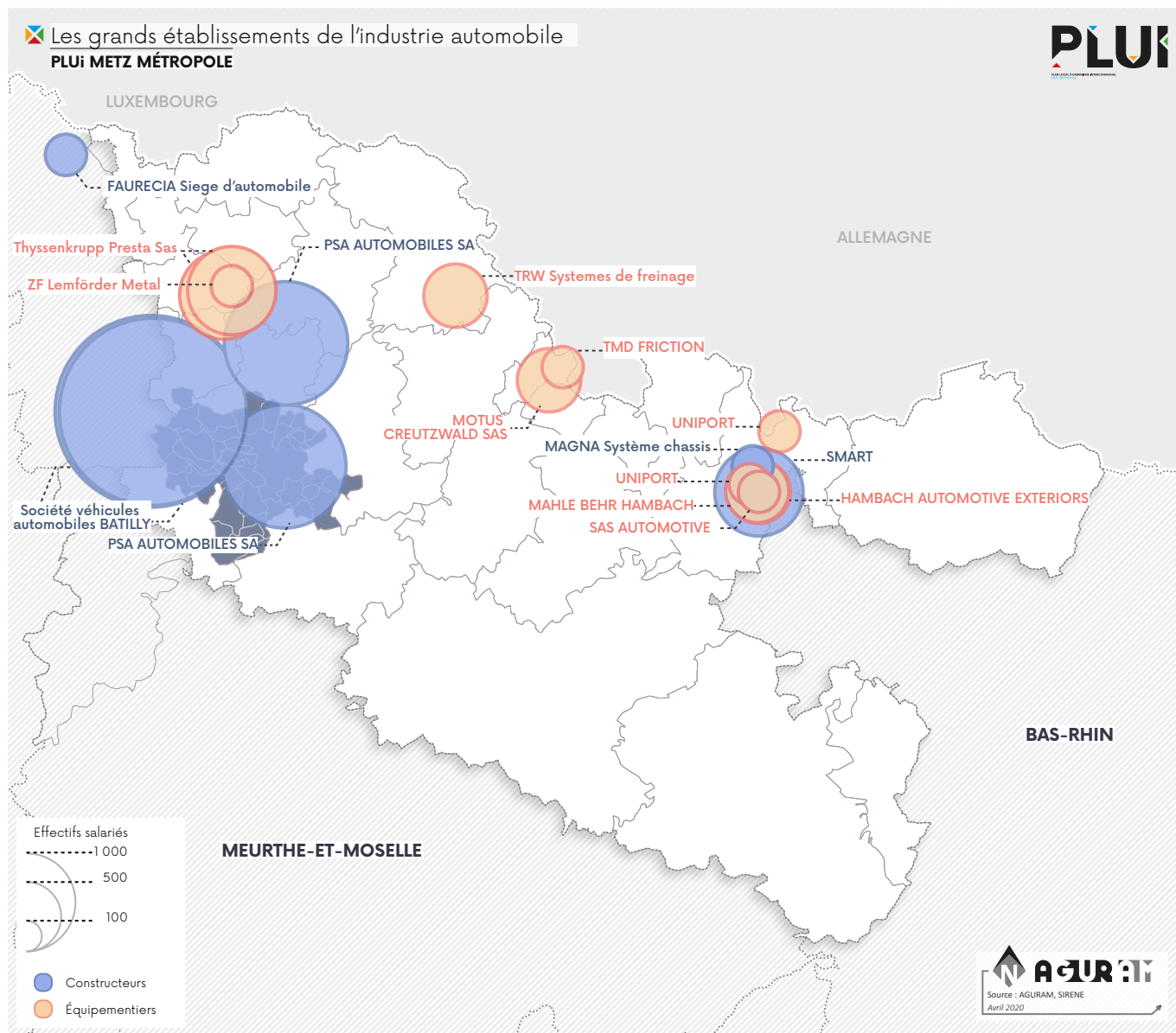
Aujourd'hui, l'ancien SDAU de la métropole lorraine laisse une empreinte singulière, marquée par de vastes espaces économiques entre la métropole messine et l'agglomération Thionvilloise.



Deux mondes se font face entre Metz et Talange © Républicain Lorrain

Le développement de la partie nord de la métropole messine se fait, depuis lors, en forte interaction avec les territoires voisins que sont les Rives de Moselle, le Pays Orne Moselle, et, dans une moindre mesure, Orne Lorraine Confluences, le Val

de Fensch et Portes de France-Thionville. Il se matérialise par des flux de mobilité intenses et la présence d'un écosystème économique nord lorrain.



La filière automobile du nord mosellan illustre cet héritage, venant se substituer à la sidérurgie, depuis les années 70. L'usine PSA de Trémery, aujourd'hui en pointe pour la conversion à l'électrique, fonctionne avec celle de Metz-Borny (boîtes de vitesse) tandis que la Sovab (groupe Renault) fabrique des véhicules utilitaires sur le site de Batilly (54). La présence d'équipementiers et de sous-traitants (ThyssenKrupp Presta, ZF Lemförder, Baomarc automotive solutions, etc.) forme une filière répartie entre Metz et Thionville, à l'image de celle structurée autour de Sarreguemines (usine Smart de Hambach).

Dans la métropole messine, le site de Borny, créé en 1968, a dynamisé l'espace d'activités Actipôle, qui constitue aujourd'hui un pôle d'emplois majeur, bénéficiant de la proximité de la RN431 reliée à l'A4. Ce développement a permis l'implantation

d'entreprises, constituant un site d'activités généralistes (commerces, services, etc.). Cependant, un glissement, une dilata-tion des espaces d'activités, et donc de l'emploi, s'observe vers l'est, au détriment du centre messin. La création du Technopôle (1983), puis son développement, a davantage accentué ce phénomène, notamment avec l'implantation récente de l'hôpital de Mercy. Mais le Technopôle subit, aujourd'hui, en matière d'immobilier tertiaire, une nouvelle concurrence avec le quartier de l'Amphithéâtre, qui se situe en plein cœur métropolitain.

Un autre acteur contribue à orienter le développement de la métropole messine vers le nord Moselle. Le Luxembourg, au dynamisme économique sans équivalent dans l'Union européenne, qui attire une main-d'œuvre frontalière toujours plus nombreuses depuis plusieurs décennies.

Cette puissante métropolisation **s'exerce tangiblement de la frontière jusqu'à Metz**, et contribue à l'attractivité résidentielle de ces territoires. Dans ce contexte, Metz Métropole **tire parti de cette dynamique transfrontalière**, notamment grâce à la qualité de ses équipements. Le développement du travail à distance représente une opportunité pour permettre **de lever les contraintes de mobilités des salariés et renforcer l'attractivité des territoires**, à l'image du **S-Hub implanté à Yutz** sur une zone de l'agglomération Portes de France-Thionville.

Si le **succès** de cet équipement, porté par la Sodevam, **aménagement public lié au département** de la Moselle, est à démontrer, **l'existence d'un tel investissement à hauteur de 4,5 M€** donne une vision du futur en matière de travail, notamment transfrontalier. Les espaces de télétravail se **réservent à la journée ou la demi-journée** via une application sur smartphone.

Il est prévu que le **S-Hub ait un petit frère rapidement**, en forme de U cette fois. Un permis a été déposé fin 2019, et à terme, ce sont même six immeubles qui pourraient s'aligner le long de l'autoroute. Mais attention **aux concurrences** qui peuvent également émaner du **Luxembourg** : Livange et Bertrange, entre

autres, proposent aujourd'hui de nombreux mètres carrés adaptés au télétravail à **moins de 10 km de la frontière française**.

La **zone d'activités communautaire Meilbourg** de la Communauté d'agglomération Thionville - Portes-de-France, sur laquelle est implanté le S-Hub, **est particulièrement dynamique**. L'implantation du village Décathlon, l'arrivée prochaine d'un bowling et le déménagement de la **clinique Ambroise Paré de Thionville** à l'horizon 2022 en sont l'illustration. Ce projet privé, à hauteur de 32 M€, montre que **l'offre hospitalière du nord lorrain évolue sans cesse**.

Le **quartier gare de Metz pourrait accueillir des équipements similaires**. Cependant, le Code du travail français et la concurrence des territoires limitrophes risque de limiter cette opportunité. Mais la crise sanitaire de 2020 liée au coronavirus, pourrait, à terme, permettre de faire évoluer les législations. Enfin, **tous les emplois ne se prêtent pas au télétravail**, quand le secteur d'activité dominant pour les frontaliers du Luxembourg reste celui du commerce-hôtellerie-restauration.



Deux mondes se font face entre Metz et Talange © Républicain Lorrain

« Je pense qu'il est important de regarder les métropoles de Nancy et de Metz comme un marché lorrain : elles se trouvent à 45 minutes l'une de l'autre. Quand une structure s'implante dans l'une de ces villes, elle va rarement dans la seconde ; la zone de Lesménils, située entre Nancy et Metz, se développe **en opérant une connexion entre ces deux marchés**, qui se complètent. Globalement, Metz comme Nancy proposent « un marché de petites et moyennes surfaces » avec des transactions rarement supérieures à 5 000 mètres carrés d'espace ».

Nancy SPANN (BNP Paribas Real Estate), La Semaine du 09/03/2020

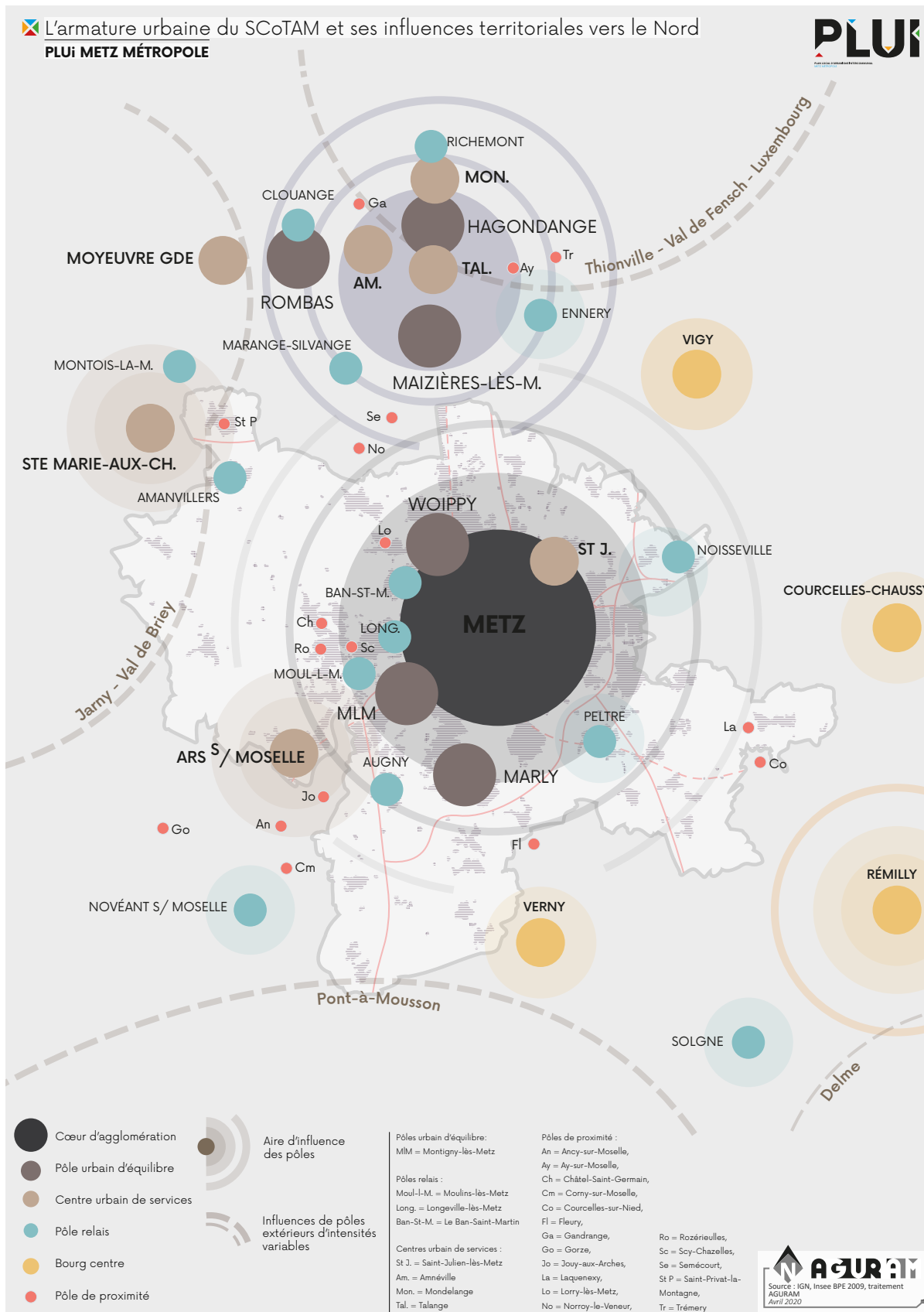
Beaucoup s'accordent **pour mettre en avant les relations historiques entre Metz et Nancy**, qui sont réelles en raison de leur proximité. Cependant, les flux de mobilité et stratégies d'acteurs observés aujourd'hui tendent à montrer que la **métropole nancéienne structure davantage un bassin de vie sud meurthe et mosellan** (voir EDGT du SCoT Sud 54). Le développement économique de la métropole messine et de son bassin de vie **regarde vers le nord lorrain transfrontalier**.

Mais les relations demeurent puisque, par exemple, les stratégies d'implantations des entreprises se font généralement dans le cadre **d'un marché lorrain comprenant les deux métropoles**. L'importance du **Sillon lorrain** ressort ici, même si les deux métropoles ne posent pas leurs regards dans la même direction.

2.2. Des dynamiques territoriales qui réinterrogent l'armature urbaine

Les interrelations territoriales expliquent en grande partie la structuration de l'armature urbaine, qu'il s'agisse de celle portée par le SCoTAM ou celle d'un bassin de vie nettement plus

large. Si l'armature possède un côté statique, elle est aussi dynamique : certains projets modifient ou vont modifier des flux, et ainsi agir sur le territoire et son organisation.



A. Des polarités urbaines complémentaires à relier

La métropole messine est structurée par une armature urbaine liée à l'histoire de son développement. Largement polarisée par sa ville-centre, qui concentre équipements structurants, emplois et services, elle s'articule le long de la Vallée de la Moselle. Elle entretient des interrelations fortes avec la conurbation nord, composée des tissus urbains denses des intercommunalités de Rives de Moselle et du Pays Orne-Moselle.

Le Schéma de cohérence territoriale de l'agglomération messine (SCoTAM), document de planification à l'échelle du bassin de vie (7 EPCI et 225 communes), a forgé une armature urbaine destinée à assurer la pérennité des équipements des pôles urbains, et à éviter le phénomène de dilution des aménagements urbains. Elle est construite sur des critères démographiques, de niveau d'équipements, de desserte par les transports en commun, de place dans l'organisation territoriale, de services, et de commerces. La production de logements, le développement commercial, la localisation des équipements, notamment métropolitains, sont directement associés à l'armature urbaine. Elle est donc stratégique et constitue un pilier pour permettre au schéma de répondre aux enjeux actuels : limitation de l'étalement urbain, accueil du développement dans le tissu urbain des villes et des villages, revitalisation des centres-villes, centre-bourgs, renforcement

des polarités existantes, densification et développement des transports collectifs, limitation de la consommation foncière, proximité des équipements et services, etc.

Selon le SCoTAM, l'armature urbaine de Metz Métropole comprend 19 polarités dont 6 de rang majeur, 13 pôles intermédiaires et 25 communes périurbaines et rurales. Les 4 polarités majeures du territoire de Metz Métropole sont Metz, Montigny-lès-Metz, Woippy et Marly. Elles ont un rôle déterminant dans l'organisation territoriale ainsi définie. Un chapelet de polarités intermédiaires s'inscrit dans la continuité urbaine de ce noyau urbain resserré. Certaines polarités fonctionnent même comme des quartiers de Metz : Le Ban Saint-Martin, Montigny-lès-Metz, Longeville-lès-Metz, Saint Julien-lès-Metz, etc. D'autres ne sont pas intégrées en termes de continuités urbaines : Ars-sur-Moselle, Amanvillers, Laquenexy, Noisseville, Peltre et participent à structurer leur propre espace d'influence. Il conviendra de mieux les relier aux polarités majeures, qu'elles soient urbaines, économiques ou liées à un équipement. La taille du bassin de vie du SCoTAM interroge les liens urbain-rural. Ainsi, ce qui est vrai pour le SCoTAM, l'est pour la métropole, qui comprend 25 communes périurbaines et rurales dont les vocations sont diverses : résidentielle, productive (agriculture, artisanat, etc.), loisirs, tourisme, etc.

- Comment traduire l'armature urbaine dans le projet de territoire de Metz Métropole ?

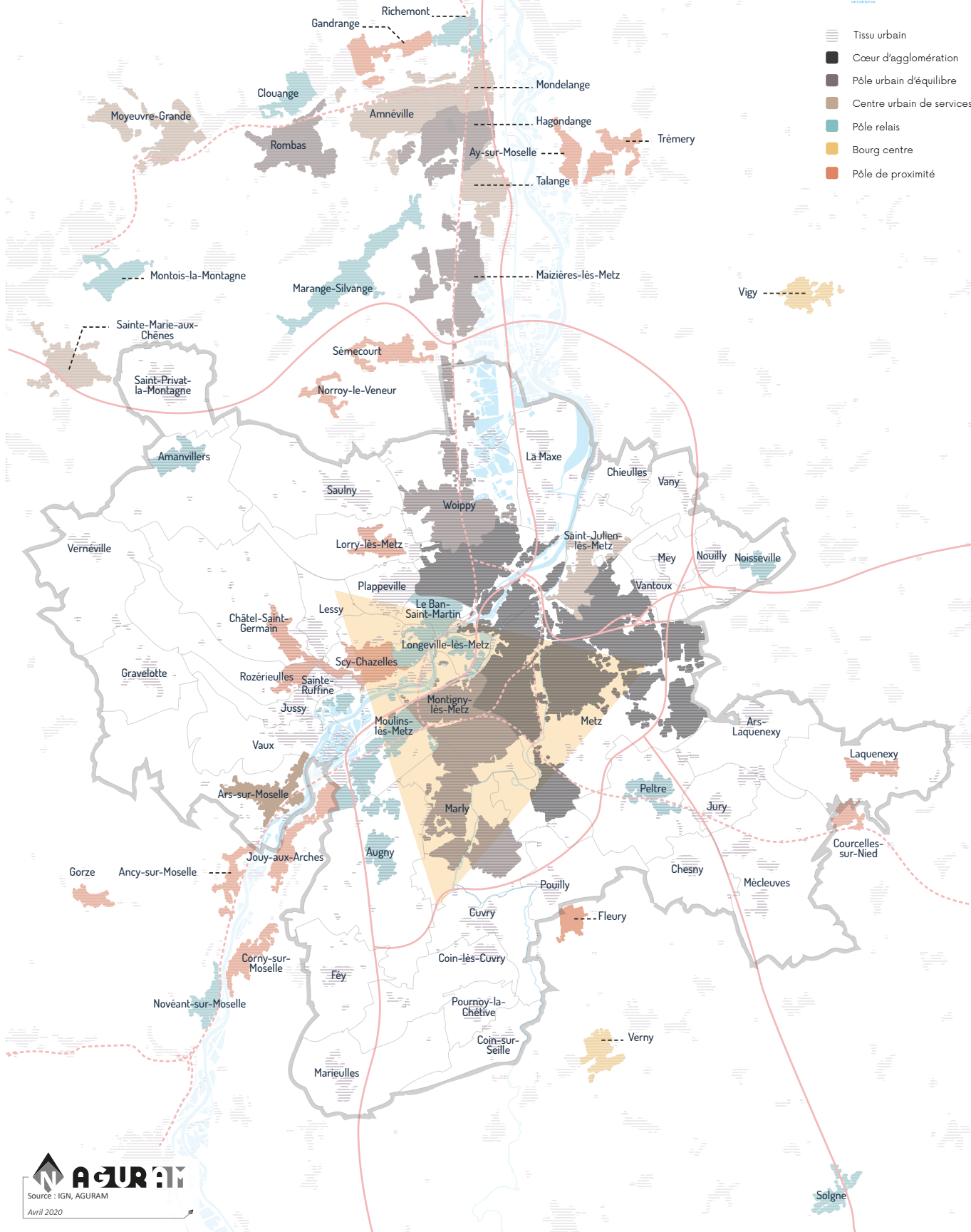
Par sa construction méthodologique, l'armature urbaine du SCoTAM ne prend pas en compte les ambitions et capacités de développement urbain des communes. En conséquence, certaines polarités peuvent connaître des difficultés à tenir leur rang en raison d'un manque de capacité de développement (extension et renouvellement) ou d'un développement contraint (risques naturels). L'exemple du Ban-Saint-Martin, pôle-relais, limité dans son développement en raison du risque inondation et de la topographie, illustre ce cas de figure. Mais sa situation privilégiée dans le cœur métropolitain, cumulée à ces contraintes, montre une accélération du renouvellement urbain sur son territoire ces dernières années. Autre exemple : si Metz ne tient pas son rôle déterminant pour produire une offre de logements conséquente, soit environ un tiers des 32 460 nouveaux logements prévus à l'horizon 2032, comment limiter l'étalement urbain et la périurbanisation ?

Par ailleurs, l'armature urbaine et les objectifs qui lui sont rattachés ne tiennent pas nécessairement compte des interactions de fonctionnement entre plusieurs communes,

ni de la proximité avec les zones d'emploi ou les grands équipements structurants. Les territoires continus et imbriqués des communes de Rozérieulles, Châtel-Saint-Germain, Sainte-Ruffine, Moulins-lès-Metz ou encore de Metz, Saint-Julien-lès-Metz, Le Ban-Saint-Martin, Montigny-lès-Metz, Longeville-lès-Metz sont notamment concernés. Enfin, les communes périurbaines et rurales ont des niveaux d'équipements très disparates et ne sont pas en relation directe avec les mêmes polarités. Dans le cadre du PLU intercommunal, il est possible de créer une armature urbaine territorialisée.

Une hiérarchie et des vocations adaptées devront être déterminées en tenant compte de la proximité immédiate d'équipements structurants, de pôles d'emploi et de la qualité de desserte en transports collectifs ou d'accessibilité routière. Il appartiendra au projet de PLUi métropolitain de traduire cette armature urbaine, à la lumière des dynamiques territoriales récentes et des projets structurants qui guideront les développements futurs.

Des polarités urbaines majeures qui s'étirent le long du sillon mosellan
PLUi METZ MÉTROPOLE



- Tissu urbain
- Cœur d'agglomération
- Pôle urbain d'équilibre
- Centre urbain de services
- Pôle relais
- Bourg centre
- Pôle de proximité



B. L'anticipation des principales grandes transformations territoriales

Depuis une décennie, le territoire s'est profondément transformé sous l'action d'aménagements et d'éléments conjoncturels. Par le rôle moteur des polarités urbaines de la métropole sur l'ensemble du bassin de vie, ces évolutions ont eu des conséquences qui dépassent parfois les limites institutionnelles.

La réforme de la carte militaire, engagée par l'État en 2009, a eu pour conséquence le départ massif de militaires, et a libéré un foncier très conséquent sur l'ensemble du territoire (casernes de Montigny-lès-Metz, BA128, etc.). La crise économique de 2008 a également mis un frein à la programmation et réalisation de nombreux projets. Parmi les grandes évolutions, plusieurs ont assurément joué un rôle pour l'attractivité du territoire, tout en contribuant à faire évoluer son fonctionnement. La fermeture de l'hôpital Bon Secours en plein cœur de Metz et la création de celui de Mercy, en 2012, au sud du Technopôle, puis l'inauguration de l'hôpital privé Schuman en 2014, sur la façade est, en constituent une bonne illustration.

La mise en service du Mettis dès 2012, qui relie Woippy au nouveau centre hospitalier régional, a permis de renforcer la colonne vertébrale de la métropole, en redonnant une place de choix au quartier de Borny, zone franche urbaine depuis une vingtaine d'années, qui a également bénéficié de l'ouverture d'une salle de musiques actuelles appelée BAM en 2014. Woippy a aussi connu un développement démographique significatif, porté par la production de près de 1 700 logements entre 2007 et 2017.

Le centre messin s'est profondément recomposé, avec l'émergence d'une centralité autour de la gare, dans le sillage de l'arrivée du TGV en 2007. Le quartier Amphithéâtre, qui a débuté en 2010 avec l'ouverture du Centre Pompidou Metz, la création d'une offre de bureaux de près de 35 000 m² de locaux commerciaux à Muse en 2017, est toujours en cours de développement.

Ce quartier central accueille également, depuis 2018, le Centre de congrès Robert Schuman et demain les services de la métropole dans le bâtiment Centralia, des équipements hôteliers (Campanile, hôtel Stark), culturels et de loisirs (cinéma Kinépolis) et des bureaux. Ce nouveau quartier mixte accueillera, à son terme, près de 4 500 habitants.

Si le territoire évolue en permanence, plusieurs projets marqueront de leur empreinte le développement métropolitain.

La partie est du territoire porte aujourd'hui une grande part de l'attractivité métropolitaine : hôpitaux, Technopôle, Sébastopol, Actipôle, etc. Cet espace bénéficie d'équipements de rang métropolitain et d'un tissu d'activités et résidentiel varié. Il tire également parti de la proximité avec la voie rapide est RN431/A4, qui le connecte rapidement à l'A31. Plusieurs évolutions majeures sont à anticiper : la clinique Claude-Bernard



Le siège de la Métropole © AGURAM

quitterait son site de Plantières pour un nouvel équipement à Maizières-lès-Metz. Ce projet privé libèrera du foncier face au campus Bridoux. Si le Pôle santé-innovation de Mercy poursuit son développement, une extension du Technopôle est programmée dans la décennie à venir, afin de renforcer la présence d'activités tertiaires supérieures, en lien avec les universités (de Lorraine et Georgia Tech), les unités de recherche et développement, les centres de transfert technologiques.

Ces projets affirmeront le glissement vers l'est, opéré depuis plus de 30 ans, et la consolidation d'une centralité métropolitaine majeure. Ces évolutions renforcent l'attractivité résidentielle des communes de Peltre, Jury, Ars-Laquenexy, Laquenexy, etc. Mais également des intercommunalités voisines comme le Sud messin, Haut-Chemin - Pays de Pange, voire de la Houve et du Pays Boulageois, où les prix du foncier sont moins élevés, tout en bénéficiant d'un accès autoroutier rapide aux sites d'activités, et d'un cadre de vie de qualité.

C'est un enjeu majeur pour l'attractivité résidentielle de la métropole de considérer ces effets de bord, liés aux stratégies résidentielles des populations.

Dans la partie nord, le dynamisme résidentiel de Woippy n'est plus à démontrer. La commune accueille près de 7 000 emplois grâce à un tissu de PMI/PME bien ancré et des équipements commerciaux. Metz-Nord semble opérer sa mue depuis l'arrivée du Mettis, et s'appuiera sur sa gare et l'ouverture récente d'un équipement culturel, l'Agora.

Le quartier limitrophe de Devant-les-Ponts se réinvente, notamment avec l'écoquartier du Sansonnet et le réinvestissement en cours des casernes Desvallières. Il offre des perspectives d'avenir, notamment pour créer un véritable cœur de quartier. Il renferme un potentiel de renouvellement urbain non négligeable.

Cet espace situé au nord de la métropole s'articule avec l'attractivité des communes des Rives de Moselle (espace d'activités d'Euromoselle sud, Arcelor Mittal Research Center, etc.) et grâce à un accès rapide à l'A31 et la présence de gares, qui attirent un nombre croissant d'actifs frontaliers. Demain, l'arrivée de la clinique du groupe Elsan à Maizières-lès-Metz renforcera cette tendance.

Enfin, la partie sud du territoire jouera un rôle majeur dans le fonctionnement de la métropole. Actuellement porté par la présence d'un pôle commercial à rayonnement régional (Actisud), l'arrivée récente du centre commercial Waves a réaffirmé la vocation de ce site, dont une partie est vieillissante et demande à être requalifiée. Ce sont plus de 212 000 m² de surfaces commerciales qui sont implantées sur les communes d'Augny, Marly, Moulins-lès-Metz et Jouy-aux-Arches (CC Mad & Moselle).

À proximité immédiate, l'impact du réinvestissement du Plateau de Frescaty sur près de 500 hectares de friches militaires, qui s'amorce, va créer une nouvelle centralité urbaine, consacrée aux activités économiques et aux équipements. Près de 3 500 emplois sont attendus à l'horizon 2035. Aujourd'hui relié au reste du territoire métropolitain uniquement grâce aux axes autoroutiers, il devrait bénéficier d'un projet de ligne de transport en commun en site propre (Mettis), afin d'assurer une meilleure desserte aux futurs actifs. Un accompagnement d'une offre résidentielle sera à considérer, en tenant compte des effets de bord induits par l'attractivité résidentielle des communes situées dans les intercommunalités voisines.

Au cœur de ces projets et opérations programmés, la disponibilité foncière semble guider les choix d'aménagement. Contrairement à d'autres territoires, le foncier est abondant et les possibilités de renouvellement urbain sont réelles. Réinvestir des friches hospitalières, militaires, commerciales demande un savoir-faire que les acteurs locaux ont su développer. D'ailleurs, la ville de Metz et Metz Métropole se sont récemment engagées dans l'élaboration de stratégies foncières pour définir et hiérarchiser les enjeux de demain.

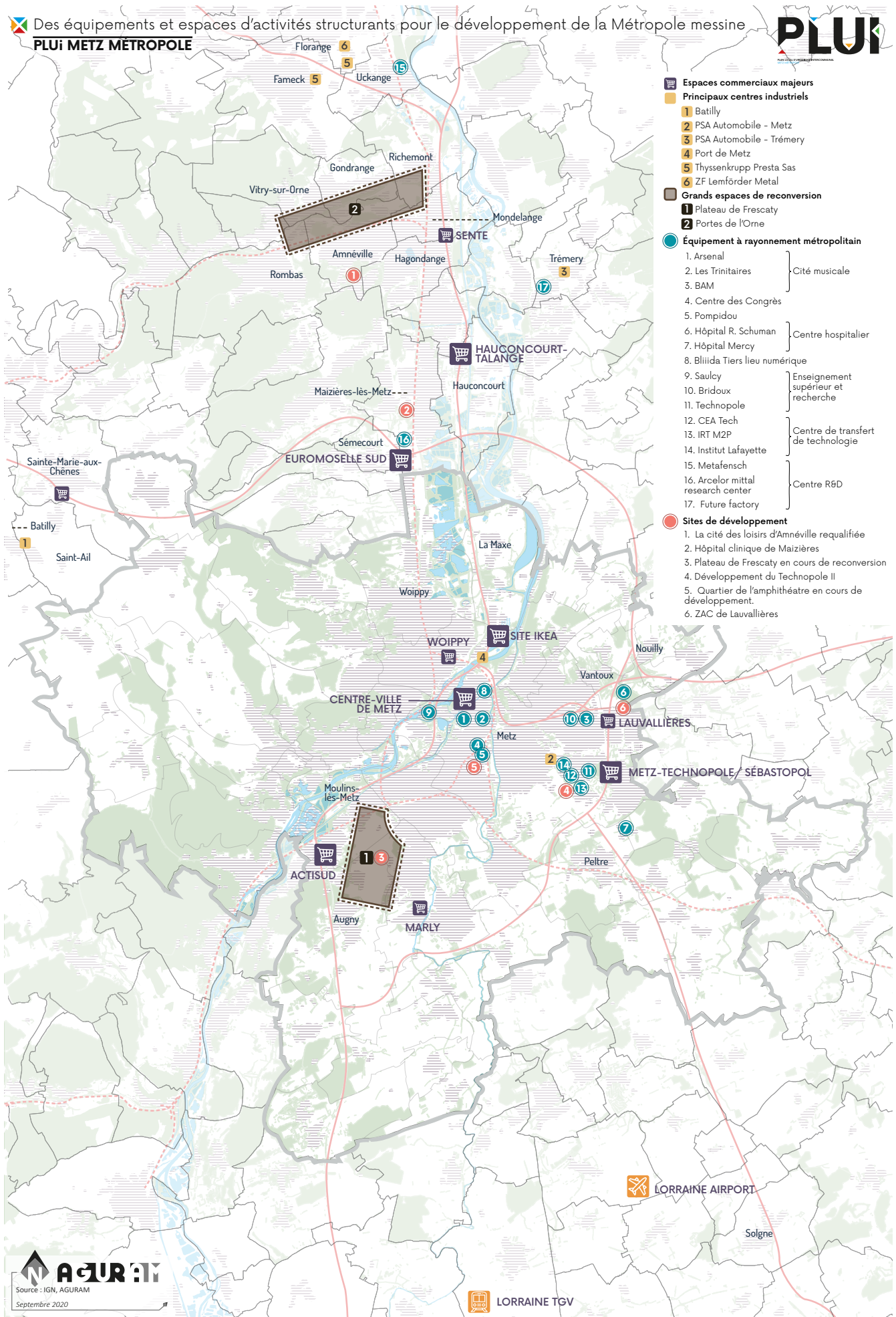
Un élément fort ressort de ces perspectives d'aménagement. Si les possibilités de renouvellement urbain sont réelles, dans le même temps, le développement se profile et s'affirme en périphérie (Frescaty, Mercy, Lauvallières, etc.) de la ville-centre. L'émergence de nouvelles polarités, ou le renforcement d'autres, vont contribuer à l'étirement vers le sud, réaffirmer la position de la façade est, quand le dynamisme et les liens économiques se renforcent vers le nord Moselle. Ici, la qualité des infrastructures de mobilité devra faire le lien.



L'ancienne caserne Desvallières à Metz Devant-les-Ponts © metz.fr

Des équipements et espaces d'activités structurants pour le développement de la Métropole messine

PLUI METZ MÉTROPOLE



C. La conciliation de la métropolisation et de l'armature urbaine

Attractivité du nord mosellan portée par la dynamique luxembourgeoise, influence des axes autoroutiers et d'accès aux gares, grands projets, concurrence résidentielle des intercommunalités voisines, mobilisation foncière et capacité de renouvellement urbain, attractivité renouvelée de la ville-centre, émergence de nouvelles centralités, etc. **Autant de déterminants qui auront un impact sur l'évolution et la consolidation de l'armature urbaine de la métropole. Si le projet de PLUi doit être en phase avec l'armature définie par le SCoTAM, qui vise notamment à renforcer les polarités urbaines existantes et à assurer la pérennité des services et équipements existants, une analyse fine des enjeux à venir devra s'opérer et comporter une territorialisation précise des objectifs métropolitains.**

La hiérarchie entre les polarités de Metz Métropole devra tenir compte de ces recompositions territoriales, à la lumière des projets récents et des secteurs à enjeux (Frescaty, Technopôle, secteurs gares, etc.) tout en veillant à **ne pas affaiblir la ville-centre, qui reste et restera le moteur économique** et attractif, notamment grâce à la richesse de ses équipements métropolitains. Les actions de l'agence d'attractivité Inspire Metz et les politiques publiques **visant à renforcer le rayonnement métropolitain témoignent de cette volonté**, au-delà des projets d'aménagement et de la planification territoriale.

Une réflexion doit **porter sur le développement préférentiel de certaines communes périphériques à partir de critères objectifs**. La relation à la ville-centre et aux pôles d'emplois doit également guider les réflexions. Il s'agit d'accepter de **limiter la dilution du développement urbain sur l'ensemble des 44 communes**. Une approche par secteurs et/ou développée autour des actuelles et futures centralités urbaines devra être privilégiée **pour construire l'armature urbaine de demain**. Le développement des communes de Côtes, attractives et souvent bien dotées en équipements et services, mais mal reliées aux pôles d'emplois, devra être interrogé. En raison de leur taille et de leur éloignement, leur desserte en transports en commun reste aujourd'hui mal aisée. **La programmation d'équipements à vocation intercommunale** pourrait venir combler les besoins des communes périurbaines et rurales.

Le réinvestissement des territoires structurants du nord de la métropole semble incontournable dans la perspective d'un rapprochement entre Metz Métropole et Rives de Moselle à moyen ou long terme. **Metz-Nord et Woippy-gare pourraient-**

elles être des centralités de demain ? De manière plus globale, les fortes interactions entre Metz Métropole et la conurbation nord (flux domicile-travail, continuité urbaine de la vallée de la Moselle, réseaux d'entreprises, axe nord/sud autoroutier et ferré, etc.) **pourront guider le projet de territoire.**

Le développement du plateau de Frescaty fait évoluer les équilibres dans le sud de la métropole. Les communes situées à proximité de cette nouvelle zone d'emploi pourront tirer parti **d'une attractivité résidentielle renouvelée**. Les communes du sud de Metz Métropole sont concernées. Les mêmes effets sont attendus pour l'est de la métropole autour de **la centralité Technopôle/Sébastopol/Actipôle**. Une vigilance devra s'exercer sur les emplois localisés dans des zones d'activités situées à la périphérie de la métropole. En effet, ils seront plus accessibles en voiture aux habitants des intercommunalités voisines (Haut-Chemin - Pays de Pange, Sud messin, etc.) qu'aux habitants de la métropole eux-mêmes. **Ce que la métropole gagnerait en attractivité économique, elle le perdrait en attractivité résidentielle.** De ce fait, les polarités urbaines pourraient s'affaiblir.

Le développement des emplois dans les zones d'activités, tout comme la localisation des commerces en périphérie, **interrogent quant à leurs effets sur la mobilité, l'accès à l'emploi et le maintien de la ville de proximité.** En effet, la promotion de la mixité des fonctions urbaines dans les projets d'aménagement s'inscrit davantage dans la construction de la ville durable. Par ailleurs, **la qualité de ces espaces dédiés à l'activité pose souvent question, tout autant que les effets déléatoires de leur mono-fonctionnalité sur l'animation de ces lieux de vie.** Enfin, à l'heure de l'objectif de « **zéro artificialisation nette** » et du nécessaire maintien de la biodiversité, la revalorisation du foncier existant implique de **réinvestir les tissus urbains existants, qui offrent souvent une réelle proximité avec les équipements et services, et dont la densité de population permet une desserte en transports collectifs satisfaisante** et le développement des mobilités actives.

Pour la métropole, **l'avenir urbain ne peut reposer sur une unique solution.** Si le renouvellement urbain et l'intensification des tissus existants constituent indéniablement **des priorités, des solutions adaptées à la diversité des communes, de la couronne métropolitaine, du noyau urbain et du cœur métropolitain** doivent être recherchées.

2/LES PERSPECTIVES D'ÉVOLUTION DE METZ MÉTROPOLE

2.1 Un regard porté vers le nord-mosellan transfrontalier

2.2 Des dynamiques territoriales qui réinterrogent l'armature urbaine

CONSTATS



- ◆ Une attractivité du nord de la métropole, mais des dynamiques urbaines au sud (plateau de Frescaty, Actisud) et à l'est (Technopôle, Actipôle, Mercy)
- ◆ Le développement du plateau de Frescaty interroge les équilibres au sud de la métropole et améliore l'attractivité résidentielle de certaines communes de Metz Métropole et d'intercommunalités voisines.
- ◆ La montée en gamme de la façade est (Technopole, Sébastopol, Actipôle) va permettre un gain en matière d'attractivité économique, mais pas forcément au niveau résidentiel pour la métropole, en raison de la bonne accessibilité des EPCI voisins
- ◆ Un territoire métropolitain hyper connecté de passage (A31/A4, réseau ferré, voies navigables)
- ◆ Quatre gares complémentaires à celle de Metz-ville : Ars-sur-Moselle en rive gauche de la Moselle, Peltre à proximité de la façade est, ainsi que Woippy et Metz-nord, concentrées dans le Sillon lorrain au nord du cœur métropolitain.
- ◆ Des liens entre la métropole messine et les intercommunalités situées plus au nord dans le domaine de l'industrie automobile
- ◆ Un développement du télétravail pour pallier aux problèmes de saturation des transports au niveau de Thionville (S-Hub), malgré une concurrence en la matière des villes luxembourgeoises situées à proximité de la frontière
- ◆ Les métropoles de Nancy et Metz forment un marché lorrain en matière d'immobilier d'entreprise. Les sociétés s'installent rarement dans les deux métropoles simultanément.
- ◆ Une armature urbaine construite par le SCoTAM, centré sur la métropole, à l'échelle de 7 intercommunalités, sur des critères démographiques, de niveau d'équipement, de desserte par les transports en commun, de services et commerces pour assurer la pérennité des équipements des principaux pôles urbains.

ENJEUX



- ◆ Affirmer le caractère européen de la métropole messine, qui attire des investissements étrangers en valorisant sa position au sein de la Grande Région transfrontalière centrée sur le Luxembourg
- ◆ Anticiper les éventuels besoins fonciers en matière de grands équipements publics et privés (hôpitaux, piscine, etc.)
- ◆ Permettre un parcours scolaire équilibré entre les communes de la métropole en favorisant l'usage des équipements existants
- ◆ Renforcer les coopérations avec les territoires voisins autour de projets communs (santé, recherche et développement, industrie, enseignement, mobilité)
- ◆ Réinterroger l'armature urbaine de la métropole pour tenir compte des polarités qui s'affirment et d'autres qui émergent, en définissant les relations de complémentarités entre les centralités de Metz Métropole
- ◆ Miser sur l'offre de formation et l'innovation pour se différencier et s'inscrire en complémentarité des autres pôles de la Grande Région
- ◆ Améliorer l'attractivité résidentielle de la métropole en ciblant les populations à accueillir selon les types de tissus urbains, en optimisant le bon fonctionnement des équipements, commerces et services
- ◆ Considérer les possibilités de limitation de dilution du développement urbain à l'ensemble des 44 communes, et réfléchir au développement préférentiel de certaines communes périurbaines et rurales
- ◆ Faire des gares et des lignes structurantes des transports en commun les pivots de l'organisation territoriale en mobilisant le foncier situé à proximité
- ◆ Trouver un équilibre entre le développement du sud de la métropole et un nécessaire rééquilibrage vers le nord, orienté en direction de Luxembourg





Maison de la Métropole
1 place du Parlement de Metz
CS 30353
57011 Metz Cedex 1

plui.metzmetropole.fr

  @MetzMetropole

AGURAM
AGENCE D'URBANISME
D'AGGLOMÉRATIONS DE MOSELLE

www.aguram.org

  @agenceaguram